

CHRONIQUE INTERNATIONALE*

Miguel Hernando de LARRAMENDI**

1991 est une année riche en événements internationaux. La guerre du Golfe, la Conférence Internationale sur la Paix au Moyen-Orient et la désintégration de l'Union Soviétique sont autant d'événements où on peut détecter les symptômes du processus de transformation et de mutation du système bâti après la deuxième Guerre Mondiale. La longue nuit de la confrontation Est-Ouest fait place à une unipolarité imparfaite, où les Etats Unis assument en solitaire l'hégémonie politique et militaire, mais en même temps sont obligés de partager leur leadership avec le Japon et la Communauté Economique Européenne pour ce qui est des affaires économiques.

Les pays du Maghreb, comme d'autres Etats du Sud, observent avec méfiance et crainte la disparition de l'URSS, l'unique contre-pouvoir capable de limiter les excès du bloc occidental, de nouveau mis en évidence pendant la guerre du Golfe. Bien qu'éloignée du centre du conflit, la région maghrébine vit intensément les péripéties de la guerre, qu'elle considère comme un nouveau conflit entre l'Islam et l'Occident, prélude d'une rivalité croissante entre le Nord et le Sud (1).

La méfiance suscitée à tous les niveaux des sociétés maghrébines par le Nouvel Ordre International, si souvent invoqué, n'empêche pas que ces pays continuent à se restructurer économiquement dans le but de s'intégrer au système économique mondial. Conscients de leur fragilité politique et économique dans un monde de plus en plus interdépendant, les dirigeants maghrébins optent pour renforcer institutionnellement l'Union du Maghreb Arabe et pour resserrer leurs liens avec la CEE, qui accélère son processus d'intégration politique après la signature du traité de Maastricht en décembre.

Notre démarche commence par situer le Maghreb dans un système mondial en recomposition, analyse ensuite ses relations avec l'Europe et la France et étudie finalement l'environnement régional où des phénomènes, comme l'islamisme, interfèrent de plus en plus dans les relations entre les Etats.

I. - LE MAGHREB DANS LE SYSTEME MONDIAL

Au cours de l'année 1991, le processus d'ouverture et d'insertion de l'Algérie dans le système économique mondial s'est accentué. La stratégie

* Traduit de l'espagnol par Rocio LARDINOIS.

** Atelier d'Etudes Internationales Méditerranéennes, Université Autonome de Madrid.

(1) AL-MANJIRA (Mahdi) *Al-Harb al-Hadariyya al-Ula*, Casablanca, Mansûrât 'Uyûn 1991.

dessinée par les gouvernements de Mouloud Hamrouche et de Sid Ahmed Ghazali cherche à insérer l'Algérie dans la Division Internationale du Travail grâce à une accélération des réformes économiques et à une multiplication des appels aux investisseurs étrangers (1bis). L'impact social prévisible de certaines de ces réformes et la tension politique qui a suivi l'état de siège ont conduit le nouveau premier ministre Ghazali à essayer de différer et de limiter l'application de ces mesures. Les démarches d'un groupe d'experts algériens envoyés à Washington en septembre pour renégocier l'accord avec le FMI n'évitent cependant ni la dévaluation de 22 % du Dinar ni l'augmentation en octobre des prix de certains produits de consommation de base, comme le lait, l'huile, le maïs, le sucre et l'essence. L'application partielle des réformes proposées par le FMI ainsi que les difficultés du gouvernement algérien à faire face aux échéances de la dette en juin et octobre donnent lieu à la publication en novembre d'un dur rapport du FMI, où est critiqué le laxisme des politiques monétaire, budgétaire et fiscale du pays ; les dirigeants du FMI exigent une plus grande rigueur budgétaire, une nouvelle dévaluation du Dinar, ainsi qu'une accélération des privatisations des entreprises publiques viables après leur renflouement et la liquidation des autres.

Le volume et la structure de la dette extérieure, dont les échéances sont concentrées à moyen et court terme, conditionnent eux-mêmes le succès d'une tentative de relance économique, quelque'elle soit. La ferme volonté algérienne d'éviter le rééchelonnement, en s'appuyant sur les échecs sociaux et financiers enregistrés dans les autres pays, oblige à dévier les excédents commerciaux obtenus en 90 et 91 pour réabsorber les arriérés d'une dette dont le service est en 91 de 9 370 M \$, ce qui représentait 72,7 % des exportations. En 1991 la dette extérieure se réduit de 1 500 M \$ et atteint en fin d'année un volume de 25 000 M \$ dont, les 3/4 arrivent à échéance avant la fin de 1993. Pour modifier la structure de son endettement extérieur sans avoir à passer sous les fourches caudines des clubs de Londres et de Paris, le régime algérien parie sur une négociation bilatérale avec ses créanciers qui devrait aboutir à un « reprofilage » de sa dette commerciale. Cette opération consiste à obtenir des prêts à long terme aux meilleures conditions pour payer les crédits à court et à moyen terme aggravés par des taux d'intérêt élevés et souvent par des « sweeteners » ou primes bancaires. Le Crédit Lyonnais devient responsable pour diriger une opération destinée à différer le remboursement de 1 500 M \$ pendant une période oscillant entre 5 et 8 ans. Des tensions politiques empêchent que l'accord de principe, arrêté en septembre, ne soit débloqué avant la fin de 1991. La réduction dramatique des réserves de change qui couvraient en juin seulement 10 jours d'importation invite le gouvernement Ghazali à essayer de mobiliser des ressources financières alternatives qui permettraient à l'Algérie de conserver une marge d'autonomie sur la gestion de son économie et d'échapper ainsi à l'intervention et à la supervision directe des organismes financiers internationaux. La nouvelle loi sur les hydrocarbures approuvée en décembre est présentée comme

(1bis) Libéralisation du commerce extérieur, convertibilité partielle et dévaluation du dinar, ouverture du marché local aux sociétés étrangères, assainissement des entreprises publiques...

la « panacée » qui permettrait d'obtenir en 1991 des revenus financiers extraordinaires de 7 milliards de \$ par le biais de deux voies complémentaires :

- la vente anticipée d'hydrocarbures qui consiste à payer à l'avance et à récupérer le pétrole brut à moyen terme ;
- la vente jusqu'à 49 % des droits d'accès aux compagnies pétrolières étrangères, leur permettant de participer à l'exploration et à l'exploitation tant des gisements de gaz que de pétrole, en échange d'investissements technologiques destinés à découvrir de nouveaux gisements ainsi qu'à augmenter le taux de récupération des gisements, déjà en exploitation.

L'anti-américanisme exprimé dans les manifestations populaires qui ont lieu pendant la guerre du Golfe ainsi que la prise de position officielle du régime qui, sans abandonner sa volonté de médiation, accuse les Etats-Unis et la coalition internationale d'outrepasser les mandats des Nations Unies contribue, sur le plan politique, à teinter de méfiance les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis dans les premiers mois de l'année. Pendant la guerre, le gouvernement nord-américain ferme son école en Algérie, évacue une partie de ses diplomates et recommande à ses citoyens de ne pas visiter le pays. Une fois la guerre terminée, Washington avertit l'Algérie, après la publication d'un rapport alarmiste de la CIA, qu'elle ne tolérerait pas que le seul pays arabe ayant une capacité nucléaire qui n'ait pas signé le traité de non-prolifération nucléaire continue la construction d'un nouveau réacteur de technologie chinoise sans la supervision de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique. Les autorités algériennes revendiquent leur souveraineté technologique et acceptent finalement en juin, sous les pressions diplomatiques et financières, de soumettre leurs installations à l'inspection de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique. En août, les relations politiques reprennent un cours normal quand le secrétaire d'Etat nord-américain, James Baker, se rend en visite dans le pays et invite l'Algérie à participer à titre d'observateur à la conférence de Paix sur le Moyen Orient. Le nouveau climat dans les relations bilatérales se reflète dans la décision adoptée en septembre par le gouvernement nord-américain de fixer une quote-part annuelle de 40 000 visas d'immigration pour les trois prochaines années pour les citoyens algériens ou originaires de l'Algérie. La reprise des relations politiques ne peut toutefois éviter que les échanges commerciaux entre les deux pays, ralentis durant les premiers mois de l'année, se réduisent en termes globaux. Les Etats-Unis cèdent à l'Italie la place de premier client de l'Algérie mais continuent à être leur troisième fournisseur. En fin d'année, le gouvernement américain, préoccupé par le déficit de la balance commerciale bilatérale, accorde plusieurs subventions et prêts. Parmi ceux-ci, on remarquera le prêt de 500 M \$ destiné à financer l'achat de produits agricoles américains à partir de mars 1992. La politique d'ouverture et de libéralisation économique algérienne attire l'attention d'importantes entreprises américaines sur les secteurs de l'énergie et des finances. En juin, la déclaration de l'Etat de Siège n'empêche pas la Prudential Securities de réaffirmer sa confiance en l'Algérie et de signer un accord avec la Banque Centrale à qui elle garantit des prêts pour une valeur de 4,5 milliards de dollars, étalés sur trois ans et consacrés à la restructuration de la dette extérieure algérienne. La Prudential Securities, qui avait demandé au même titre que la CitiBank une autorisation pour son

implantation permanente en Algérie, est l'une des premières sociétés étrangères à recevoir l'accord de créer une société financière d'un capital de 30 M \$, qui travaillerait dans le secteur des assurances, finances et offres de crédit. Dans le domaine énergétique, la Occidental Oil & Gas Corporation obtient une concession de 23 000 km² à l'est d'Hassi R'Mel pour faire des prospections pétrolières et la compagnie américaine Shell international signe un accord avec Sonatrach pour la livraison de 2,4 milliards de m³ de gaz naturel liquéfié sur une période de 15 ans. En revanche, la situation politique instable empêche tous les opérateurs économiques de manifester la même confiance envers l'Algérie et met en danger les investissements massifs que le gouvernement algérien espérait attirer, grâce à la réforme de la loi sur les hydrocarbures. Par exemple, la banque new-yorkaise, Bankers Trust, bloque à la fin de l'année l'accord conclu à l'automne entre le Comité Bancaire International et l'Algérie ce qui met en péril tout le processus de restructuration de la dette commerciale algérienne.

Les relations avec le Canada se sont également vues conditionnées par le climat d'instabilité politique et la détérioration de la balance des paiements algérienne. L'aide de l'Agence Canadienne pour le Développement International diminue au cours de 1991, bien que l'Algérie continue à être le principal bénéficiaire africain de cette dernière. La perte de confiance en l'Algérie n'empêche pas l'ACDI d'octroyer une ligne de crédit de 20 M \$ à la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural destinée à favoriser l'importation de produits canadiens, ce qui permet à l'autre grand partenaire nord-américain de consolider sa place de 8^e fournisseur du marché algérien. Le secteur énergétique, qui aussi, intéresse les entreprises canadiennes qui commencent à conquérir une place stratégique. Plusieurs entreprises ont signé des accords avec la Sonatrach pour participer à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures : en juin, la Gulf Canada Ressources Limited et en août, l'International Petroleum Corporation, qui réalisera ses prospections sur une région de 8 600 km² située au nord de Bechar; en octobre, la Norcen Energy Resources y Ercor, qui réalise ses prospections sur un terrain de 13 500 km² situé au nord-ouest du gisement d'Hassi R'mel.

Les possibilités offertes par le processus de libéralisation économique, ainsi que le souci algérien de diversifier ses partenaires permettent cette année l'arrivée sur le marché de nouveaux pays industrialisés, comme la Corée du Sud, avec lesquels l'Algérie n'entretenait jusqu'à présent que des relations commerciales limitées. La compagnie coréenne Daewoo, qui projetait de construire une chaîne de montage de bus et minibus, est la première entreprise étrangère qui commence à vendre directement ses voitures en monnaie locale. Samsung, à son tour, s'est unie à l'entreprise publique algérienne ENAPEM pour construire une chaîne de montage qui produit 50 000 « personnel computer » par an.

Malgré le dynamisme de ce dragon de l'Asie, le Japon continue à être le principal partenaire asiatique de l'Algérie. Au mois d'avril, la Jeximbank accorde une ligne de crédit de 155 M \$ destinée à financer l'importation de pièces de rechange, pneus et équipements industriels japonais; uni à l'active présence sur le marché algérien d'entreprises du secteur automobile (Honda, Komatsu et par dessus tout Nissan) ceci permet au Japon d'augmenter sa pénétration commerciale sur le marché. Outre des aides non négligeables au développement,

le Japon continue à s'intéresser au secteur énergétique. En septembre, la Cltoh Cie signe un accord-cadre avec la Sonatrach pour collaborer au développement des gisements de gaz naturel du sud-est algérien à partir de 1995 et à la construction d'une unité de méthanol. Sur le plan financier, le Japon, second créancier de l'Algérie avec une dette de 5 MM \$, répond favorablement aux demandes de crédit des autorités en dépit des tensions politiques internes. En août, à la suite de la visite du ministre algérien de l'Economie, le gouvernement japonais s'est engagé à co-financer le prêt de 350 M \$ que la BIRD avait accordé en juin. Cependant, le déblocage de ce prêt dépend du résultat des négociations que mènent les banques commerciales, dirigées par le Crédit Lyonnais, pour « reprofiler » la dette à court et moyen terme.

Les relations avec la Chine sont axées sur la coopération nucléaire. L'Algérie, qui dispose d'importantes réserves d'uranium sur la frontière avec le Niger, a commencé son programme nucléaire au milieu des années 60, et inauguré après 1989 son premier réacteur nucléaire construit à l'aide de technologie argentine (2). Pékin fut le partenaire choisi par l'Algérie en 1986, à la suite des refus de Bonn, Paris et Ottawa pour la fourniture d'équipements nucléaires, jusqu'à ce qu'elle ait signé le traité de non-prolifération. La Chine a aidé à la construction d'un réacteur nucléaire d'une puissance de 15 M.W. situé dans la région d'Aïn Oussera, officiellement destiné à l'usage civil.

La disparition du bloc soviétique oblige les pays non-alignés à réviser leurs objectifs et à s'adapter à la nouvelle situation internationale. Dans ce nouveau contexte international, les relations de l'Algérie avec les pays du sud sont plus limitées que jamais. En 1991 le seul accord à signaler est celui de l'Algérie et l'Uruguay qui octroie à cette dernière une ligne de crédit de 10 M \$ pour financer les importations algériennes de viande.

Malgré la guerre du Golfe et la mauvaise conjoncture internationale, le **Maroc** obtient en 1991 des résultats économiques assez satisfaisants, qui consolident son intégration dans le système économique international.

La rapide victoire de la coalition alliée a limité l'impact négatif que le conflit du Golfe avait eu sur l'économie et sur le fragile équilibre social du pays. Au cours du premier semestre, le prix des importations énergétiques a augmenté de l'ordre de 23,1 % tandis que les recettes provenant du tourisme, le secteur le plus touché par la guerre, tombent de façon spectaculaire. L'augmentation de 13 % du tourisme maghrébin au cours des 9 premiers mois de 91 ne peut contrecarrer la diminution de 37 % du nombre de touristes européens et nord-américains qui visitent le Maroc, ce qui engendre un manque à gagner de 610 M \$ dans un secteur qui fournit 260 000 emplois directs. Le blocus économique décrété par l'ONU contre l'Irak après l'annexion du Koweït paralyse les exportations marocaines vers ces pays, ce qui entraîne une manque à gagner de 400 M \$ (3). Le Maroc a pu faire face à ces contraintes grâce à une excellente

(2) HAMIDI (Kader) : Le Nucléaire en Algérie : l'aventure inachevée. – *Algérie-Actualité* (1328), 28/3/1991 : 21-23.

(3) BESSIS (Sophie) : Les politiques d'ajustement au Maghreb in *El Magreb tras la crisis del Golfo : transformaciones políticas y orden internacional*, Granada, Universidad de Granada, (sous presse).

récolte ainsi qu'aux dividendes obtenus pour sa participation dans la coalition anti-irakienne : l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis lui fournissent le pétrole gratuitement pour une valeur de 1 000 M \$ et effacent des dettes de l'ordre de 3 600 M \$ (4). L'exceptionnelle récolte de céréales de 1991 (85,3 millions de quintaux), supérieure à celle record de 1985, a contribué aussi à compenser les difficultés économiques dérivées de la guerre du Golfe et permet au Maroc de finir l'année avec des performances encourageantes. Le PIB augmente en 91 de 5,1 % contre 2,6 % en 90 et 1,5 % en 89. Le déficit du trésor diminue et représente 3,1 % du PIB au lieu de 3,6 % en 90 et ce malgré l'augmentation des dépenses sociales décrétée après les émeutes qui ont secoué les villes de Fez et de Tanger en décembre 90. Les réserves de change augmentent de 2 100 millions de dollars en 90 à 2 800 en 91, l'équivalent de 4 mois et demi d'importations.

Au tableau des points noirs, il convient d'inscrire la tendance à la dégradation de l'état des échanges extérieurs amorcée en 1989. Malgré le ralentissement du rythme d'accroissement des importations (5 %), le taux de couverture stagne (62,4 %) et le déficit commercial, établi à 22,8 milliards de dirhams, s'aggrave de 3 % par rapport à celui de 90. Dans un tel contexte, caractérisé par le ralentissement de la croissance des revenus envoyés par les travailleurs marocains à l'étranger (+ 4 % seulement) et la baisse des recettes touristiques (18 %) l'équilibre de la balance des paiements n'est maintenu que grâce aux concours extérieurs reçus et au rééchelonnement de la dette extérieure. L'importance que les autorités marocaines concèdent aux investissements étrangers est démontrée par les mesures adoptées cette année-là : sur le plan institutionnel, on crée en juillet un nouveau ministère des Investissements Extérieurs, dirigé par Mohammed Mdaghri Alaoui; d'un point de vue législatif, on approuve en mai un nouveau code régissant la prospection et l'exploitation des hydrocarbures, destiné à attirer les investissements des sociétés privées étrangères dans un pays obligé d'importer 90 % de ses besoins énergétiques; en juin, le Parlement approuve le projet de loi relatif à la création d'une zone « off shore ». Le Maroc poursuit en 1991 la privatisation du secteur public : en septembre est créée une commission de transfert qui complète la structure prévue par la loi sur les privatisations; les premières privatisations (transports et industries) sont étudiées par le comité d'évaluation qui sélectionne à la fin décembre 39 entreprises prioritaires.

En 1991, les institutions financières internationales continuent à appuyer les efforts de redressement économique du « bon élève marocain », en applaudissant des résultats qui ne peuvent toutefois pas cacher le profond déficit social que subit la société marocaine après 10 ans de politique d'ajustement (5). La Banque Mondiale, qui de temps en temps stigmatise ce déficit social, souligne dans son rapport sur le Maroc publié en décembre 91 que peu de pays en développement ont enregistré d'aussi bons résultats pendant la seconde moitié des années 80. D'après la BIRD, le Maroc serait, parmi les pays endettés à

(4) MAIRS, (Jon) : Morocco looks to life after debt - *Middle East Economic Digest* 10/4/1992 : 4-6.

(5) BESSIS (Sophie) : Comment désamorcer la bombe sociale au Maroc ? - *Le Monde Diplomatique* (457), Avril 1992 : 9.

revenu moyen, celui qui aurait obtenu le meilleur taux de croissance pendant la période de 1982 à 1990. La confiance des milieux internationaux dans la politique de libéralisation économique marocaine s'est concrétisée, après la fin de la guerre du Golfe, par la relance des prêts publics octroyés au royaume chérifien qui ont atteint un volume de 7,2 milliards DH. En 1991, la BIRD lui accorde des prêts évalués à 3 milliards DH, destinés à favoriser les réformes du secteur financier, l'investissement dans le milieu rural et les infrastructures ainsi que le développement du secteur privé.

À la fin de 1991, l'endettement du Maroc est de 21 100 millions de dirhams au lieu de 23 500 fin 90, et ce, grâce à l'effacement d'une grande partie de la dette arabe. Les autorités économiques marocaines, qui renoncent à bénéficier de la seconde phase du plan Brady pour la réduction de la dette commerciale, consacrent les derniers mois de l'année à négocier avec le FMI un soi-disant dernier prêt d'ajustement structurel qui devrait être signé au cours du premier trimestre 92.

La position du Maroc dans le système international se voit renforcée cette année grâce à son élection en octobre comme membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour deux ans, à partir du 1^{er} janvier 1992.

En 1991, les relations entre le Maroc, le seul état maghrébin ayant participé à la coalition anti-irakienne, et les Etats-Unis se sont intensifiées. De hauts responsables américains se sont rendus au Maroc après la fin de la guerre du Golfe : Frederick Vreeland, sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires du Proche Orient, en mars, Ronald Roskens, administrateur de l'USAID en juin et James Baker, secrétaire d'Etat, en août. A son tour, le souverain marocain se rend en visite officielle aux Etats-Unis en septembre, deux semaines après la proclamation d'un cessez-le-feu au Sahara Occidental. Ces visites sont liées à la relance du processus de paix au Moyen Orient ainsi qu'à la réactivation du référendum d'autodétermination du Sahara Occidental. Washington aimerait que Hassan II – Président en exercice du Comité Al-Qods – joue un rôle actif de médiateur, afin de faire réussir la conférence de paix israëlo-arabe sous l'égide américano-soviétique. En contrepartie de cette médiation, le souverain marocain essaie d'obtenir l'appui ferme de « la seule grande puissance qui reste dans le monde » et qui de surcroît « contrôle » l'ONU dans le processus référendaire initié dans le Sahara Occidental (6). Les marocains ne réussissent pas à obtenir cet appui explicite à leurs thèses sur le sujet du dossier saharien, mais ils sont récompensés de leur attitude pendant la guerre du Golfe. Le 28 février 1991, les deux pays signent un accord de rééchelonnement d'une partie de l'aide américaine (128 M \$) pour une période de 20 ans, avec 10 ans de grâce, à des taux d'intérêt réduits, en application de l'accord de rééchelonnement conclu en septembre 90 avec le Club de Paris. L'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) augmente son aide aux PME exportatrices marocaines (don de 25 M \$ en août et de 18,3 M \$ en septembre). Le Maroc continue à être le troisième pays après l'Égypte et le Bangla Desh qui reçoit l'aide nord-américaine la plus importante. Dans le domaine agricole, les Etats-Unis accordent un

(6) BERRAMDANE (Abdelkhalq). – *Le Sahara Occidental enjeu maghrébin*. – Paris, Karthala, 1992 : 194-195.

prêt de 35 M \$ destiné à l'importation de 170 000 tonnes de blé. La confiance nord-américaine en le Maroc, considéré comme un allié fidèle dans la région, facilite en novembre la signature d'un accord préliminaire pour l'achat de 20 chasseurs F-16 « Falcon » dans le cadre de la coopération militaire.

Le fait qu'on parle français au Canada contribue de manière importante au développement des relations avec le Maghreb. 65 000 marocains, pour la plupart juifs, décidèrent de s'installer à Québec depuis les années 60. La possibilité d'accéder à la technologie nord-américaine par le biais d'une langue plus accessible explique l'intérêt des marocains pour intensifier leurs relations avec le Canada dans les domaines de l'énergie ou des télécommunications, par exemple. Dans ce dernier domaine, l'Office National des Postes et Télécommunications obtient un prêt important de 58,5 M \$ canadiens destiné à financer l'installation de 96 000 nouvelles lignes téléphoniques.

Les relations entre le Maroc et les pays d'Extrême Orient continuent à être bonnes et se centrent cette année sur les questions politiques. Plusieurs échanges de visites avec la Chine, membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, attestent d'un bon niveau de relations bilatérales. En avril, le vice-président chinois des Affaires Étrangères se rend au Maroc. En août, son homologue marocain lui rend la visite, préparant ainsi le voyage officiel du prince héritier dans la région en novembre. De son côté, le Japon, 7^e client du Maroc et un des pays avec lequel la balance commerciale bilatérale est positive, recevra l'héritier marocain en septembre. Cependant, le bon niveau des relations politiques n'aura pas été suffisant en 91 pour attirer des investissements japonais importants. On relève uniquement quelques dons pour aider à la construction d'un arsenal à Agadir et pour y créer là-bas une école de formation.

En **Tunisie**, l'année a été marquée par les efforts du gouvernement pour faire face aux répercussions économiques de la Guerre du Golfe et pour récupérer la confiance internationale, gravement détériorée pendant le conflit.

Le tourisme et le textile, les deux secteurs d'activité qui rapportent le plus de devises au pays et qui emploient près de 22 % de la population active, ont été durement frappés par la Guerre du Golfe. En février, on estima que le tourisme pourrait accuser une baisse des recettes de 40 % due à la désaffection des touristes européens. Le chiffre d'affaires du textile, qui en 1990 avait assuré près du tiers des recettes d'exportation, était en baisse de 25 % à cause de la diminution des commandes des sous-traitants européens qui préféraient s'adresser ailleurs (7). De plus, plusieurs membres de la coalition internationale pénalisent la Tunisie pour s'être ralliée aux thèses de Bagdad durant le conflit. Les investissements arabes subissent un important ralentissement (8), alors que l'Arabie Saoudite et les États-Unis réduisent de manière drastique leur aide économique.

(7) MARCAILLOU (Laurent) : La Tunisie en panne de croissance. — *Jeune Afrique* (1588), 5/6/1991 : 57-59.

(8) Les pertes financières de la Tunisie à cause de la Guerre du Golfe sont estimées à 375 M \$, dont 41 % devrait être couvert par le Fonds Arabe pour le Développement Économique et Social (FADES) basé à Koweït ville. Sur le plan des exportations, les pertes commerciales ont été évaluées à 51 M \$, dont 97 % vers l'Irak et 3 % vers le Koweït. Voir *Jeune Afrique* (1571), 6/2/1991 : 4.

Cette sombre situation économique pousse le gouvernement à réformer la Loi des Finances et à reconsidérer à la baisse ses prévisions économiques optimistes pour 1991. Outre une croissance au mieux nulle, la Tunisie s'attendait au début mars à enregistrer un déficit de la balance des paiements de 650 M DT au lieu de 380 initialement prévus. Cependant, à la fin de l'année, les résultats sont beaucoup moins alarmants. La croissance a réussi à se situer à 3,5 %, grâce surtout à une récolte céréalière, jamais égalée, de 25,5 millions de quintaux (en hausse de 15 %). Le déficit de la balance commerciale a diminué de 21,9 % et le taux de couverture est passé de 64 % en 1990 à 71 % en 1991. Le déficit de la balance des paiements est donc de 595 millions de dinars grâce à l'augmentation des exportations et à la reprise du secteur touristique à partir du mois d'août.

La dette extérieure à la fin de 1991 est de 6,9 M \$ avec un service englobant 22 % des recettes courantes. Bien que préoccupant, l'endettement équilibre la détérioration de l'image d'un pays modéré que la Tunisie s'était forgée auprès des pays occidentaux depuis l'indépendance. A la fin des hostilités, les autorités tunisiennes déploient une intense activité diplomatique, essayant ainsi de regagner la confiance internationale dans un moment où le pays avait plus que jamais besoin d'aide pour pallier les conséquences économiques de la guerre. Le président Ben Ali se rend sept fois en visite à l'étranger et reçoit cinq chefs d'état. Le Premier Ministre se déplace à six reprises et reçoit quatre chefs de gouvernement. Le Ministre des Affaires Etrangères va dix-neuf fois à l'étranger et accueille trente six responsables (9). Le personnel diplomatique tunisien reçoit, durant la conférence des ambassadeurs de Tunisie à l'étranger tenue à la fin du mois d'août, des directives claires sur les fonctions qui lui sont assignées : consolider la place de la Tunisie sur la scène internationale, aider à l'ouverture de débouchés plus larges pour les produits nationaux et attirer les investissements extérieurs nécessaires pour achever le processus de restructuration économique (10). Pour atteindre ces objectifs, on restructure le ministère des Affaires Etrangères en l'adaptant aux nouvelles priorités de la politique extérieure et on renforce la présence de la Tunisie dans les forums internationaux; de nouveaux représentants de l'Etat sont désignés dans les capitales les plus sensibles : Kacem Bousnina, ancien diplomate qui avait dirigé pendant 10 ans l'Ambassade de Ryadh, est à nouveau désigné ambassadeur en Arabie Saoudite; Mohammed Ennaceur, ex-ministre des Affaires Sociales grâce à ses bonnes relations avec le Bureau International du Travail, est nommé ambassa-

(9) BEN SLIMEN (Mohamed) : L'Offensive de charme de la Tunisie.- *Information Économique Africaine* (213), 1991 : 21-22.

(10) Le texte du Discours prononcé par BEN ALI pendant la clôture de la Conférence le 2 septembre 1991, in *Etudes Internationales* (2), 1991 : 152-156.

deur auprès des organismes internationaux de l'ONU à Genève; Ismail Khelil, ex-ministre des Finances puis des Affaires Etrangères et grand familier du FMI et de la BIRD, devient ambassadeur à Washington.

Les besoins de financement extérieur pour 1991, estimés à 1 400 MD, obligent la Tunisie, qui avait renoncé en 1990 à une partie de crédit que lui avait accordé le FMI, à recourir de nouveau aux institutions financières internationales. Celles-ci renouvellent la confiance dans un pays, qui selon la Banque Mondiale « avait réalisé des progrès remarquables » dans le processus de restructuration économique commencé en 1986 (11). Le FMI accepte en août – ce qu'il fait très rarement – de prolonger d'un an l'accord signé en 1988, en mettant à la disposition de la Tunisie 90 M \$ supplémentaires et étudie la possibilité d'offrir à Tunis un de ses mécanismes de financement compensatoire qui rendrait moins douloureuse la diminution des recettes touristiques de 1991 consécutive à la guerre du Golfe. La BIRD, qui voudrait que la Tunisie aille plus vite dans la réduction des subventions à la consommation, la restructuration du secteur public et la libéralisation du commerce extérieur, renouvelle également son soutien à l'économie tunisienne. Outre plusieurs prêts octroyés au cours de l'année, la BIRD accorde en décembre un important prêt d'ajustement structurel de 250 M \$, qui devrait aider à achever, au cours du VIII^e plan, l'assainissement du système financier et à prendre les mesures macro-économiques nécessaires à la réussite de la libéralisation ainsi qu'à atténuer les effets sociaux de la privatisation.

Les relations avec les Etats-Unis sont gravement gênées par la position que le gouvernement tunisien avait adoptée pendant la Guerre du Golfe. Le gouvernement américain, déçu par le fait que Tunis ait critiqué le déploiement des troupes étrangères dans le Golfe et les « efforts des alliés en vue d'obliger l'Irak à abandonner le Koweït », sanctionne durement la Tunisie. L'aide américaine diminue drastiquement en février et passe de 58,8 M \$ en 1990 à 19,4 M \$ en 1991. Cette réduction concerne l'aide économique qui baisse de 12,5 M \$ à 3 M \$ et surtout l'aide militaire qui en 1990 avait été de 30 M \$ et qui cette année est totalement supprimée. Néanmoins, l'aide alimentaire de 16 M \$ est maintenue.

Une fois la guerre terminée, les autorités tunisiennes multiplient leurs gestes de conciliation envers Washington, essayant d'améliorer les relations avec la seule superpuissance militaire du nouvel ordre international. En mars, par exemple, Habib Boulares – coupable aux yeux des occidentaux d'un excès de zèle pro-irakien – est remplacé par Habib Ben Yahya, ex-ambassadeur à Washington. Ce remplacement au poste de ministre des Affaires Etrangères coïncide avec l'éloignement progressif du régime tunisien de Bagdad, le nouveau « paria » du système international. Même si les contacts bilatéraux ne s'interrompent jamais, les relations entre les deux pays ne reprennent un cours normal qu'en août, lors de la visite que James Baker effectue à Tunis pour chercher l'appui de la Tunisie à l'initiative nord-américaine de paix au Moyen Orient (12).

(11) GUERBOUJ (Salem) : Quand la Banque Mondiale dissèque le Maghreb. – *Réalités* (326), 6/12/1991 : 20-21.

(12) HIETT (Peter) : Baker in the Maghreb. – *Middle East International* (406), 16/8/1991 : 11.

Dans le domaine commercial, les relations entre les deux pays ne sont pas aussi importantes que celles que la Tunisie entretient avec les pays membres de la CEE. Les Etats-Unis importent de Tunisie beaucoup plus qu'ils n'en exportent; ils absorbent ainsi 4,8 % des exportations tunisiennes et fournissent 0,9 % de leurs importations, ce qui les situe comme 5^e client et 10^e fournisseur de la Tunisie. Dans le domaine industriel, le secteur énergétique est celui qui éveille le plus l'intérêt des entreprises nord-américaines. En juin, la société Marathon, associée l'année antérieure à l'ETAP, découvre au sud de Tunis un important gisement de pétrole qui renferme des réserves évaluées à quelques cent millions de tonnes de pétrole léger et prévoit de commencer l'exploitation à partir de 1992. La Tunisie, dont la production d'or noir déclinait inexorablement, pourra, grâce à cette importante découverte, retrouver une production annuelle de l'ordre du double de sa consommation. A la fin de l'année, la General Motors annonce la réouverture de sa chaîne d'assemblage, fermée en 1988, avec pour objectif la production de 4 000 véhicules légers destinés au marché local et à tout le nord de l'Afrique.

Les relations commerciales et la coopération financière avec les pays industriels non-européens restent modestes malgré les efforts déployés par la diplomatie tunisienne pendant l'année. La Tunisie ne reçoit aucun prêt important du Canada et du Japon. Les relations avec Tokyo sont axées sur le domaine politique malgré les efforts du Ministre tunisien des Affaires Etrangères qui sollicite en juin, au cours de sa visite officielle au Japon, un nouveau prêt de la Jeximbank qui permettrait au pays de poursuivre son programme d'ajustement structurel.

Dans le cadre de la politique de diversification des partenaires économiques et commerciaux, la Tunisie intensifie ses relations avec quelques pays de l'Extrême Orient et de l'Amérique Latine. Les relations avec la Chine atteignent un bon niveau, tant dans le domaine politique qu'économique. La visite d'état du Président Ben Ali à Pékin, en avril, un mois après la réunion de la Commission Mixte, facilite la signature d'un accord de coopération économique et technique ainsi que l'obtention d'un prêt de 9,2 M \$. De plus, la Tunisie renforce ses relations avec l'Inde et l'Indonésie, qui augmentent leurs achats de phosphates. Les contacts avec l'Amérique Latine ont été traditionnellement très faibles. Cette année, malgré les difficultés rencontrées par ses exportations de phosphate en Uruguay et au Brésil, la Tunisie relance les relations avec les pays de la pointe sud de l'Amérique du Sud. Les contacts avec le Brésil connaissent une relance après l'ouverture de l'ambassade tunisienne à Brasilia en 1989 : création d'une Commission Mixte de coopération, ratification d'un accord commercial et concertation politique entre les deux pays dans les forums internationaux comme l'ONU. Les relations avec l'Argentine se développent également. Carlos Menem est le premier président sud-américain qui visite le pays. Au cours de son séjour en Tunisie en octobre, trois accords de coopération sont signés sur l'intensification du partenariat industriel, et notamment l'accord réciproque de la clause de nation la plus favorisée.

La situation financière de la **Libye** s'est améliorée en 1991 grâce aux retombées économiques de la crise du Golfe. L'économie libyenne, tributaire des revenus pétroliers, a été favorisée par la hausse des cours du brut. Cependant,

elle n'a pas pu pleinement profiter de la conjoncture, puisqu'elle n'augmente que légèrement sa production (de 1,1 million de barils/jour en 1989 à 1,37 en 1990 et 1,46 en 1991) à cause de l'embargo américain qui l'empêche d'accéder à la technologie de pointe dans le domaine de l'extraction pétrolière depuis 1986. Malgré ce handicap, ses revenus pétroliers, bien qu'ils n'atteignent pas leur niveau de 1980 (22 milliards de \$) dépassent toutefois en 1990 et 1991 le cap des 10 milliards de \$ nécessaires au financement de ses exportations. Le PIB a progressé en 1991 de 10 % atteignant 8,6 milliards de \$ grâce surtout aux percées des investissements extérieurs faits par la Libyan Arab Foreign Investment Company (13). La Balance des Paiements s'est équilibrée en dépit des importations liées à l'ouverture des frontières avec la Tunisie et l'Égypte. L'amélioration des Comptes Extérieurs a également permis à la Libye de régler une partie de sa dette accumulée pendant les années difficiles. Estimé à 5,4 milliards de \$ en 1989, le montant de cette dette est retombé en 1991 à 4,2 milliards de \$ (14).

Le régime libyen amorce en 1988 un timide processus de libéralisation politique et économique (15), et se refuse à abandonner le dirigisme étatique qui caractérise sa démarche économique. Les secteurs stratégiques (pétrole, gaz et industrie lourde) continuent à être sous la tutelle de l'État, même si le petit commerce a été libéralisé (près de 300 PME sont passées de la tutelle de l'État à l'initiative privée (16); on envisage de plus l'idée d'ouvrir le pays au tourisme (17). Le rôle moteur qu'exerce l'État sur l'économie du pays se reflète dans les grands travaux qui fascinent le colonel Kadhafi. Le plus important de tous est le Grand Fleuve Artificiel dont le premier tronçon (sur cinq) a été inauguré avec faste en août. Les travaux assurés par la société sud-coréenne Dong Ah ont commencé en 1983. Il s'agit de transporter l'eau souterraine du désert situé dans le sud vers les terres cultivables de la côte. 20 % de cette eau sera destiné aux usages domestiques et 80 % aux usages agricoles, ce qui permettra de doubler en 1995 la superficie des terres arables et de diminuer par conséquence la dépendance alimentaire. Cette opération oblige à ajourner d'autres projets de développement et représente un coût total estimé à 25 milliards de \$. Sans l'appui des institutions financières internationales, tous les libyens participent au financement du fleuve par le biais d'un impôt spécifique adopté pour la réalisation de ce projet. La rentabilité de ces travaux pharaoniques sera appréciée en fonction de la durée effective du fleuve. La firme britannique Brown & Root, responsable de la conception technique du réseau de canalisations, estime qu'il y aurait de l'eau pour 400 ans dans les nappes phréatiques du désert, alors que des experts indépendants estiment qu'il n'y aurait des réserves que pour 50 ans (18).

(13) SOHBI (Samir) : La Libye clôt le «livre vert». – *Arabies* (70) Octobre 1992 : 47-50.

(14) *Le Monde* : *Bilan Économique et Social 1991*. – Paris, 1991 : 114.

(15) VANDEWALLE (Dirk) : Qadhafi's "perestroika" : economic and political liberalization in Libya. – *Middle East Journal* Vol 45 (2), Spring 1991 : 216-231.

(16) VASSALLUCCI (Jean-Louis) : Les Bons comptes de Kadhafi. – *Jeune Afrique* (1600), 28/8/1991 : 42-43.

(17) *African Research Bulletin. Economic Series*, Vol. 28 (6), 1991 : 10.458.

(18) AMIAR (Jamal) : L'inauguration de la première tranche du «fleuve artificiel» libyen. – *La Vie Économique* 12/9/1991 : 12.

Au cours de 1991, la lutte contre la « Lucilie bouchère », mouche carnivore sud-américaine apparue en 1989 sur le territoire libyen, qui menace tout le cheptel de l'Afrique du nord, continue. Le programme lancé en vue de l'éliminer a exigé quelques 50 M\$ fournis par une douzaine de pays dans le cadre d'une campagne d'urgence mise à exécution par la FAO et d'autres agences spécialisées de l'ONU. Le programme de radiation de la « Cochiommya homnivorax » s'achève avec succès en octobre et permet à Tripoli d'établir une voie de dialogue avec le département d'Etat des Etats-Unis qui avait participé à son financement.

Les relations avec les Etats Unis sont caractérisées, une année de plus, par les tensions politiques. Les accusations formulées par Washington contre la Libye pour son appui au terrorisme international et son implication dans l'attentat de Lockerbie ont empêché la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays malgré les nombreux appels et ouvertures symboliques effectués par Tripoli. La position conciliante adoptée pendant le conflit du Golfe n'est pas suffisante pour obtenir le « grand pardon » nord-américain. Les américains demeurent inflexibles vis à vis de la Libye : en janvier, le gouvernement nord-américain proroge pour la cinquième année consécutive les sanctions économiques imposées à la Libye : gel des avoirs libyens déposés dans les banques américaines, embargo sur les ventes d'armes, les transactions commerciales et les prêts; en février, les informations diffusées par plusieurs agences de communication allemandes sur la tentative libyenne de construire des souterrains et autres bunkers blindés pour préserver son potentiel d'armement chimique créent un nouveau point de friction dans les relations bilatérales; en mai, le rapport annuel du département d'Etat sur le terrorisme continue à mentionner la Libye parmi les pays qui soutiennent le terrorisme international et le Département du Trésor interdit, sous peine d'amende, les relations commerciales avec 48 sociétés considérées comme agents du gouvernement libyen (19). Après deux ans d'entraînement au Tchad et plusieurs mois de déplacement à travers l'Afrique, le gouvernement américain accorde en mai, le droit d'asile à 350 ex-prisonniers de guerre libyens entraînés par la CIA au Tchad pour renverser Kadhafi. D'après les informations publiées par le journal Al-Hayât en décembre, les ex-soldats libyens continueraient à recevoir un entraînement militaire aux Etats-Unis (20). La fermeté de Washington n'empêche pas le colonel Kadhafi, qui vit dans la hantise d'une nouvelle intervention américaine, de profiter de toutes les occasions pour proclamer son souhait de normaliser ses relations avec les Etats-Unis, qu'il continue pourtant de qualifier de « première puissance impérialiste du monde » (21). Le président Moubarak devient, après l'intensification des relations entre le Caire et Tripoli, le principal avocat de la Libye auprès de Washington. Le « raïs » égyptien obtient du Secrétaire des Etats-Unis qu'il souhaite en août la bienvenue à la Libye comme observateur à la Conférence de Paix au Moyen Orient, mais il ne peut éviter que

(19) On compte parmi ces sociétés : Libyan Arab Airlines, Libyan Arab Foreign Company (LAFICO), Arabian gulf Oil Company (AGOCO), Umma Al-Jawwaby Oil Service et Tamoil Italia. Voir la liste complète in : *Middle East Economic Digest* 17/5/1991 : 18-19.

(20) *Al-Hayât* 23/12/1991 : 1.

(21) GUEYRAS (Jean) : La fuite en avant du colonel Kadhafi. - *Le Monde* 16/11/1991 : 4.

la justice américaine et écossaise n'inculpe simultanément, en octobre, les citoyens libyens impliqués dans l'attentat de 1988 contre un appareil de la Panam au dessus de Lockerbie, au cours duquel 270 personnes trouvèrent la mort. A la suite de cette accusation judiciaire, qui exclut la participation syrienne et iranienne dans cet attentat, les gouvernements américain et britannique ont intensifié leurs pressions sur Tripoli et exigent l'extradition des deux agents libyens. Les libyens tout d'abord protestent de leur bonne foi mais très vite, devant la possibilité d'une riposte militaire américaine, ils jouent la carte de la conciliation plutôt que celle du défi utilisée en 1986. Ils multiplient leurs gestes de collaboration, tout en refusant l'extradition des agents inculpés (ouverture d'une enquête judiciaire libyenne dans laquelle sont invités à participer des juges américains et britanniques, détention préventive des inculpés, nomination d'un nouveau chef des services de sécurité). Le colonel Kadhafi lui-même, dans une entrevue qu'il accorde au journal égyptien *Al-Ahram*, se déclare « prêt à rompre avec les mouvements de libération devenus des organisations terroristes, comme l'IRA et à accepter les résultats des enquêtes menées par une commission internationale » (22). Malgré les craintes libyennes, Washington écarte l'option militaire qui provoquerait la colère du monde arabe au moment crucial du recommencement du processus de paix au Moyen Orient et opte pour une stratégie qui combine les pressions diplomatiques et économiques en cherchant l'appui et la légitimité de l'ONU.

La Libye essaie de limiter les effets des sanctions économiques occidentales décrétées en 1986, en intensifiant sa coopération avec les nouveaux pays industrialisés comme la Corée du Sud. Au cours des dernières années, d'importants contrats et travaux publics ont été attribués à des compagnies de ces deux pays au détriment des sociétés européennes et nord-américaines. Les travaux du Grand Fleuve Artificiel, par exemple, sont effectués par un consortium sud-coréen. Les entreprises de ce dragon asiatique sont aussi présentes dans les secteurs pétrochimique et électrique dans lesquels elles obtiennent en 1991 des contrats pour une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars.

Les relations avec les autres pays du sud sont peu importantes. Plusieurs accords sont signés avec la Corée du Nord : en juin, un accord pour l'approvisionnement de missiles SCUD d'une portée de 1 000 km, analogues à ceux utilisés par l'Irak ; en décembre, un autre accord est adopté pour la coopération économique. Durant 1991, des relations diplomatiques s'établissent avec l'Indonésie et l'Uruguay. Une concertation est recherchée avec l'Iran, pays qui est sorti fortifié de la Guerre du Golfe.

La politique extérieure de la **Mauritanie** est conditionnée, comme les années précédentes, par la précarité de la situation économique et la dépendance financière vis à vis de l'extérieur. La dette extérieure est en 1990, de 2 227 M \$, soit 27 % du PIB, ce qui range la Mauritanie parmi les pays les plus endettés du monde (23). Le pays dépend largement des prêts accordés à des conditions favorables et reste tributaire des dons et des aides non remboursa-

(22) *Al-Ahram* 5,6/12/1991.

(23) NAAMTSH (Sabah) : *L'Economie Mauritanienne. - Le Libéral* (55), Décembre 1992 : 30-32.

bles, qui représentent en 1990 57,5 % de l'assistance totale reçue. Les aides sont fondamentalement destinées à couvrir le déficit alimentaire du pays. Dans la période 1990-1991 Nouakchott doit importer l'équivalent de 78 % des besoins alimentaires pour pallier les effets d'une mauvaise récolte, due aux faibles précipitations et à une nouvelle plaie de criquets pèlerins au mois d'octobre. A cela il faut ajouter les difficultés économiques provoquées par la fermeture de la frontière avec le Sénégal (perte des devises provenant de la vente de bétail dans le sud) et la guerre du Golfe (augmentation de la facture énergétique, interruption de l'aide économique arabe et ostracisme des donateurs occidentaux et des institutions financières internationales, au cours des premiers mois de l'année). En 1991 la Mauritanie déploie d'énormes efforts pour récupérer la confiance de ses pourvoyeurs de fonds et améliorer son image internationale, très endommagée par le penchant pro-irakien du régime pendant la guerre du Golfe. Le président Ould Taya promeut en avril, juste après la fin de la guerre, un processus de démocratisation qui devait aboutir, après l'approbation d'une nouvelle constitution en juillet et la reconnaissance de dix nouveaux partis politiques, à l'organisation d'élections présidentielles et législatives en 1992.

L'attitude de « neutralité active » de Nouakchott pendant la guerre du Golfe avait déplu profondément à Washington qui interrompait l'aide bilatérale fin février. Le profil pro-irakien contribue à ajourner la concession de fonds prévue pour 1991 (85 M \$) et provoque l'interruption des négociations avec la BIRD sur un nouveau plan d'ajustement structurel. Les mesures de libéralisation économique adoptées par le gouvernement mauritanien (le monopole étatique de l'importation du blé est supprimé en mars) rendent plus aisée la reprise des contacts avec la Banque Mondiale, en août, et facilitent la concession, en décembre, d'un prêt de 15,7 M \$ pour financer un projet d'amélioration du système de santé. Le potentiel énergétique du littoral mauritanien attire, cependant, l'intérêt du capital privé nord-américain ; la compagnie multinationale TEXACO réalise des prospections pétrolières à Keur Masene, près de la frontière sénégalaise, et au Cap Timiris, entre Nouakchott et Nuadhibu.

La coopération bilatérale avec les pays asiatiques prend la forme de dons et de prêts à des conditions avantageuses : au cours de l'année, la Chine fait un don de 1 450 tonnes de maïs tandis que le Japon accorde un paquet d'aides, pour une valeur de 500 M d'ouguiyas, destiné au financement de plusieurs projets agricoles et au rééchelonnement de la dette. Les contacts avec Tokyo, le client principal de la Mauritanie, se centrent également sur l'étude des possibilités de coopération dans le domaine de la pêche.

*
* *

La disparition de l'Union Soviétique comme Etat est avec la Guerre du Golfe l'autre grand événement qui secoue la vie internationale en 1991. L'aggravation de la crise économique intérieure et le processus de désintégration étatique poussent l'Union Soviétique à renoncer au rôle de superpuissance mondiale, qu'elle avait exercé depuis la seconde Guerre Mondiale. L'appui

soviétique aux résolutions de l'ONU durant la Guerre du Golfe (24) ainsi que son association à l'initiative de paix pour le Moyen Orient, lancée par l'administration Bush, illustrent les mutations en cours dans le nouvel ordre international. Bien qu'ayant abandonné depuis longtemps la prétention d'équilibrer leurs relations avec l'Occident par le biais d'une intensification de leurs relations avec les pays de l'Est, les pays du Maghreb accueillent avec préoccupation l'effondrement de l'ordre bipolaire (25). La disparition de l'unique contre-pouvoir, qui pouvait limiter les excès de la puissance américaine, cause des inquiétudes qui seront mises en évidence pendant la Guerre du Golfe (26).

L'Algérie, qui entretenait avec l'ancienne patrie du socialisme d'importants liens économiques, politiques et militaires, a été prise au dépourvu par les rapides bouleversements qui ont secoué l'URSS depuis 1989. Qu'il s'agisse de la Guerre du Golfe ou du dossier palestinien, Alger n'a compris que tardivement le changement et ne dissimule pas toujours son désappointement. De son côté, la « désidéologisation » de la politique extérieure soviétique contribue à créer des points de friction dans les relations bilatérales. En octobre, Moscou menace d'interrompre ses livraisons de matériel militaire à l'armée algérienne, dotée presque exclusivement de matériel militaire soviétique, si l'Algérie ne fait pas face à ses engagements financiers. L'Algérie qui jusqu'en 1986 avait remboursé ponctuellement ses achats d'armement et de matériel, rencontre depuis lors, des difficultés pour honorer ses engagements. Les accords de rééchelonnement conclus en 1987 et 1989 n'ont pas aplani ces difficultés. La dette bilatérale est évaluée à la fin 1991 à 4 milliards de dollars étalés jusqu'à 2010. L'incertitude, que provoque l'éclatement de l'URSS auprès des autorités algériennes, n'empêche pas de répondre avec célérité à cette nouvelle donne de la situation internationale, en reconnaissant officiellement les nouveaux Etats que constituent la CEI, la Géorgie et les trois Etats baltes à la fin décembre.

Les relations du **Maroc** avec l'URSS sont d'ordre économique. La pêche, qui depuis 1978 était l'un des principaux volets de la coopération bilatérale, préside à nouveau les relations entre les deux pays. L'année commence avec la signature d'un nouvel accord d'une durée de 4 ans qui réduit d'une manière considérable, mais progressive, l'effort de pêche soviétique dans les eaux marocaines. Le volume total de captures autorisées au cours de la première année de mise en vigueur du traité (850 000 tonnes) est très inférieur à ce que l'URSS prétendait (1 500 000 tonnes) au début des négociations. Ce quota se réduira progressivement jusqu'à 195 000 tonnes, la dernière année. En contrepartie, les bateaux soviétiques autorisés à pêcher s'acquitteront d'une redevance en devises convertibles équivalente à 15 % de la valeur des captures réalisées. L'URSS s'engage également à mettre à la disposition des autorités marocaines

(24) FREEDMAN (Robert O.) : Moscou y la Guerra del Golfo. - *Problemas Internacionales* (4), Juillet-Août 1991 : 1-17.

(25) WALL (Tim) : L'Afrique face à la disparition de l'URSS. - *Futuribles* (169), Octobre 1992 : 39-49.

(26) BEN MRAD (Moncef) : Pour un contre pouvoir planétaire. - *Réalités* (311), 28/8/1991 : 4 ; BEN ACHOUR (Rafaa) : Le nouvel Ordre Mondial et l'avenir des arabes. - in *Etudes Internationales* (44), 1992 : 52-59. Voir aussi l'entretien accordé par le ministre algérien des Affaires Etrangères au journal *Le Figaro* 4/3/1991.

deux bateaux de recherche scientifique, un bateau-école ainsi qu'à accorder un traitement préférentiel aux importations de conserves de poissons marocaines. En juin commencent les travaux du barrage de Mjara, l'autre grand projet de la coopération bilatérale. L'URSS co-finance (pour 1 800 millions de dirhams) avec l'Italie, l'Espagne et le FADES une partie importante de ce qui sera le deuxième plus grand barrage d'Afrique. Les autorités marocaines inquiètes des répercussions que pourrait avoir la désintégration de l'URSS sur la coopération bilatérale, s'apprentent à reconnaître à la fin de l'année les 11 républiques qui composent la Communauté des Etats Indépendants (CEI).

Dans le domaine politique les relations de la **Tunisie** avec l'URSS sont cordiales mais peu importantes pour ce qui est de l'économie. L'absence de liens économiques considérables n'empêche pas la Tunisie à continuer de s'inquiéter des événements internes de l'Union Soviétique (27) : en août, le gouvernement condamne le coup d'état manqué contre Gorbatchev ; en septembre, il reconnaît l'indépendance de la Lituanie, de l'Estonie et de la Lettonie. L'année se termine avec la reconnaissance des 11 républiques de la CEI, à la fin décembre.

Les relations de la **Libye** avec l'URSS atteignent le niveau le plus bas depuis l'établissement des relations diplomatiques au début des années 70. Le colonel Kadhafi en surmontant ses préjugés idéologiques envers le communisme, s'était rapproché en 1974 de l'Union Soviétique afin d'équilibrer l'influence des superpuissances dans la région. Il regrette en novembre 1991 que l'URSS ait cessé d'être une superpuissance, « car ceci a créé un déséquilibre mondial » (28).

Les autorités libyennes, qui ont commencé à comprendre après le raid de l'aviation américaine sur Tripoli en avril 1986 que quelque chose était en train de changer dans les rapports de force dans le monde, n'ont cessé de s'inquiéter du rapprochement graduel de la politique étrangère de Moscou de celle suivie par les occidentaux. Les autorités libyennes, voient d'un mauvais œil la décision de l'URSS de permettre aux juifs soviétiques d'émigrer en Israël (29) ainsi que la concentration américano-soviétique dans le problème palestinien, elles critiquent durement Moscou pour avoir donné des informations à Washington sur la quantité et les types d'armes que Tripoli et Bagdad lui avaient achetés au cours des années 70 et 80.

Le manque de confiance mutuelle entre le colonel Kadhafi et le président Gorbatchev devient évident en août pendant la tentative de renversement du numéro 1 soviétique. Le « zaim » libyen avec le président irakien Saddam Hussein est l'unique dirigeant arabe qui applaude le « coup d'Etat » manqué, le qualifiant « d'acte historique courageux ». Le colonel Kadhafi, croit que ce changement servirait les causes arabes ; il prononce le 1^{er} septembre un violent réquisitoire contre Gorbatchev, qu'il accuse d'être le responsable de la liquidation du communisme et du démantèlement de l'URSS. Il se félicite aussi de la proclamation d'indépendance des trois républiques baltes et de leur libération du joug du colonialisme russe.

(27) *Le Renouveau* 19/12/1991 : 8.

(28) Entretien accordé par le colonel Kadhafi à Olga Bisera in : *El Pais* 29/11/1991 : 4.

(29) Voir. - Al-Wahda al-yahudiyya wa-l ma'ru'al-sihyuni. *Al-Wahda* (73) octobre 1990.

Au cours du dernier trimestre de l'année, la Libye nuance son attitude envers Moscou. La crainte d'une nouvelle attaque nord-américaine en représaille de l'affaire Lockerbie, conduit les dirigeants libyens à tenter de se rapprocher de ce qui reste de l'Union Soviétique en cherchant la médiation de Moscou. Les libyens changent leur ambassadeur à Moscou en laissant entendre que son prédécesseur avait trompé le « guide » par ses analyses incorrectes et félicitent Edouard Chevernadze, pour sa nouvelle nomination au poste de ministre des Affaires Etrangères, en oubliant les critiques formulées jusqu'ici contre lui pour avoir inspiré le revirement pro-occidental de la politique étrangère soviétique. Moscou répond favorablement à cette ouverture libyenne, en nuancant cette fois-ci son appui aux USA et en refusant à la fois une attaque militaire contre la Libye et l'imposition d'un embargo pétrolier, qui priverait Tripoli des recettes nécessaires au remboursement de l'importante dette bilatérale (militaire surtout) et contribuerait à réduire les échanges commerciaux de plus en plus faibles entre les deux pays. Entre 1988 et 1989 parmi les fournisseurs de la Libye, l'URSS passe du second rang au cinquième.

La **Mauritanie**, qui a impérieusement besoin de l'aide internationale, intensifie ses relations avec l'URSS. En mars, les deux gouvernements signent un accord pour augmenter et diversifier le commerce bilatéral, centré jusqu'alors sur la pêche. L'Agence de presse Tass annonce en avril la création de deux sociétés mixtes consacrées à la commercialisation de matériel automobile fabriqué en URSS et au transport de marchandises à travers le pays. Les bouleversements de la situation en URSS inquiètent non seulement les 400 boursiers mauritaniens, qui manifestent en novembre devant l'ambassade Mauritanienne à Moscou, mais aussi le gouvernement qui craint pour ses exportations de poisson à destination du marché soviétique.

*
* *

Le discours des Droits de l'Homme revient au centre de l'actualité internationale après la fin de la Guerre du Golfe. La violation systématique des libertés fondamentales de la communauté Kurde au nord de l'Irak permet à la Communauté Internationale de légitimer son intervention au nord de l'Irak, en s'appuyant sur la résolution 688 des Nations Unies, et suscite un débat important sur le droit d'ingérence humanitaire (30) et sur le rôle que les Droits de l'Homme peuvent jouer dans les relations internationales (31). Les pays occidentaux commencent à lier à un minimum de respect des Droits de l'Homme leurs programmes de coopération et d'aide au développement (32). La IV^e Convention de Lomé, par exemple, souligne l'importance des Droits de

(30) BETTATI (Mario). – Un droit d'ingérence ? – *Revue générale de Droit Internationale Public* (3) 1991 : 639-670. Voir aussi le dossier – L'impératif démocratique dans les relations internationales. – in *Le Trimestre du Monde* (17), 1992 : 23-158.

(31) MARTIN (Gema). – Les droits de l'homme et les transitions vers la démocratie dans les pays arabes : bilan après la guerre du Golfe. – in *L'annuaire de l'Afrique du Nord* 1991.

(32) MAHROUG (Moncef). – CEE : l'aide liée aux droits de l'homme. – *Réalités* (327) 13/12/1991 : 26-27.

l'Homme dans le processus de développement et prévoit que des organisations (gouvernementales ou non) et des assistances techniques (pour améliorer les procédures juridiques) soient financés dans le cadre de la Convention (33). Ces mesures concrètes sont, cependant, absentes de la Politique Méditerranéenne Renouée, approuvée par la Communauté Européenne en décembre 1990; la Communauté souligne seulement dans sa déclaration politique l'importance qu'elle accorde au respect des Droits de l'Homme et à la promotion des valeurs démocratiques. Les Etats du Maghreb, bien que méfiants en face de ce droit de regard et d'intervention dans leurs affaires intérieures (34), répondent à cette nouvelle exigence de l'ordre unipolaire en multipliant les gestes de conciliation vers l'extérieur et en essayant de récupérer, à l'intérieur, un discours et un espace qui, durant les années 80, avaient appartenu à la société civile naissante au travers des ligues nationales des Droits de l'Homme.

En **Tunisie**, le régime de Ben Ali combine l'intensification de sa politique répressive envers le mouvement islamiste de la Nahda (pendaison de trois islamistes en octobre) et la création d'organismes et cellules à tous les niveaux de l'appareil de l'état, chargés de suivre le dossier des Droits de l'Homme (35). En avril, après la publication d'un dur rapport d'Amnesty International, est créé un Comité Supérieur des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales chargé de rédiger un rapport sur la situation des Droits de l'Homme en Tunisie. La même chose se passe en **Algérie** où l'arrestation des principaux dirigeants du FIS, l'imposition de l'Etat de Siège et l'ajournement des élections au cours du mois de juin ont été accompagnés par la création d'un Ministère des Droits de l'Homme, véritable clin d'œil à la Communauté Internationale dans un moment de durcissement du régime.

Cependant, le **Maroc** a été le pays qui a réalisé les progrès les plus spectaculaires dans un domaine qui auparavant avait contribué à détériorer gravement son image. Au début du mois de mars, la famille du général Oufkir, détenue sans jugement depuis 18 ans, a été libérée; en juin, tous les opposants sahraouis ont été grâciés après l'intervention en leur faveur du Conseil Consultatif chargé des affaires sahariennes; le 15 août, à l'occasion du douzième anniversaire de la récupération de la province saharienne du Oued Ed-Dahad, le Roi décide de grâcier 40 détenus qui avaient sollicité la généreuse bienveillance du souverain en reconnaissant la marocanité du Sahara; avant le voyage du Roi aux Etats-Unis en septembre, le «fantasmagorique» bague de Tazmamert est rasé et 26 militaires qui avaient participé aux coups d'état manqués en 1971 et en 1972 ont été libérés, Abraham Serfaty (36), après 17 ans d'emprisonnement, est expulsé vers la France en invoquant sa nationalité brésilienne;

(33) VANDER STICHELE (Myriam). – De Lomé au Golfe et à la Méditerranée : les défis d'une nouvelle approche par la CE. – in CAPRON (Michel), Ed. *L'Europe face au sud*, Paris, L'Harmattan 1991 : 160.

(34) L'Académie du Royaume du Maroc a consacré sa séance d'octobre de 1991 à ce sujet; *Le droit d'ingérence est-il une nouvelle légalisation du colonialisme?* Publications de l'Académie du Royaume du Maroc, Collection « Sessions », Rabat 1992; LOPEZ (Bernabé) – Los nacionalismos magrebies ante el derecho de injerencia. – in *El Magreb tras la crisis del Golfo : transformaciones políticas y orden internacional*, Universidad de Granada, (sous presse).

(35) SOUDAN (François). – Tunisie : Ben Ali et les droits de l'homme. – *Jeune Afrique* (1648), 6/8/1992 : 18-20.

(36) SERFATY (Abraham), *Dans les prisons du Roi. Ecrits de Kenitra sur le Maroc*, Paris, Messidor 1992, 264 p.

l'année se termine avec la libération des trois frères Boureqat de nationalité française, quelques jours après qu'une délégation du Parlement Européen, conduite par Claude Cheysson, ait abordé le sujet lors d'une rencontre avec Hassan II. Le souverain marocain, qui à plusieurs reprises a répété qu'il n'agissait pas sous les pressions, s'efforce d'éviter que ces progrès qui lui permettent d'améliorer l'image de marque du régime n'apparaissent comme des « diktats de l'extérieur ». Les mesures de grâce décrétées pendant l'année ainsi que les réformes législatives adoptées par le Parlement en juin et en décembre (lois portant sur la réduction des durées de garde à vue et sur la détention préventive; réforme du code de procédure pénale) reçoivent le feu vert du souverain après avoir été suggérées par des organismes consultatifs, notamment le Conseil Consultatif Royal des Droits de l'Homme créé en 1990. Cet organisme remplit la fonction d'intermédiaire en canalisant les exigences des organisations nationales telles que l'OMDH et la LMDH (37) et des organisations internationales des Droits de l'Homme comme Amnesty International qui publie en février un nouveau rapport critique sur le royaume (38).

La Libye, comme ses voisins maghrébins, continue à prêter une attention particulière au dossier des Droits de l'Homme. Tripoli, qui approuva en 1988 la Grande Charte Verte des Droits de l'Homme de l'ère jamahiriène (39), patronne annuellement depuis 1989 le prix Kadhafi des Droits de l'Homme et des Peuples, dont le siège est à Genève. Le prix, accordé antérieurement à Nelson Mandela et à l'Intifada, est attribué cette année à la « nation indienne qui a subi une invasion il y a cinq cents ans et qui est aujourd'hui victime d'oppressions et de tentatives d'effacement de son identité » (40).

Les tentatives libyennes de « nationaliser » le discours des Droits de l'Homme n'ont pas empêché Amnesty International de publier en juin un dur rapport sur le pays. D'après l'organisation londonienne, la situation des Droits de l'Homme s'est détériorée depuis 1988 en Libye, où plus de 450 prisonniers politiques, arrêtés pour la plupart en janvier 1989 et avril 1990, sont toujours détenus sans avoir été jugés. Tripoli dément vivement ces accusations qui arrivent à un moment où la diplomatie libyenne multiplie ses gestes de conciliation vers l'Occident et essaie de renouer avec Washington et Londres. La riposte libyenne aux pressions internationales ainsi qu'aux critiques formulées par « l'U.S Congress Sub-Committee on the Human Rights » se fait entendre en septembre. Selon la radio libyenne, le congrès populaire aurait entériné une loi sur la protection des Droits et des Libertés des Citoyens qui interdirait la torture et reconnaîtrait les libertés d'association et d'expression à « condition de ne pas nuire aux intérêts du peuple ». La portée limitée de cette loi devient claire en octobre quand le colonel Kadhafi, devant un parterre d'hommes de loi, exclut les islamistes des garanties judiciaires prévues dans ce texte législatif.

(37) MARTIN (Gema) (Ed.). – *Democracia y Derechos Humanos en el Mundo Árabe*. – Madrid, ICMA (sous presse).

(38) Amnesty International. – *Maroc : torture - disparitions -, emprisonnement politique*. – Paris, Editions Francophones 1991. 112 p.

(39) Reproduite in *Annuaire de l'Afrique du Nord* 27, 1988. Paris, CNRS 1990 : 667-669.

(40) NARBY (Jeremy). – *500 ans de résistance amérindienne*. – Genève, Institut Kadhafi des Droits de l'Homme et des Peuples, 1991, 101 p.

La **Mauritanie**, quelque peu isolée diplomatiquement répond après la guerre du Golfe aux critiques d'Amnesty International et aux pressions des gouvernements occidentaux. Le ministre français des Affaires Etrangères conditionne, lors de sa visite à Nouakchott début avril, le rétablissement de l'aide française au commencement du processus de démocratisation et à une amélioration significative du respect des Droits de l'Homme. Le régime Mauritanien, qui avait réprimé durement depuis 1987 les mouvements noirs mauritaniens en luttant contre la mainmise arabe du territoire, annonce à la fin du mois de Ramadan la libération de tous les prisonniers noirs mauritaniens. Le 29 juillet, deux semaines après l'approbation de la nouvelle constitution (41) – qui établit pour la première fois comme langues officielles, en plus de l'arabe, le Poular, le Soninké et le Wolof – une amnistie générale est promulguée pour tous les crimes ou délits qui ont atteint à la sureté de l'Etat. Peu de semaines après, on proclame une deuxième amnistie, cette fois, pour tous ceux qui ont été jugés « in absentia » et demeurent exilés depuis plus de quinze ans. On promulgue aussi une loi de presse qui libéralise la création de nouveaux moyens de communication.

II. – LE MAGHREB, L'EUROPE ET LA FRANCE

La guerre du Golfe a accentué la méfiance mutuelle des pays de la CEE et de l'UMA, ce qui a contribué à rendre le dialogue euro-maghrébin particulièrement laborieux. Pendant le conflit s'affirme en Europe la perception du monde arabe, et tout spécialement du Maghreb, comme un espace conflictuel, source de nouvelles menaces (42), tandis qu'au Maghreb s'accroît l'image d'une CEE subordonnée aux diktats des Etats Unis dans le bloc occidental; à cette perception contribuent de façon importante la passivité de la Communauté Européenne durant le conflit du Golfe (43) et la participation, à titre individuel, de plusieurs de ses membres (France, Grande Bretagne, Italie et Espagne) dans la coalition internationale qui met l'Irak en déroute. La guerre est vécue au Maghreb comme un choc de civilisations semblable à l'irruption coloniale. En outre, au Maghreb persistent les sentiments d'isolement et d'exclusion, qui avaient commencé à se répandre dans les cercles intellectuels et politiques lors de l'aplanissement de la CEE vers le sud en 1986 et s'étaient intensifiés après la chute des pays de l'Est et devant l'imminente création du Marché Unique Communautaire de 1993. Tout ceci fait que la CEE est de plus en plus perçue comme une forteresse de type économique qui se replie sur elle-même et ferme ses frontières aux personnes et aux biens provenant du Maghreb, alors qu'elle

(41) SEHMI (Mustapha). – La nouvelle Constitution mauritanienne. – *Al-Bayane*, 9/7/1992 : 2.

(42) BOUZGHAMA (Djamel Eddine). – *Les nouveaux paramètres stratégiques dans les relations Maghreb-Europe*, Paris, Fondation pour les études de la défense nationale 1991 : 42-56.

(43) LA GOÛCE (Paul-Marie de). – L'éclatante démission de la diplomatie européenne. – *Le Monde Diplomatique* (443), février 1991 : 6-7.

les maintient entrouvertes pour tout ce qui provient de l'Europe de l'Est (44). Malgré les méfiances et les craintes, le modèle de construction européen continue à exercer une énorme fascination sur les dirigeants maghrébins, conscients que leur survie dans une économie de plus en plus mondialisée passe par le développement de leurs relations avec la CEE, la première puissance commerciale du monde. Pour attirer l'intérêt et les investissements de leurs voisins européens, les pays de l'UMA ont défini une stratégie visant à ce que les uns et les autres prennent conscience qu'ils partagent un destin commun et que les difficultés vécues par les pays de la rive sud peuvent avoir des répercussions sur la rive Nord (45). La proximité géographique oblige les pays méridionaux de la CEE à prendre ces risques en considération et à centrer leurs efforts sur un double dessein : d'un côté, dissiper les méfiances maghrébines, de l'autre, sensibiliser aux problèmes du Maghreb leurs partenaires septentrionaux, plus intéressés à resserrer leurs relations avec les anciens pays du Pacte de Varsovie. En effet, l'explosion démographique sur la rive sud est perçue comme une menace à la prospérité et à l'identité européennes; en outre, quelques heures de vol seulement séparent le fantasme islamiste algérien des capitales méridionales, ces deux faits incitent les chancelleries française, italienne et espagnole – et dans une moindre mesure portugaise – à intensifier leur coopération avec la région du Maghreb et à l'ériger en instrument capable de faire face aux nouveaux «risques» provenant du Sud (46).

Paris, Rome et Madrid, qui se présentent individuellement et collectivement comme les défenseurs de la cause maghrébine devant la CEE (47), combinent le resserrement de leurs relations bilatérales avec les pays de l'UMA et la promotion d'initiatives multilatérales. L'Espagne et l'Italie (48) défendent en septembre 1990 le projet d'une Conférence de Sécurité et de Coopération dans la Méditerranée (CSCM), selon le modèle de la Conférence de Helsinki qui avait donné de si bons résultats en Europe. Cette nouvelle Conférence deviendrait un forum de dialogue et de discussion où l'on aborderait les problèmes et les défis de la région. Parmi les trois volets de la CSCM – sécurité, dimension humaine et coopération – la proposition hispano-italienne donne préférence à la coopération comme moyen d'aborder les problèmes de sécurité dans le bassin méditerranéen, considéré dans son sens le plus ample de la Mauritanie jusqu'à

(44) Ce thème fut étudié dans le colloque sur «La perestroïka et les rapports Nord-Sud en Méditerranée : nouvelle donne ou continuité?» organisé par l'Université de Droit et la Fondation Friedrich Ebert à Tunis, le 29-30 novembre 1990. Voir la synthèse de la communication par Mustapha SEHMI. – La mobilisation en faveur de l'Europe de l'Est... et la marginalisation de l'Europe du sud - reproduit en *Le Liberal*, janvier 1991 : 23-25.

(45) BENEDEDI (Zemri). – Le Maghreb et la Guerre du Golfe. – *Stratégique* (51-52), 1991 : 218.

(46) ALIBONI (Roberto). – La sécurité méditerranéenne : le cadre d'ensemble. – in *Méditerranée Occidentale : Sécurité et coopération*, Fondation pour les études de la défense nationale, Paris 1992 : 170.

(47) ARQUES SALVADOR (Neus). – *Prospects for leadership in the Western Mediterranean : Comparing the foreign Policies of Italy and Spain*, Bologna, Thesis of Master, The John Hopkins University 1991, 143 p.

(48) Les deux séminaires hispano-italiens sur la Méditerranée organisés en 1991 et 1992, sont le fruit de cette concertation. Les actes du premier d'entre eux, tenu en février 1991, au moment de la Guerre du Golfe, sont recueillis dans *Primer Seminario Hispano-italiano sobre el Mediterráneo*, Roma, Embajada de España 1991, 269 p.

l'Iran (49). Mais les réticences de la France, qui préfère une CSCM limitée au bassin occidental, et la priorité donnée par les Etats Unis, après la guerre du Golfe, à une Conférence de Paix sur le Moyen Orient, obligent l'Espagne et l'Italie en Mars 1991 à transformer le projet initial en un appui aux systèmes de stabilité et de sécurité projetés pour la Méditerranée. La structure de coopération 4 + 5 restreinte aux pays de la Méditerranée Occidentale (50) – la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie – emporte un plus grand succès. Cette conférence s'inspire de l'idée lancée par François Mitterrand lors d'une visite au Maroc en 1983 et de l'expérience acquise à l'occasion des Forums méditerranéens de Marseille et de Tanger (51); elle prend corps finalement le 10 octobre 1990 lors d'une réunion des Ministres des Affaires Etrangères des 9 à Rome. La Conférence des 4 + 5, devenue 5 + 5 en 1991 après l'adhésion de Malte, prétend établir les bases d'un dialogue fécond et productif qui développe la confiance mutuelle des deux rives gravement détériorée pendant le conflit du Golfe. Bien que les contacts entre les deux rives ne se soient jamais interrompus (tournée dans les pays du Maghreb des Ministres des Affaires Étrangères de l'Espagne, en février, de l'Italie en Mars et de la France en avril et mai) une deuxième rencontre, à Alger le 26 et 27 octobre 1991, n'est possible qu'après d'énormes efforts. Dans une déclaration ministérielle, les 10 rendent public à la fin de la réunion leur soutien à la Conférence sur le Moyen Orient, qui devait commencer quelques jours plus tard à Madrid; cependant ils évitent, à la demande de l'Espagne, toute expression susceptible de gêner les négociations arabo-israéliennes. Les thèmes financiers et de sécurité figurent à l'ordre du jour de la réunion. Le problème de l'émigration maghrébine en Europe – légale et clandestine – est soumis à un examen attentif qui se poursuit lors de l'étude de la demande maghrébine d'une Charte Migratoire, au cours d'une réunion postérieure des Ministres des Affaires Sociales. La crainte des pays maghrébins d'une déviation des ressources financières européennes vers l'Est au détriment de la région est également abordée. Les ministres européens rassurent leurs interlocuteurs maghrébins grâce à des offres unilatérales (la France annonce une augmentation de son budget de coopération de 25 %; l'Italie propose de consacrer, après 1992, au moins 1 % du PIB communautaire à la coopération) et à des projets multilatéraux : on retient l'idée d'une « institution financière à vocation régionale » ainsi que « la mise en place de mécanismes appropriés qui rendent plus faciles les flux d'investissements publics et privés, nécessaires à la réalisation de projets dans les pays du Maghreb » (52). Quant à la principale revendication des pays de

(49) BARBE (Esther). – España y el Mediterráneo en el nuevo equilibrio europeo. – in *Anuario Internacional CIDOB 1990*, Barcelona, CIDOB 1991 : 162-172. Voir aussi GOMEZ IZQUIERDO (Julián). – La posición Española sobre el Mediterráneo. – in *Primer seminario hispano-italiano sobre el Mediterráneo*, op. cit., 83-90.

(50) VAN ACKERE (Patrice). – La Communauté Européenne, menace ou allié pour le Maghreb. – in *Méditerranée Occidentale : sécurité et coopération*, op. cit., 115-126.

(51) GOBE (Eric). – Autour du Forum Méditerranéen : vases, hésitations et enjeux. – in *Le Maghreb, l'Europe et la France*, Paris, CNRS 1992 : 97-106.

(52) Voir le texte de la déclaration ministérielle d'Alger reproduite dans DUMAS (Mary-Lucy) *Méditerranée Occidentale : sécurité et coopération*, op. cit., 239-246. Voir aussi *African Research Bulletin. Economic Series*, vol. 28 (10), 1991 : 10 571-10 572.

l'UMA, l'allègement de la dette (environ 60 milliards \$), les européens renvoient les maghrébins auprès des institutions financières internationales. Le texte de la déclaration d'Alger demande, pour la première fois dans un document euro-maghrébin, «l'affermissement de la démocratie et des libertés politiques et économiques» ainsi que le «respect des Droits de l'Homme». La conférence a aussi exprimé son soutien aux libyens, qui demandent que la CEE lève les sanctions imposées à la Jamahariyya en 1986 (53). Les 10 accords de poursuivre leurs rencontres et de réaliser, en janvier 1992, un Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement à Tunis. La continuité de ces rencontres s'est vue menacée à la fin de l'année par la détérioration des relations avec la Libye, accusée d'avoir inspiré les attentats terroristes contre le Bœing de la PANAM et le DC 10 de l'UTA.

Les rencontres CEE-UMA se situent dans un cadre plus vaste. Les contacts entre les deux blocs, commencés en novembre 1990 à Bruxelles, se poursuivent après l'interim de la guerre du Golfe, en mars 1991 (visite de la troika communautaire à Tripoli) et en novembre dans la capitale communautaire, où se réunissent dans un cadre informel les Ministres des Affaires Etrangères des 12 + 5. L'ordre du jour de cette rencontre concerne les intérêts et préoccupations qui président aux relations euro-maghrébines du moment : l'émigration, la dette et les nouvelles voies de coopération. Bien qu'on accorde de formaliser ces rencontres au moins deux fois par an, cette décision se heurte à des difficultés en raison de la crise libyenne. Les réunions que l'organisation maghrébine célèbre tout au long de l'année montrent combien l'UMA est intéressée à resserrer ses liens avec la CEE et devenir l'interlocuteur de Bruxelles. Au cours du Conseil Présidentiel de Ras Lanouf, en mars, et à Casablanca, en septembre, les chefs d'état maghrébins réitérèrent leur volonté d'entretenir des relations de dialogue et de coopération avec la Communauté Economique Européenne et d'assurer un développement global, la sécurité et la stabilité dans la région» (54). Les pays du Maghreb Central désirent redéfinir les relations entre la CEE et l'UMA sur le principe du partenariat. Il s'agit pour les pays maghrébins de mettre fin à l'hétérogénéité des cadres institutionnels qui régissent les relations actuelles (l'Algérie, le Maroc et la Tunisie maintiennent des accords de coopération de durée illimitée avec la CEE, signés en 1976; la Mauritanie est incluse dans les accords de Lomé qui déterminent les relations de la CEE avec les pays d'Afrique, Caraïbe et Pacifique (ACP); la Libye est le seul pays, avec l'Albanie, qui ne maintient pas de relations conventionnelles avec Bruxelles (55) et d'abolir le principe d'assistance, qui domine les rapports entre les deux blocs, au bénéfice de relations plus amples qui ne soient pas centrées uniquement sur la froide économie des échanges et des flux financiers. Les raisonnements purement économiques continuent cependant à prévaloir

(53) La CEE impose en 1986 certaines sanctions à l'égard de Tripoli estimant que ce pays était impliqué dans le terrorisme international : embargo sur les ventes d'armes, réduction du nombre de diplomates libyens en poste dans les pays de la CEE et limitation de leurs déplacements.

(54) Voir le texte de la Déclaration finale du Sommet de Casablanca reproduit dans *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 17/9/1991 : 3.

(55) BISTOLI (Robert). – La politique maghrébine de la Communauté : quels développements ? – in *Le Maghreb, l'Europe et la France*, CNRS, Paris, 1991 : 17-25.

dans les directives de la Politique Méditerranéenne Rénovée (PMR), approuvée par le Conseil de la CEE le 18 décembre 1990 (56), qui introduit cependant quelques nouveautés : pour la première fois, Bruxelles destine 2 030 M d'Ecus sous la forme de prêts BEI, susceptibles d'être augmentés et en marge des protocoles, afin de promouvoir des actions d'intérêt général qui concernent plusieurs pays méditerranéens et soutenir les efforts en matière de protection de l'environnement (57). Pour la première fois 300 millions d'Ecus sont destinés au soutien des informes économiques et des programmes d'ajustement économique en cours.

La PMR accroit de 36 %, en comparaison avec les protocoles de 1988, la contribution financière de la Communauté en faveur des pays du Maghreb Central et améliore les conditions d'accès aux marchés communautaires des produits agricoles et textiles méditerranéens. Cependant, les espoirs des pays maghrébins dans d'autres domaines n'ont été satisfaits que de façon partielle : la PMR ne prend pas en considération l'existence de l'UMA en tant qu'entité politique; elle perpétue la bilatéralité dans les relations entre les pays du Maghreb central et la CEE et ne donne qu'une réponse timide à des problèmes cruciaux, tel que l'avenir des exportations maghrébines, puisque les obstacles non tarifaires à l'accès au marché sont maintenus. La PMR ne tient pas compte des préoccupations maghrébines concernant la coopération culturelle et technologique, l'endettement ou la question migratoire. Cette dernière a été incluse dans l'ordre du jour des deux sommets de Chefs d'Etat de l'UMA tenus en 1991, dans la majeure partie des réunions ministérielles de l'organisation maghrébine, ainsi que lors des rencontres euro-maghrébines organisées pendant l'année. Les pays de l'UMA sont préoccupés par l'oubli dont sont l'objet les émigrants dans l'Acte Unique de 1986 et par l'approche sécuritaire qu'inspire les décisions du groupe de Schengen, comme celle de l'imposition d'un visa obligatoire pour tous les citoyens maghrébins qui ne résident pas en Europe (58). L'UMA propose, sans succès, l'adoption d'une Charte Migratoire CEE-UMA dans laquelle soient recueillis les droits et obligations de la communauté maghrébine en Europe. Conscients de la sensibilité des européens pour les sujets migratoires, les pays maghrébins font de la migration un élément de marchandage dans leurs négociations et proposent une augmentation de la coopération et des investissements européens, qui accélère le développement économique de la région et freine les flux migratoires sud-nord perçus de plus en plus sous le prisme de la menace (59).

A la fin de la guerre du Golfe, la CEE renouvelle son soutien à l'expérience démocratique de l'Algérie. Les chefs d'Etat européens décident, lors du sommet

(56) KHADER (Bichara). – *Europa y el Gran Maghreb*, Fundación Paulino Torrás Domenech, Barcelona 1992 : 218-221.

(57) COLLADO (Andrés). – La Política Global Mediterránea. – in *Boletín de Información Comercial Española*, (2283), 1991 : 1903-1908.

(58) DE MAS (Paolo). – La fortaleza europea y las consecuencias de la relación migratoria entre España y el Magreb. – in LOPEZ (Bernabé), Ed., *España-Magreb, siglo XXI : el porvenir de una vecindad*, MAPFRE, Madrid 1992 : 219-232.

(59) Voir le texte de la conférence prononcé par Habib BEN YAHYA à l'Institut Royal des Relations Internationales le 7 mai 1991, reproduit dans *Studia Diplomatica*, vol. XLIV, (3), 1991 : 31-39.

extraordinaire tenu au Luxembourg le 8 avril 1991, d'octroyer une aide d'urgence sur le budget communautaire pour équilibrer la balance algérienne des paiements. Cette aide obtient le feu vert des ministres des Finances en septembre, une fois vaincues les réticences du Royaume-Uni et de l'Allemagne, qui considèrent que le chiffre de 500 M d'Ecus proposé au début par la Commission est excessif et risque d'établir un précédent (60). Finalement le montant est de 400 M d'Ecus divisé en deux tranches : une de 250 et une autre de 125, liées au parachèvement des pourparlers avec le FMI et à l'aboutissement des discussions avec les banques commerciales sur les reprofuges de la dette à court et à moyen terme. La première tranche est débloquée en décembre après la visite à Alger du Commissaire de la Coopération Abel Matutes. Le 11 juillet, peu de jours après la déclaration de l'état de siège, Strasbourg approuve une résolution où l'on souligne « les graves responsabilités du FIS dans le climat d'instabilité vécu en Algérie », et recommande au Conseil des ministres et à la Commission une action en faveur du réaménagement de la dette extérieure algérienne (61).

En plus de ce concours extraordinaire, l'Algérie reçoit une aide financière dans le cadre de l'accord de coopération signé en 1976. En 1991, l'Algérie reçoit des prêts de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) selon le protocole financier et technique de 1988 qui n'avait pas été totalement consommé : 22 M d'Ecus en février, 15 M en mai et 31 en octobre pour financer des projets hydrauliques, de transports et d'assainissement des villes. La BEI apporte aussi 13 M d'Ecus en juin pour créer et financer une société à capital de risque (FINALEP), qui améliorera le développement industriel et le partenariat avec des entreprises européennes. En juin, un nouveau protocole financier prévoit pour les cinq années suivantes une aide de 350 millions d'Ecus, dont 280 sous forme de prêts de la BEI, 52 millions sur les ressources budgétaires de la Communauté sous forme d'aides non remboursables, et 18 millions également sur les ressources budgétaires, sous forme de contribution à la formation de capitaux à risque. L'entrée en vigueur de ce protocole dépend encore à la fin de l'année de la ratification par le Parlement Européen. La Commission, de son côté, s'engage en juin à financer l'étude de viabilité du gazoduc Europe-Maghreb. Si l'étude venait à confirmer sa rentabilité, la Commission se montrerait prête à financer 50 % du coût total, compte tenu que le projet est intéressant pour l'Europe. La construction du gazoduc Ouest est appelé à être un des grands sujets de coopération euro-maghrébine dans les années suivantes. La CEE a prévu une forte croissance de la consommation de gaz, pour des raisons économiques – il est beaucoup moins cher – et écologiques – beaucoup moins polluant – au détriment de l'énergie nucléaire qui passera de 36,7 % en 1990 de l'énergie consommée à 23 % en l'an 2000. Le projet est annoncé officiellement le 30 avril à Madrid sous la forme d'un accord tripartite entre l'Espagne, l'Algérie et le Maroc pour la fourniture de 10 milliards de m³ de gaz algérien à travers un gazoduc de 1 265 km, qui partira des gisements de Hassi R'Mel et aboutira à Séville. Le projet, dont le coût est estimé à 1,4 milliards \$, devrait commencer

(60) Les autorités algériennes avaient demandé au début 800 millions d'Ecus, *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 19/7/1991 : 1849 et 13/9/1991 : 2225.

(61) *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 19/7/1991 : 1839.

à fonctionner en 1995. La compagnie espagnole ENAGAS et Gaz France négocient la prolongation du gazoduc jusqu'à Perpignan, deuxième phase du projet. Outre la France, l'Allemagne et le Portugal, qui font partie de la société OMEGAZ chargée d'étudier le tronçon marocain, la Belgique et la Suisse se montrent intéressées à recevoir le gaz algérien.

Le nouveau plan énergétique 1991-2000 du gouvernement espagnol opte aussi pour le gaz naturel au détriment de l'énergie nucléaire. Après l'entrée en fonctionnement du gazoduc Ouest, cette source d'énergie, qui ne couvre aujourd'hui que 5,5 % de la consommation espagnole, devra atteindre 12 % (62). Les importations énergétiques ont contribué à ce que l'Algérie soit le premier partenaire commercial maghrébin de l'Espagne. Les échanges commerciaux, relancés à partir de 1989 par l'accord d'après lequel l'Espagne met à la disposition de l'Algérie 380 M\$, n'ont pas atteint cependant le volume qu'ils avaient en 1985 avant le contentieux du GLN. Les entreprises espagnoles et italiennes se sont montrées spécialement actives en 1991 dans le secteur pétrochimique : la « Société Mixte Méditerranéenne de Polymères » constituée en 1990 signe un accord avec un pool d'entreprises espagnoles pour constituer un complexe de polyéthylène de haute densité ; Reposa (du groupe Repsol) a créé une société avec l'Entreprise Nationale de la Pétrochimie (ENIP) à laquelle participe Rhône Poulenc pour construire une unité de résine de polyester à Arzew.

Pour ce qui est des relations politiques, elles ont été freinées par la Guerre du Golfe et la situation interne algérienne. La prise de position de l'Espagne est durement critiquée par l'opinion publique algérienne, qui voyait se briser le mythe de l'amitié hispano-arabe nourri par huit siècles d'histoire commune. Les bureaux des lignes aériennes espagnoles Iberia sont détruits, comme d'autres intérêts occidentaux, au début de l'offensive terrestre. Le ministre espagnol des Affaires Etrangères se rend en Algérie en février pour expliquer la position espagnole et éviter que la guerre du Golfe ne compromette les efforts déployés par la diplomatie espagnole dans la Méditerranée. L'imposition en avril du visa d'entrée aux citoyens algériens n'est pas accueillie avec hostilité par les autorités algériennes, qui adoptent néanmoins une mesure semblable à l'égard des citoyens espagnols qui se rendent dans leur pays. La tension politique du mois de juin et l'instauration de l'état de siège obligent à ajourner en juillet la visite du chef de gouvernement espagnol Felipe Gonzalez, au cours de laquelle était prévu un accord sur le rééchelonnement de la dette bilatérale, estimée à 1 500 M\$. Le gouvernement espagnol, à qui Abbasi Madani avait garanti au début de l'année le respect des engagements internationaux algériens si le FIS arrivait au pouvoir (63), soutient le processus de démocratisation et favorise l'intensification de la coopération bilatérale et multilatérale. Dans le cadre de la CEE, malgré les réticences des pays du Nord, l'Espagne appuie l'octroi d'une aide urgente à l'Algérie pour faire face au déséquilibre de la balance des paiements.

(62) MARQUINA (Antonio) et ECHEVARRIA (Carlos). – La politique de l'Espagne au Maghreb. – *Maghreb-Machrek* (137), 1992 : 43-55.

(63) GALAN (Lola). – La frontera de Alá. – *El País*, 19/1/1992 : 6.

L'Italie travaille dans cette même voie et entretient des relations très dynamiques avec l'Algérie sous la direction du ministre des Affaires Etrangères Gianni De Michelis, qui parie sur la réussite des réformes libérales tendant à faire basculer l'Algérie dans l'économie de marché. Le gouvernement italien accorde en mai des crédits à moyen et long terme à l'Algérie pour un montant de 7 milliards de dollars aux taux de l'OCDE. Il s'agit du financement le plus important jamais attribué par l'Italie à un pays méditerranéen. Une tranche de 2,5 milliards de dollars est destinée à redéfinir la dette extérieure algérienne à court et à moyen terme. Les 4,5 milliards restants sont consacrés à l'achat de biens et de services et à l'implantation d'entreprises italiennes dans le pays. Ces prêts sont garantis à 100 % par la SACE, ce qui encourage les entreprises italiennes à s'installer en Algérie. En novembre, lors de la 27^e Foire Commerciale d'Alger, l'Italie avec 132 entreprises est le deuxième pays le plus représenté, derrière la France (141 entreprises). Les grandes sociétés italiennes de l'automobile et l'électroménager commencent à s'implanter en Algérie cette même année : Fiat obtient l'agrément pour devenir un concessionnaire officiel et relance le vieux projet de construire une usine de voitures à Tiarét; Zanussi, de son côté, entreprend la construction d'une usine à Tizi-Ouzou, qui devrait produire 200 000 machines à laver en 1993.

En ce qui concerne l'énergie, l'Italie signe deux contrats l'engageant à importer par an un supplément de 11 000 millions de m³ de gaz naturel à partir de 1994-95; l'Algérie deviendrait ainsi son premier fournisseur. Il faudra pour cela doubler le gazoduc actuel qui, via la Tunisie et la Sicile, dessert l'Italie jusqu'à Trieste. Le groupe italien ENI et ses filiales participent activement au développement et à la rénovation du secteur énergétique algérien : Snanprogetti signe en juillet un accord avec Sonatrach pour construire une unité de traitement de gaz naturel à Hamza; la ENIP collabore à la construction du complexe pétrochimique de Skidda; la compagnie AGIP, une de celles qui demeure en Algérie dans les années 80, découvre un nouveau gisement de pétrole à l'est de Hassi Messaoud dont la production est de 6 000 barils de cru de haute qualité par jour, et signe en décembre son troisième accord de prospection avec Sonatrach pour réaliser des sondages dans un périmètre de 6 800 km², à Zotti Est, au sud de Hassi Messaoud. Pour ce qui est de l'énergie solaire, la compagnie italienne ENEL crée avec Sonelgaz une société mixte pour produire des pompes et des chauffe-eau solaires.

Les investissements italiens sont aussi favorisés par la signature en mai d'un accord pour la promotion et la protection des investissements. Tout ceci contribue à la consolidation de l'Italie, comme premier client de l'Algérie et comme son deuxième fournisseur. Le gouvernement italien, qui ne semble pas se contenter de cette position, dessine de nouvelles formules pour intensifier la coopération bilatérale : lors de la visite du ministre des Affaires Etrangères Gianni De Michelis en septembre, deux commissions mixtes sont créés pour accélérer la coopération entre les deux pays; on commence l'étude d'un nouveau programme triennuel, indépendant des aides accordées en mai.

Les relations avec les pays du Nord, par contre, sont moins intenses : un accord sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements est

signé avec la Belgique, qui octroie un prêt de 800 M FB pour financer des projets concernant les transports, l'industrie et le textile. Les relations avec le Royaume Uni ont été teintées de méfiance après l'expulsion en avril d'un diplomate britannique surpris aux alentours du réacteur nucléaire de Ain Oussera. L'Allemagne réunifiée, de plus en plus orientée vers l'Est, accorde à la fin de l'année un prêt de 30 M DM pour l'achat d'équipement industriel et de pièces de rechange allemandes. L'Algérie établit, en réciprocité, l'obligation du visa pour les citoyens danois et finlandais qui visitent le pays.

Le **Maroc** a tenté dans les années 80 de redéfinir ses relations avec la Communauté Economique Européenne (64). Bien qu'il soit le pays maghrébin qui reçoive l'aide financière la plus importante dans le cadre de la IV^e génération des protocoles CEE-Maghreb, le Maroc considère que la Politique Méditerranéenne Rénovée reste insuffisante et limitée, puisqu'elle est inspirée par une vision classique de la coopération qui prend seulement en considération le commerce et les finances (65). Rabat, par contre, serait favorable à l'établissement d'une relation de partenariat, semblable à celle qu'entretiennent les Etats-Unis et le Mexique, qui faciliterait le développement économique de la rive sud. Pour convaincre leurs interlocuteurs européens, les autorités marocaines soulignent la contribution positive que cette politique aurait sur les flux migratoires, en stabilisant la population maghrébine sur la rive sud de la Méditerranée (66) et en limitant les migrations du Sud vers le Nord. Au cours des cinq années suivantes, le Maroc recevra 458 millions d'Ecus, dont 220 sous forme de prêts de la BEI, 193 sous forme d'aides non remboursables, et 25 millions en capitaux à risque. Le déblocage de cette aide est lié à la ratification par le Parlement Européen du IV^e protocole de coopération financière et technique souscrit en juin. Les relations avec cette institution sont teintées de méfiance (67), à cause de ses prises de position au sujet de problèmes délicats, comme le Sahara et les Droits de l'Homme (68). Ces deux dossiers sont abordés par une délégation de parlementaires européens qui visitent le pays en décembre. Les progrès réalisés par le Maroc dans le respect des Droits de l'Homme sont jugés positivement ; mais, le président de la délégation Claude Cheysson les qualifie d'insuffisants. L'année se termine par le renouvellement pour deux ans de l'arrangement sur les textiles, sans que le protocole financier ait été ratifié.

(64) BERRAMDANE (Abdelkhalq). - Le Maroc et l'Europe : un destin commun. - in *Le Maghreb, l'Europe et la France*, CNRS, Paris 1992 : 39-56.

(65) Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée. - Une vocation méditerranéenne. - in *Le Maroc Economique*, Rabat 1992 : 44.

(66) Voir l'intervention du Taieb FASSI FAHRI, chef du cabinet du ministre marocain des Affaires Etrangères et de la Coopération dans le colloque sur la *Politique Méditerranéenne Rénovée*, organisé par le GERM et l'IMA en novembre 1991. Voir le résumé de son intervention in *La Vie Economique*, 29/11/1991 : 16.

(67) HAJJAM (Jamal). - Maroc-Parlement européen : abandonner les préjugés... - *L'Opinion*, 19/12/1991 : 1. Voir aussi *Al-Bayane*, 29/12/1991 : 1.

(68) Le Parlement européen fait un appel aux autorités marocaines en avril pour qu'elles abandonnent leur politique systématique de répression et violation des Droits de l'Homme. Le 13 septembre, quelques jours après l'établissement du cessez-le-feu, une résolution est approuvée sur le Sahara Occidental, dans laquelle on recommande à la CEE et aux états membres d'être -vigilants et d'utiliser toutes leurs influences pour que le plan soit respecté -.

A la suite de plusieurs prêts que le Maroc reçoit en 1991, les ressources financières assignées par le protocole de 1986 sont presque totalement épuisées. Il faut mentionner le prêt de 74 M\$ pour le financement d'un projet d'irrigation à Abda Doukala, près de Casablanca.

A une époque de crise de leurs relations avec la France, les autorités marocaines profitent des offensives diplomatiques de l'Espagne et de l'Italie dans la Méditerranée pour récupérer ce jeu triangulaire si cher à la diplomatie chérifienne (69). En intensifiant ses relations avec Madrid et Rome, Rabat avertit Paris de l'existence en Méditerranée occidentale d'autres interlocuteurs disposés à prendre le relais (70). C'est ainsi que le Maroc signe d'importants traités avec l'Espagne et l'Italie, pays qui avaient consolidé leurs positions commerciales derrière la France. Les chefs de gouvernement du Maroc et de l'Espagne signent le 4 juillet à Rabat, en présence de leurs monarques, un traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, qui doit inaugurer une « nouvelle étape dans les relations bilatérales ». La conclusion de ce traité est décidée lors de la visite de Felipe Gonzalez au Maroc en décembre 1990, peu de jours après les troubles de Fez. Les préparatifs de la signature s'accélérent à la fin de la guerre du Golfe, pendant laquelle l'opinion publique et les partis politiques marocains critiquent durement l'appui logistique espagnol aux B-52 qui bombardent l'Irak. Le traité établit le cadre des relations hispano-marocaines dans les domaines économique, financier, militaire, social, culturel et politique. Pour ce qui est de la politique, le traité institue des rencontres permanentes entre les dirigeants des deux pays (une fois par an entre les premiers ministres, deux fois par an entre les ministres des Affaires Etrangères, contacts réguliers entre les secrétaires d'état et les directeurs généraux). Le traité énonce aussi les principes qui devront régler les relations bilatérales à l'avenir : le respect des Droits de l'Homme, la non-intervention dans les affaires internes, le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force et le règlement pacifique des différends. Ce dernier compromis prétend éviter que le contentieux sur Ceuta et Melilla fasse obstacle aux autres aspects des relations bilatérales (71), comme ce fut le cas dans le passé lors des différends sur le Sahara occidental et la pêche (72). Ces questions ont été reléguées au deuxième plan par rapport au dossier migratoire (73). Le gouvernement espagnol décrète au mois de mai l'expulsion de 5 000 marocains en situation illégale et prépare l'entrée en vigueur du visa obligatoire pour tous les citoyens maghrébins. Les protestations marocaines ne modifient pas la décision du gouvernement espagnol, qui après plusieurs jour-

(69) BENJELLOUN (Thérèse). – *Visages de la diplomatie marocaine depuis 1844*, Casablanca, Eddif 1991, 256 p.

(70) Le souverain marocain a déclaré dans une interview accordée au *Corriere della Sera*, à l'occasion de sa visite en Italie : « beaucoup ont cru que le Maroc était le domaine de la France, une réserve de chasse ». *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 6/12/1991 : 3163.

(71) DEZCALLAR (Gorge). – Las relaciones España-Maghreb. – in *Anuario Internacional Cidob* 1992, Barcelona, CIDOB 1992 : 37-55, 142.

(72) LABRAMENDI (Miguel Hernando de). – Perception espagnole du Maghreb et politique étrangère dans l'Espagne démocratique. – in *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1990, Paris, CNRS 1992 : 153-170.

(73) LOPEZ GARCIA (Bernabé). – L'Espagne, porte européenne du Maghreb. – *Confluences Méditerranée* (5), 1993 : 53-60.

nements – le dernier est motivé par les réactions anti-espagnoles pendant la Guerre du Golfe – institue définitivement le visa, le 15 mai. Cependant, le visa n'est obligatoire, ni pour les marocains du nord qui visitent Ceuta et Melilla, ni pour ceux qui traversent l'Espagne afin de se rendre en vacances dans leur pays. Comme complément de cette décision, s'ouvre le 10 juin un processus extraordinaire de régularisation d'une durée de six mois. Au terme de ce processus, 40 000 marocains sont légalisés, ce qui porte leur nombre officiel à 56 000 (74). Après plusieurs rencontres ministérielles, les deux pays signent en juillet un accord d'après lequel les cartes de séjour pourront être en vigueur pour une période de deux ans qui peut être prorogée jusqu'à dix. En outre, selon l'article 12 du deuxième chapitre du traité d'amitié et de bon voisinage, «les deux parties s'engagent à développer les différents cadres de coopération (...) afin d'assurer des conditions adéquates de séjour et de travail des communautés marocaines et espagnoles dans les deux pays».

Dans le domaine économique, l'Espagne consolide sa position commerciale au Maroc. Les échanges entre les deux pays se sont multipliés par quatre au cours de la dernière décennie; mais, c'est surtout à partir de 1988 qu'ils s'intensifient, après la signature d'un accord économique et financier qui mit à la disposition du Maroc 1 500 M\$ pour l'achat de biens et de services espagnols. L'attraction des sociétés espagnoles par le Maroc se manifeste en décembre, lors de la deuxième rencontre hispano-marocaine des hommes d'affaires à Tanger, à laquelle participent 200 entreprises espagnoles et 725 marocaines. De plus, l'Espagne devient le second investisseur européen au Maroc. Ses investissements évalués à 1 000 M\$ (75) sont centrés sur le secteur minier, financier, textile, agroalimentaire, hôtelier et commercial. Au cours de l'année l'Espagne obtient d'importants contrats au détriment d'entreprises françaises : Imenosa signe en mars un contrat pour l'exploitation du gisement de phosphates à ciel ouvert de Sidi Chehane, à 160 kilomètres au sud de Casablanca; la compagnie Ramón Vizcaino rafle à Bouygues un contrat de 61 M\$ pour construire un abattoir à Casablanca; la compagnie Enagas est l'adjudicataire en septembre d'un projet pour la distribution du gaz au Maroc. En ce qui concerne la culture, les autorités marocaines promeuvent depuis 1990 la langue espagnole qui avait été mise à l'écart après l'indépendance, malgré sa diffusion dans le nord du pays : le journal gouvernemental, *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, publie depuis juillet 1990 une édition en espagnol sous le titre de *La Mañana del Sahara y del Maghreb*; la télévision réduit ses informations en français pour laisser la place à un journal parlé en espagnol de quinze minutes.

La volonté de diversifier ses relations conduit le Maroc à renforcer les liens avec l'Italie. Les rencontres diplomatiques se succèdent, au cours desquelles

(74) LOPEZ GARCIA (Bernabé). – Las migraciones magrebíes y España. – *Alfoz* (91-92), 1992 : 52-59. Voir aussi l'ouvrage collectif coordonné par le même auteur. – *La Inmigración magrebí en España : el retorno de los moriscos*, Madrid, editorial MAPFRE, 1993.

(75) L'augmentation spectaculaire des investissements espagnols en 1991, multipliés par deux par rapport à 1990, est surtout due à l'achat de 35 % de la compagnie Fosboucras par l'INI. TAPIA BARRIOLA (Joaquina) y TEMES (Francisco). – Inversiones españolas en Marruecos. Aspectos prácticos. – *Boletín de Información Comercial Española* (2349), 1992 : 3811-3820.

sont abordés les questions bilatérales (situation des 78 000 marocains qui résident en Italie, développement des relations commerciales) et le projet hispano-italien d'une Conférence de Sécurité et de Coopération dans la Méditerranée. La ferme volonté de développer les relations bilatérales est soulignée lors de la visite de Hassan II en novembre : outre l'accord sur la garantie des investissements, est signé un traité d'amitié et de coopération, qui veut promouvoir la collaboration entre les entreprises italiennes et marocaines et développer les échanges commerciaux (le Maroc réalise 7 % de son commerce avec l'Italie). De même que le traité d'amitié et de coopération signé avec l'Espagne, le traité italo-marocain assure la coopération entre les forces armées des deux pays pour ce qui touche à l'organisation de cycles de formation et de perfectionnement et l'échange de cadres et d'expérience dans le domaine de la logistique et de la défense (76).

Le gouvernement italien ouvre trois lignes de crédit en 1991 : la première de 100 M \$, sous forme de crédits acheteurs, est destinée à favoriser les PMI et PME; la deuxième de 10 M \$ permettra d'acheter de petits équipements pour le secteur de l'agroalimentaire; la troisième de 140 M \$ doit promouvoir les joint-ventures. La célébration du 75^e Anniversaire de la création de la Chambre de Commerce et d'Industrie Italienne permet de relancer les contacts entre les entreprises italiennes et marocaines (exposition commerciale à Casablanca en octobre; visite d'une délégation d'hommes d'affaires marocains à Milan et à Rome en novembre). La coopération bilatérale se centre sur l'hydraulique et les communications : l'Italie co-finance et participe à la construction des barrages de M'jara, Smir et Oued Sebou et à la construction de l'axe routier Rabat-Larache, qui compte avec un crédit Koweïtien de 56 M \$. En ce qui concerne l'énergie, AGIP signe un contrat « partage-production » pour les prospections de Sidi Ifni dans un périmètre de 6 000 km².

Pour ce qui est des relations avec le reste de l'Europe Communautaire, les aspects économiques et sociaux sont les plus notables. L'Allemagne poursuit sa politique d'aide au développement, grâce à un crédit de 90 M DM pour le financement de projets agricoles et hydrauliques et la protection des ressources naturelles. En mars est signé un accord de rééchelonnement de la dette bilatérale pour un montant de 85 M DM. Avec le Royaume-Uni, comme avec la Suède l'année précédente, les marocains signent un accord de promotion et de garantie des investissements. La question migratoire se trouve au centre des relations avec la Hollande et la Belgique. Dans ces deux pays, comme dans les autres pays de la CEE, d'ailleurs, les mesures de sécurité vis à vis des immigrants maghrébins s'intensifient pendant la guerre du Golfe. Le gouvernement belge menace d'expulser 6 000 citoyens maghrébins, après qu'on ait découvert un réseau de falsification de documents. En mai, le gouvernement marocain exprime son inquiétude devant les incidents qui ont lieu à Bruxelles entre des policiers et des membres de la communauté marocaine. Le ministre belge de la Justice se rend au Maroc pour aborder la question. Deux mois après, Bruxelles annonce

(76) BRADLEY (Ghita). – Diversifier les relations avec les partenaires européens. – *Le Liberal* (44), 1991 : 8-9.

l'accord d'un prêt de 900 FB pour 1990-1992 dans le cadre de l'aide au développement. La situation du million d'immigrants qui réside en Europe incombe au ministère récemment créé de la Communauté Marocaine à l'Étranger, dirigé par Rafiq Haddaoui (77).

La dépendance économique et financière de la **Tunisie** vis à vis de la CEE (avec qui elle réalise 70 % des échanges commerciaux et d'où proviennent 80 % des ressources touristiques et 90 % des devises envoyées par les travailleurs émigrés) ainsi que la crainte de l'impact que pourrait avoir le marché unique européen de 1993 (78) conduisent la diplomatie tunisienne à suggérer un nouveau cadre de relations euro-maghrébines : le co-développement. Le nouveau tournant proposé lie la sécurité et le développement : ces deux éléments sont indissociables pour mener une stratégie commune visant à achever grâce au recyclage de la dette « un redéveloppement socio-économique harmonieux des pays maghrébins dans des projets d'investissement concernant l'environnement, l'économie et la création d'emplois » (79). En attendant que cette proposition soit prise en considération, les accords souscrits en 1976 continuent à régler les relations de la CEE. La Tunisie est le seul pays du Maghreb central qui avait utilisé à la fin de 1991 tous les fonds prévus au protocole financier de 1986 : les derniers prêts ont été destinés à la valorisation et à la gestion rationnelle de l'eau (7 M d'Ecus en septembre et 35 en décembre). Bruxelles a aussi octroyé en octobre une aide alimentaire pour une valeur de 58 M d'Ecus. Le IV^e protocole financier signé en juin augmente de 27 % les fonds prévus au protocole antérieur. Cette augmentation des fonds est nettement inférieure à celle que définissent les protocoles signés par l'Algérie (+ 46 %) et le Maroc (+ 35 %). Le montant de l'aide globale pour les cinq années suivantes est de 284 M d'Ecus, dont 168 sous la forme de prêts de la BEI, 15 de capitaux à risques et 101 d'aides non remboursables (75 % des aides non remboursables seront réservés au développement agricole, à la mobilisation des ressources hydrauliques et au soutien de la production et de l'emploi rural). La CEE évalue positivement le programme des réformes économiques tunisiennes : en mars elle signe un accord qui garantit l'écoulement annuel de 46 000 tonnes d'huile sur les marchés communautaires ; en décembre, le Parlement Européen, consulté d'urgence par la Commission Européenne et la Présidence du conseil des ministres pour conclure la ratification parlementaire obligatoire de tous les protocoles, donne uniquement son avis conforme au protocole signé avec la Tunisie.

(77) Rabat, qui compte en grande mesure sur les fonds envoyés par ce collectif pour maintenir l'équilibre économique du pays, crée la Fondation Hassan II pour les marocains qui résident à l'étranger.

(78) Le gouvernement tunisien crée en 1990 une commission interministérielle spécialisée, chargée d'évaluer les répercussions du marché unique européen sur l'économie nationale. En ce qui concerne la contribution du Secrétaire d'Etat aux Affaires Étrangères, voir MEJDOUB (Noureddine) : Les relations Tunisie-Europe à la veille du Marché Unique Européen. - *Etudes Internationales* (42), 1992 : 24-29.

(79) Voir le discours prononcé par BEN ALI au dîner offert en son honneur par le roi d'Espagne Juan Carlos I le 27 mai 1991, in *Discours et interventions*, Tome IV, 7 novembre 1990-6 novembre 1991 : 140. Pour un exposé plus détaillé de la proposition tunisienne voir ATTIA (Abderrazak). - L'Acte Unique et ses répercussions pour la communauté et pour les pays tiers. Au séminaire *Les relations entre les pays du Maghreb et de la CEE* tenu à Casablanca du 29 au 31 octobre 1991 et organisé conjointement par le Centre Islamique pour le développement du commerce et par la Banque Islamique de Développement.

Traditionnellement l'Italie a été, derrière la France, le partenaire privilégié de la Tunisie en ce qui concerne le volume des échanges et l'intensité des relations politiques. Rome confirme en 1991 son engagement méditerranéen (80), en répondant promptement après la guerre du Golfe aux demandes d'aide du gouvernement tunisien. Le ministre italien des Affaires Étrangères annonce lors de la réunion de la commission mixte en juin une aide extraordinaire de 130 M\$ pour soutenir la balance tunisienne des paiements. Le soutien à la Tunisie se renouvelle lors d'un accord de coopération économique pour une durée de trois ans, destiné aux secteurs prioritaires du IV^e plan tunisien (télécommunications, chemin de fer, transport maritime, environnement, énergie, tourisme et services). En outre, la ligne de crédit de 525 M\$ octroyée en 1988, qui s'était heurtée à des difficultés administratives, est prorogée jusqu'en 1992. La transformation de l'Italie en un pays d'immigration et la fermeture des frontières en application des Accords de Shengen situent le sujet migratoire au premier plan des relations bilatérales : en novembre une commission mixte est créée pour les affaires consulaires et sociales.

Le partenariat, réclamé par les deux rives de la Méditerranée, commence à s'imposer tout d'abord dans les secteurs textile, touristique et énergétique. Les coûts de la main d'œuvre plus faibles qu'en Europe facilitent la création de plusieurs entreprises mixtes pour la fabrication de produits textiles à destination du marché européen. En plus de ce déplacement des industries, les potentialités du tourisme – malgré les difficultés conjoncturelles de la crise du Golfe, attirent aussi le capital privé italien, qui réalise par l'intermédiaire de sociétés mixtes plusieurs projets immobiliers et touristiques dans les régions de Tabarka et de Zouaraa. Pour ce qui est de l'énergie, Agip signe en février un accord avec l'ETAP pour réaliser des prospections d'hydrocarbures liquides et gazeux à el Haouaria. Le plus remarquable dans ce secteur est la signature le 6 mars d'un accord pour réaliser le deuxième tronçon du gazoduc transméditerranéen. Le coût de cette deuxième partie, qui sera construite par l'entreprise italienne Saipem, atteint 800 M\$; la quantité de gaz naturel algérien acheminé annuellement vers l'Italie sera multipliée par deux et atteindra 20 M de m³. Notons que la Tunisie bénéficie depuis 1984 d'un droit de transit équivalent à 5 % du volume de gaz qui traverse son territoire et que ce volume atteindra un million de m³ par an à partir de 1995.

Il faut également souligner la signature en février d'un accord de coopération scientifique et culturelle qui prévoit l'extension à tout le territoire tunisien de la réception de la chaîne de télévision italienne RAI 1. Pour ce qui est de la sécurité, on arrive en décembre à un accord de coopération militaire, qui prévoit des contacts réguliers entre des officiers des deux armées et la réalisation de programmes conjoints de recherche dans des domaines techniques et scientifiques. Il s'agit de développer la confiance mutuelle et d'éviter des incidents, tel celui du mois de novembre entre un bateau de pêche sicilien et un patrouilleur tunisien.

(80) CLAUDE (Patrice). – Italie : une ambition méditerranéenne. – *Le Monde*, 12/3/1991 : 25.

Les relations politiques et économiques avec l'Espagne s'intensifient, bien que le niveau des échanges commerciaux reste au-dessous de celui que la Tunisie maintient avec la RFA et la Belgique. L'année commence avec la visite à Tunis du ministre des Affaires Etrangères espagnol, qui se rend dans les pays du Maghreb pour préserver les liens entre l'Europe du Sud et le Maghreb menacés pendant le conflit du Golfe. En mai, Ben Ali, qui s'était déjà rendu en France, en Allemagne et en Italie, réalise la première visite officielle d'un chef d'Etat tunisien en Espagne depuis 1968, où il aborde des sujets d'intérêt bilatéral (le gouvernement espagnol soutient le processus d'ouverture tunisien) et euro-maghrébin (la Tunisie soutient l'initiative espagnole d'une conférence de sécurité et de coopération dans la Méditerranée). A la fin de cette visite, on signe trois accords de coopération scientifique, culturelle et technique; dans le domaine financier est assurée la garantie des investissements, pendant que la ligne de crédit accordée en 1986 est prorogée et qu'une deuxième ligne de crédit de 100 M\$ est ouverte pour financer l'acquisition de biens d'équipement et de services espagnols (81). Cette ligne de crédit, sensiblement inférieure à celles qui sont octroyées au Maroc et à l'Algérie, devrait contribuer à dynamiser les échanges commerciaux, dont le volume s'était réduit : l'Espagne est le sixième client et fournisseur de la Tunisie (le volume global des échanges est proche de 300 M\$). 36 % de ces échanges commerciaux étant réalisés avec la Catalogne. Cette région autonome, malgré les limitations imposés par la constitution espagnole, commence à développer une véritable politique extérieure, centrée sur l'intensification des relations avec les villes, régions et pays de la Méditerranée. En novembre, le président du gouvernement autonome catalan, invité par le président du Conseil Economique et Social, réalise une visite officielle en Tunisie et encourage les hommes d'affaires catalans, qui participent aux premières journées de partenariat tuniso-catalan, à investir dans un pays qui est un modèle de stabilité dans la région.

L'Allemagne se montre très dynamique pour commercer et investir, malgré l'absence d'activité diplomatique presque totale au Maghreb. Elle est le troisième client et fournisseur de la Tunisie après la France et l'Italie. Ces investissements directs, spécialement dans le textile et les électro-ménagers, dépassent 140 M de marks. Bonn octroie en octobre un prêt de 29 M\$ (70 % sous forme de dons) destiné à financer des projets de formation professionnelle, le développement rural et l'environnement. Les relations avec la Belgique, le quatrième partenaire commercial de la Tunisie, continuent à se développer : le gouvernement de Bruxelles octroie deux prêts de 6 M de dinars et de 250 M Francs Belges dans de bonnes conditions; on signe aussi plusieurs accords de coopération pour la formation, la recherche et la météorologie.

Avec les autres pays de la CEE les relations sont moins importantes. Avec la Hollande elles sont marquées par l'assassinat non éclairci d'un diplomate à Tunis, et avec la Grande-Bretagne par le séjour de Rached Ghannouchi à Londres (82). Pour ce qui est de l'économie, en décembre la British Gas, compa-

(81) DEZCALLAR (Jorge). - Las relaciones España-Magreb. - in *Anuario Internacional CIDOB* 1992, Barcelona 1992 : 37-55.

(82) The Economist Intelligence Unit. - *Tunisia Country Report*. - (1), 1992 : 12.

gnie privatisée par Margareth Thatcher, signe un accord avec le gouvernement tunisien pour l'exploitation off-shore du champ pétrolier de Miskar dans le golfe de Gabès grâce à un investissement de 600 M\$ (83). Cet investissement privé, le plus grand jamais réalisé en Tunisie, permettra au pays à partir de 1995 de diminuer le coût de sa facture énergétique, accéder à la technologie de pointe et créer 1 000 postes de travail dans une région par ailleurs déprimée.

Les relations que la **Mauritanie** entretient avec la CEE s'inscrivent dans la IV^e Conférence de Lomé, qui couvre la période 1990-95. Ce cadre juridique, plus avantageux que la Politique Méditerranéenne Rénovée, établit un régime commercial préférentiel non réciproque pour les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Presque la totalité des produits ACP a accès au marché communautaire, exempté de droits de douane et sans restrictions quantitatives. En outre, deux fonds, le STABEX et le SYSMIN, sont à la disposition de ces pays pour compenser les chutes des recettes d'exportation touchant les produits de base et les minerais, respectivement (84). La Mauritanie bénéficie du même traitement, notamment pour son minerai de fer. La Mauritanie continue à percevoir en 1991 l'aide et les prêts de la CEE dans de très bonnes conditions : prêt de 80,5 M\$ pour soutenir le programme des réformes structurelles, l'amélioration des infrastructures socio-économiques et le développement rural; don de 15 000 tonnes de céréales en septembre 1990; prêt de 25 M d'Ecus pour la mise en exploitation de la mine de fer à ciel ouvert de M'Haoudet au Nord du pays en octobre. Dans le domaine de la pêche, on signe un nouvel accord en vigueur jusqu'en juillet 1993, d'après lequel la Mauritanie reçoit une compensation financière de 22,7 M d'Ecus. La CEE, qui avait perçu avec méfiance le penchant pro-irakien de la Mauritanie pendant la guerre du Golfe, applaudit le processus d'ouverture politique entrepris en avril. Le commissaire Manuel Marin et le président de la Commission de Développement du Parlement Européen visitent le pays et soutiennent le processus, tout en rappelant qu'il reste encore à faire d'importants progrès pour le respect des Droits de l'Homme. La RFA, de son côté, poursuit sa politique d'aide, amorcée dans les années précédentes et accorde en mai un don de 2 000 tonnes de blé. La Hollande cède du matériel de construction et d'équipement pour une valeur de 5 M UM, tandis que l'Italie met 120 M\$ à la disposition de Nouakchott pendant la période 1990-1992 pour la réalisation de divers projets concernant la santé, la pêche et les systèmes hydrauliques. L'Espagne a également offert son concours à la Mauritanie, en envoyant une aide urgente de 8 000 tonnes de blé et en acceptant de rééchelonner la dette bilatérale (32 M) dans les termes établis à Toronto pour les pays les moins avancés. Le ministre espagnol des Affaires Etrangères visite la Mauritanie, à l'occasion de sa tournée dans les pays maghrébins pour expliquer la position espagnole dans le conflit, et assiste à la réunion de la commission mixte. Les potentialités de la Mauritanie dans le domaine de la pêche et sa proximité géographique des îles Canaries expliquent l'intérêt de l'Espagne pour ce pays, qui unit le Maghreb et l'Afrique sub-saharienne. Pendant la guerre du Golfe,

(83) *Al-Hayat* 27/12/1991 : 7.

(84) Un bilan des Conventions de Lomé a été recueilli dans l'œuvre collective coordonnée par CAPRON (Michel), *L'Europe face au Sud*, Paris, L'Harmattan 1991, 221 p.

l'opinion publique espagnole prend conscience de l'existence d'une frontière mauritanienne, à la suite des informations alarmistes diffusées par la presse sur l'éventualité d'une attaque irakienne contre l'archipel à partir de bases mauritaniennes.

En 1991, la **Libye** s'efforce d'intensifier les relations politiques avec la CEE jusqu'alors pratiquement inexistantes. Elle assure durant le premier semestre de l'année la présidence de l'UMA, ce dont elle profite pour établir des contacts directs avec la CEE (visite de la troïka communautaire à Tripoli en mars; réunion des présidents des commissions des Affaires Etrangères des parlements de l'UMA et de la CEE en mai) et multiplie les gestes vers les pays européens pour que Bruxelles lève les sanctions qu'elle avait imposées contre la Jamahariyya en 1986 : par exemple, Tripoli intercède auprès du groupe Abou Nidal et obtient la libération des quatre otages belges enlevés en 1986 sur le bateau de la Silco; cette attitude donne lieu à la signature d'un accord de coopération technique et scientifique entre la Belgique et la Libye; les autorités libyennes offrent un don de 250 000 livres sterling à une société de bienfaisance de la police londonienne en compensation pour la mort en 1986 d'un policier britannique tué par un membre de l'ambassade libyenne en plein cœur de Londres; le régime libyen s'engage à interrompre l'aide à l'IRA et à fournir des informations sur ses activités. La Libye, qui avait maintenu une attitude équilibrée pendant la crise du Golfe, réitère ses appels au développement de la coopération entre le Maghreb et l'Europe (85) et participe aux rencontres des 4 + 5 ainsi qu'à la réunion des ministres des Affaires Etrangères de la CEE et de l'UMA en novembre.

Les pays de l'Europe méridionale cherchent l'élimination des obstacles qui pourraient empêcher l'institutionnalisation des relations entre la CEE et l'UMA; l'Europe du Sud intensifie ses contacts avec la Jamahariyya et soutient la demande libyenne pour que la CEE lève les sanctions imposées à Tripoli. Le ministre espagnol des Affaires Etrangères Fernandez Ordoñez se dit favorable à la réincorporation de la Libye au concert des nations, lors de la visite officielle qu'il réalise le 15 février; les ministres des Affaires Etrangères du Portugal et de la France se prononcent dans ce sens lors de leurs visites à Tripoli au mois d'avril, de même que Giulio Andreotti lorsqu'il se rend en Libye, quelques jours avant que le général Kadhafi annonce sa candidature aux élections présidentielles italiennes (86). Lors de sa visite, le Premier Ministre italien signe un accord de coopération sur l'énergie, l'eau et la lutte contre la désertification. De plus, plusieurs entreprises italiennes enlèvent des contrats pour participer à la construction de la deuxième phase du Grand Fleuve Artificiel, à la prospection et exploitation de nouveaux gisements d'hydrocarbures, ainsi qu'à la construction de plusieurs complexes de dessalement. Les efforts de Tripoli pour normaliser ses relations avec la CEE se heurtent à la fermeté britannique et les espoirs s'évanouissent définitivement en novembre, après l'inculpation dans les atten-

(85) Par exemple, lors du sommet de l'UMA en mars à Ras Lanouf, voir le *Le Liberal* (37), avril 1991 : 8-9.

(86) *Jeune Afrique* (1595), 24/7/1991 : 18. Voir aussi l'entretien accordé par le colonel Kadhafi à Olga Bisera reproduit dans *El País* 5/8/1991 : 4.

tats terroristes de Lokerbie et de l'avion de l'UTA de plusieurs membres des services libyens de sécurité.

Les relations économiques entre Tripoli et la CEE se situent à un niveau semblable à celui des années antérieures, très inférieur à celui qui existait au début de la décennie. Malgré les va-et-vient des contacts politiques, les ajournements du paiement aux adjudicataires occidentaux (87) et les excès verbaux du leader libyen (88), les compagnies européennes continuent à fonctionner en Libye. Écartés de la première phase du Grand Fleuve Artificiel, les groupes européens profitent du gel imposé en 1986 par Tripoli aux activités des sociétés pétrolières américaines (89) pour augmenter leur percée dans le secteur pétrochimique. En 1991, la compagnie belge Petrofina et la britannique North African Petroleum Limited signent des accords pour sonder et exploiter de nouveaux gisements d'hydrocarbures; la compagnie espagnole ENAGAS renouvelle le contrat de fourniture annuelle de 1 milliard de m³ de gaz naturel liquéfié, pour les 20 années suivantes; la Saïpe commence à adapter et rénover la raffinerie de Marsa el Braga, alors que Snamprogetti et Bonetti signent une lettre d'intention avec le gouvernement libyen pour un montant de 175 M\$ destiné à construire un complexe de traitement de GLN à Bu Attifel.

Tripoli est en outre le plus grand fournisseur de l'Allemagne et de l'Italie en pétrole, gaz et produits pétrochimiques, et occupe un rang important parmi les fournisseurs de l'Espagne. Le régime libyen a réalisé dans les années 80 d'importants et de rentables investissements en Europe grâce auxquels il a essayé de contrecarrer la diminution de ses recettes provenant du pétrole. Les compagnies nationales, la Lybian Arab Foreign Investment Company (LAFICO) et la National Oil Company par l'intermédiaire de sa filiale Oilinvest, ont tissé des liens solides en Allemagne, Grèce, Espagne, Italie, Malte, Hollande, Suisse et dans les zones off shore du Royaume-Uni. Les investissements libyens, centrés sur les secteurs du raffinage et la distribution, ont continué en 1991: Oilinvest, par exemple, a pris en février le contrôle de la raffinerie Europe Holborn de Hambourg, a accru sa participation dans les compagnies de raffinage Tamoil Italia et Gatoil de Suisse, et a reçu en juillet l'autorisation du gouvernement espagnol pour créer un réseau de stations de services en Espagne, où elle contrôle plus de 75 % du Basque Oil Products Distributor. La LAFICO, de son côté, réalise cette année son premier investissement immobilier au Royaume-Uni, en achetant un immeuble de bureaux au centre de Londres pour 100 M\$.

(87) Les négociations pour trouver une solution à ce problème se poursuivent cette année en Turquie, Espagne et Grèce. Avec ce dernier pays est signé en juillet un accord, d'après lequel les autorités libyennes s'engagent à rembourser les dettes contractées envers plusieurs entreprises. Voir *Middle East Economic Digest* 19/7/1991: 21.

(88) Dans le discours qu'il prononce le 25 juillet à l'occasion de l'anniversaire de la prise de Tripoli par les espagnols en 1510, le leader libyen emploie de nouveau la menace du terrorisme contre l'Italie et l'Espagne, en cas d'attaque contre la Libye à partir de bases situées sur leur territoire. Voir *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* 2/8/1991: 1966.

(89) Seules cinq compagnies pétrolières américaines, établies dans ce pays avant 1986 ont obtenu une dérogation qui les autorise à demeurer en Libye: Amerada Hess, Conocco, Grace Occidental et Marathon. Ces compagnies sont limitées à la poursuite de leurs activités d'avant l'embargo, sans exploration de nouveaux puits. Aucun américain ne peut être présent et le pétrole produit ne peut être exporté aux États-Unis. Voir *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* 29/11/1991: 3096.

A la fin de l'année, la Libye semble avoir échoué dans son projet de normaliser ses relations avec la CEE et de rompre son isolement international, en raison de l'affaire Lokerbie et de l'avion de l'UTA. Pendant que la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'efforcent d'imposer des sanctions internationales, les autorités libyennes qui craignent pour leurs avoirs déposés dans les banques européennes (estimés en juillet à 6 milliards de dollars) commencent en décembre à les retirer du Royaume-Uni et de la France pour les confier à des pays plus sûrs comme la Suisse et les monarchies du Golfe.

*
* *

Les relations du Maghreb avec les pays du Centre et de l'Est de l'Europe restent limitées. Ces pays, plongés aussi dans un processus de restructuration économique, sont considérés comme des concurrents du Maghreb vis-à-vis de la CEE; et ce, à trois niveaux : l'attribution de moyens financiers; exportations, en particulier de produits textiles et de biens manufacturés; et finalement, la main d'œuvre qui est mieux acceptée que celle du Maghreb en raison de sa qualification professionnelle et de ses affinités culturelles. Malgré ces signes de méfiance, les anciens pays du Pacte de Varsovie représentent des marchés potentiels pour les produits énergétiques du Maghreb, tout spécialement le gaz exportable par le gazoduc méditerranéen qui unit les gisements algériens à la frontière italo-yougoslave.

Les échanges fréquents de visites ainsi que les réunions périodiques des Commissions Mixtes de coopération qui caractérisaient les relations entre l'Algérie et les pays du bloc de l'Est ont presque disparu. L'unique donnée à signaler en 1991 est la concession d'un crédit pour acheter des avions et du matériel militaire tchécoslovaque ainsi que la ratification de la Convention de coopération en matière de tourisme conclue pendant la visite en Algérie du Premier Ministre tchécoslovaque en décembre 1990. Les espoirs qu'avait suscités l'année antérieure l'ouverture possible de nouveaux marchés pour le gaz algérien en Hongrie, Yougoslavie et Tchécoslovaquie à travers le gazoduc Est ne se sont pas encore concrétisées, surtout à cause de la détérioration de la situation en Yougoslavie.

Les exportations de phosphate du Maroc et de la Tunisie vers l'Europe de l'Est diminuent en raison de la concurrence internationale croissante et du degré de pollution du minerais. Le Maroc signe cette année des accords avec la Hongrie et la Roumanie, qui visent à favoriser les échanges commerciaux et les investissements. Le Maroc, en outre, contribue pour 10 M d'Ecus au capital de la BERD dont la création avait suscité l'inquiétude au Maghreb. La Tunisie, de son côté, intensifie sa coopération dans le domaine touristique avec la Tchécoslovaquie et dans le domaine énergétique avec la Hongrie. En septembre, la société hongroise OKGT obtient un permis de recherche d'hydrocarbures liquides et gazeux dans un périmètre de 5 000 km² dans la région tunisienne de Kebilia. Tunis signe une convention de coopération triangulaire en matière sociale avec la Tchécoslovaquie et la Belgique. Selon cet accord – le premier du genre – la Belgique apporte son appui financier et

technique à la mise en contact et à l'échange d'expérience entre ses partenaires de l'Est et de la Méditerranée.

Les relations de la **Libye** avec les anciens pays du bloc soviétique, ralenties après l'automne démocratique de 1989, s'intensifient à nouveau après la fin de la Guerre du Golfe. Les besoins pétroliers des pays de l'Est après le gel des fournitures soviétiques, contribuent à éliminer les réticences envers la Libye qui redevient un bon marché pour leurs exportations, y compris la main d'œuvre. Le régime libyen, qui observe avec attention les transformations politiques de l'Europe Centrale et de l'Est se montre également intéressé à augmenter ses relations avec les pays potentiellement receveurs de la « troisième théorie universelle » du colonel Kadhafi. Tripoli réalise quelques investissements en Hongrie à travers la Oilinvest et développe ses échanges commerciaux par le biais du troc : la Libye envoie à la Bulgarie du pétrole, en paiement des arriérés ainsi que du matériel militaire.

L'expulsion de quatre libyens, décrétée en juin par le gouvernement tchécoslovaque pour prévenir les attentats terroristes pendant la Guerre du Golfe ne nuit pas à la coopération militaire entre Tripoli et Prague. La Libye achète, grâce à des intermédiaires internationaux, 12 avions de reconnaissance L410 et 100 tanks qui seront montés dans l'usine de TAL près de Garja où se trouve la plus grande partie des 600 conseillers militaires tchécoslovaques. La coopération dans les domaines électrique et énergétique domine les relations avec la Roumanie et la Yougoslavie. La construction d'un gazoduc qui unira Marsa el Braga au gazoduc transméditerranéen et qui permettra à la Libye d'augmenter ses exportations vers l'Europe de l'Est est adjudgée à la compagnie yougoslave Rasvoj i Inzinjering. Tripoli profite de la désintégration de la fédération yougoslave pour intensifier ses relations surtout avec les républiques où réside une minorité musulmane. Après la visite en avril du président de Bosnie-Herzégovine, la Libye lui octroie un prêt de 50 M \$ ainsi que la promesse de rembourser rapidement les dettes contractées auprès des entreprises bosniaques. Le président de la Macédoine et le premier ministre de la Croatie rendent visite officiellement à la Libye en automne. En novembre, les autorités libyennes et croatiennes décident d'ouvrir deux consulats ; un à Tripoli et un à Zagreb.

*
* *

L'étroitesse des liens tissés après l'indépendance entre la France et les anciennes colonies et la présence de 1,5 million de maghrébins dans l'ancienne métropole impriment un caractère spécial aux **relations franco-maghrébines**. La participation française à la coalition internationale contre l'Irak agit comme un électrochoc sur l'opinion publique qui oublie rapidement les tentatives de médiation de Paris au début de la guerre. Le mythe d'une France indépendante des diktats américains et amie du monde arabe s'évanouit (90). La figure de François Mitterrand, en opposition à celle d'un De Gaulle mythifié,

(90) Roy (Oliver). – Sur la politique arabe de la France. – *Maghreb Machrek* (132), 1991 : 15-20.

représente aux yeux de l'opinion publique une trahison envers le monde arabe (91). Les manifestations qui enflamment la région condamnent durement les leaders occidentaux et tout particulièrement le président français; par la même occasion, le peuple brûle des drapeaux français et demande le boycott des produits provenant de l'ancienne métropole. Quelques intérêts français, comme le consulat de Constantine ou celui de Marrakech et les bureaux de l'agence France Press, sont la cible de la colère populaire. A cette réaction émotionnelle de l'opinion publique s'ajoute le malaise des gouvernements déçus par la politique de deux poids et de deux mesures pratiquée par les occidentaux, dont le but est de détruire un Etat arabe et de renforcer la puissance israélienne. Les explications données par les hommes politiques et les diplomates français qui se succèdent dans la région (F. Scheer secrétaire général du Quai d'Orsay, Michel Vauzelle, président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale, J.L. Bianco secrétaire général de l'Elysée...) ne sont pas convaincantes : Paris s'emploie à expliquer à ses interlocuteurs qu'il ne s'agit pas d'une « croisade » de l'Occident contre les arabes, mais d'une guerre contre le dictateur Saddam Hussein pour l'obliger à respecter les résolutions des Nations Unies. La participation française à la coalition internationale est justifiée par les services que pourrait rendre au monde arabe la présence de la France, pays qui a une perception bien distincte de Washington sur le dossier palestinien dans le « Yalta régional » qui devait être organisé après la guerre. Cet argument est mis en question, lorsqu'en octobre la France est écartée des négociations de paix pour le Moyen Orient commencées à Madrid.

Une fois la guerre terminée, la diplomatie française lance une importante offensive à l'échelle du monde arabe dans le but de fermer les plaies ouvertes par le conflit et de rétablir la confiance mutuelle. Dans le cas du **Maroc**, cette opération est entravée par la méfiance qui marque les relations bilatérales depuis la publication en automne de 1990 du livre de Gilles Perrault, *Notre Ami le Roi*. Grâce au pragmatisme montré pendant la guerre du Golfe, Hassan II devient un élément important de la stratégie dessinée par Paris pour récupérer sa bonne image et son prestige dans le monde arabe. Lors de sa visite au Maroc en avril, le ministre français des Affaires Etrangères exprime le désir d'établir des relations d'un tout autre genre avec le Maroc; il propose de poursuivre les réunions CEE-UMA et réitère le soutien du gouvernement français au Maroc auprès des instances communautaires et du FMI. Peu de jours après, le ministre du Tourisme se rend au Maroc, geste politique visant à attirer les touristes français qui avaient cessé massivement de visiter le Maroc pendant le conflit. Le 13 juin, le ministre marocain des Affaires Etrangères, invité par le président de la Commission des Affaires Etrangères, intervient devant l'Assemblée Nationale française. L'expulsion au Gabon, selon la procédure d'urgence absolue, de l'opposant marocain Moumen Diouri (92), le 20 juin, s'inscrit au nombre des tentatives françaises de créer un nouveau climat de confiance dans les relations

(91) GEISSER (Vincent) et LE TROQUER (Yann). – Guerre et Presse : la presse maghrébine d'expression française et la crise du Golfe. – *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1990.

(92) DIOURI (Moumen). – *Chronique d'une expulsion annoncée*, Paris, L'Harmattan 1991, 125 p.

bilatérales. Le dossier d'accusation présenté contre ce réfugié est faible : on l'accuse de ne pas avoir respecté la discrétion imposée aux réfugiés politiques et d'être en relation avec des « groupes et puissances étrangères, qui sont de nature à troubler gravement l'ordre public et à nuire aux intérêts essentiels de la France ». La vraie cause de l'expulsion semble être la tentative d'éviter la publication de *A qui appartient le Maroc*, livre qui fait un inventaire exhaustif de la fortune personnelle et des affaires du souverain marocain (93). Le 4 juillet, le tribunal administratif de Paris désavoue la procédure d'urgence suivie par le gouvernement dans cette affaire et décide de surseoir à l'expulsion. L'expulsion de Diouri provoque une polémique intense dans la classe politique et la société française et n'est pas perçue à Rabat comme un geste de bonne volonté vis-à-vis de la monarchie, mais bien au contraire comme une nouvelle campagne anti-marocaine qui « coïncide avec le début de l'application au Sahara du plan de paix de l'ONU et vise en réalité à entraver la marche du Royaume du Maroc vers le parachèvement de son unité territoriale » (94). L'annonce faite le 10 juillet par France Libertés – organisation dirigée par Danielle Mitterrand – de créer un « comité de vigilance » chargé de recenser les prisonniers sahraouis encore détenus par le Maroc et de contrôler les conditions de déroulement du référendum au Sahara Occidental, augmente le malaise du Maroc. Les partis d'opposition, qui avaient maintenu une position plus réservée dans l'affaire Perrault, réclament le 17 juillet « la tenue d'une session extraordinaire du Parlement devant les complots ourdis à l'étranger contre la Souveraineté du Maroc et son intégrité territoriale » ; Hassan II, de son côté, se montre particulièrement dur le 22 juillet sur TF1, qualifie Danielle Mitterrand d'épouse morganatique du chef de l'Etat et laisse entrevoir que le collectif de vigilance ne sera pas autorisé à se rendre au Maroc. Le souverain marocain reproche, en outre, au président français d'avoir associé dans son discours de La Baule l'aide française à une plus grande démocratisation de l'Afrique ; il se montre contraire à la politique d'intégration souhaitée par Paris, en arguant que les immigrants resteraient toujours des citoyens de seconde classe.

La diplomatie du Quai d'Orsay, qui avait maintenu depuis 1983 une attitude de neutralité active favorable au Maroc dans le dossier du Sahara, essaie de désamorcer toute polémique éventuelle avec le Maroc : au lendemain de l'interview de Hassan II à la télévision française, le gouvernement rappelle que sa position dans la question du Sahara ne s'est pas modifiée et qu'il soutient un plan de l'ONU pour le Sahara occidental, approuvé par le Maroc. Rabat profite de cette brouille avec la France pour resserrer les liens avec les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie ; il réalise à partir de l'été quelques gestes dans le cadre des Droits de l'Homme qui sont bien accueillis à Paris : en août, 40 prisonniers marocains sont libérés après qu'ils aient reconnu la marocanité du Sahara ; en septembre, Abraham Serfaty est libéré et expulsé en France ; le

(93) A son retour en France, Diouri propose de renoncer à la publication de son livre en échange de la libération de tous les prisonniers militaires et politiques marocains. Ce livre est finalement publié par L'Harmattan, Paris, 1992 et traduit en plusieurs langues, entre elles l'espagnol (Libros Limite, Barcelona, 1992).

(94) Dépêche de la MAP reproduit in *Le Monde* 26/6/1991 : 4.

bagne de Tazmamert est rasé et, le dernier jour de l'an, sont libérés, après 18 ans d'emprisonnement, les trois frères Boureqat, de nationalité française (95).

Les relations bilatérales ne se sont cependant pas rétabli à la fin de l'année de la « mauvaise grippe » qu'elles avaient attrapée. En septembre, Hassan II refuse de réaliser une escale à Paris au retour de son voyage aux Etats-Unis ; le monarque alawi n'assiste pas non plus en novembre au quatrième sommet francophone de Paris, où il se fait représenter par M. Ben Aissa, le seul ministre hispanophone de son cabinet, alors que peu de jours après il réalise une importante visite d'état en Italie.

En dépit des tensions et des différends politiques, les relations économiques demeurent excellentes. Même si Rabat a voulu punir Paris, en donnant à la firme Westinghouse un contrat qui avait été précédemment promis à Thomson, les liens sont trop étroits pour se ressentir des aléas politiques. Le Maroc est le deuxième partenaire commercial africain de la France, après l'Algérie. La France absorbe 34 % des exportations marocaines, contre 31,5 % en 1990, et lui fournit près de 29 % des importations contre 23 % l'année précédente. La France demeure aussi le premier investisseur. En ce qui concerne l'énergie, le Maroc, qui dépend à 90 % de la fourniture en électricité provenant de l'extérieur, continue sa politique de diversification des fournisseurs et de promotion des énergies alternatives : en janvier, est signé une convention de financement sous forme de crédit acheteur de 1 020 milliards de FF entre la BNP et l'Office National Marocain de l'Electricité pour financer partiellement la construction par GEC Alstom d'une centrale thermique à Jorf Lasfar, dans laquelle sont associées les entreprises espagnoles d'ingénierie civile Dragados et Babcock Wilcox ; en avril, le Ministère de l'Energie et des Mines et le Commissariat Français de l'Energie signent un accord de coopération nucléaire. En juillet, Gaz de France, de son côté, conclut deux accords avec la SNPP concernant l'acheminement du gaz naturel algérien vers la France à travers le gazoduc ouest. Au cours de cette même année, Paris accorde deux prêts de 50 et 60 M F destinés respectivement à financer l'acquisition de biens et de services français. En décembre sont signés des protocoles portant sur 262,5 M F pour l'acquisition de navires remorqueurs et la construction d'un silo portuaire. Le partenariat entre entreprises continue à se développer après l'interim de la guerre du Golfe : en juin, le président du Conseil National du Patronat Français visite le Maroc ; en octobre, est signé une convention de coopération entre les Chambres de Commerce et d'Industrie de la France et du Maroc.

Les composantes affectives complexes qui gouvernent les relations **franco-algériennes** explosent pendant le conflit du Golfe. Les dirigeants des deux pays essaient, cependant, d'éviter que les divergences apparues pendant la guerre hypothéquent les relations bilatérales. Celles-ci redeviennent peu à peu normales, même si elles sont parsemées de petits incidents comme, par exemple, le retrait de la carte professionnelle au correspondant du journal *Le Monde* à la suite d'un article, où il faisait état des tractations secrètes sur un éventuel exil en Algérie du président irakien Saddam Hussein (96). Pendant sa visite en

(95) LOGEART (Agatha). – Le calvaire des Boureqat. – *Le Monde* 13/2/1992 : 1 et.

(96) *Le Monde* 5/3/1991.

Algérie en mai, Roland Dumas, ministre français des Affaires Etrangères, n'attache guère d'importance aux malentendus et aux récriminations qui obscurcissent bien souvent le dialogue entre les deux capitales en les considérant comme des épisodes sans conséquence caractéristiques « des relations d'un vieux couple » (97). De son côté, le premier ministre algérien exprime son souci d'éviter toute dérive politique dans les relations avec la France.

L'évolution de la situation interne algérienne a préoccupé le gouvernement français en 1991. Paris, après avoir appuyé politiquement et économiquement la transition depuis 1988, se montre maintenant inquiète de la détérioration politique qui conduit en juin à l'implantation de l'état de siège. L'arrivée au pouvoir, toujours possible, du FIS préoccupe les milieux gouvernementaux, où cohabitent les partisans du processus de démocratisation jusqu'à ses ultimes conséquences et ceux qui, au contraire, considèrent qu'une victoire de l'islamisme de l'autre côté de la Méditerranée pourrait entraîner un nouveau flux d'immigrants, difficilement contrôlable, et empêcherait en outre le retour du million d'algériens qui vivent en France. La désignation en juin d'un nouveau premier ministre est accueillie favorablement à Paris, même si Sid Ahmed Ghazali avait été un des critiques les plus sévères de la France pendant la guerre du Golfe. Roland Dumas, cependant, rappelle que la seule manière d'obtenir la stabilité du pays consiste à organiser des élections législatives et insiste pour qu'elles aient lieu le plus tôt possible. François Mitterrand, dans le message de félicitations adressé au président Benjedid à l'occasion du 29^e anniversaire de l'indépendance, exprime la solidarité de la France envers l'Algérie dans l'épreuve qu'elle traverse et réitère la volonté de la France « de voir s'approfondir encore le dialogue et la coopération » entre les deux pays « au profit de la paix et de la stabilité dans le bassin méditerranéen ».

Mais, ce sont les problèmes économiques qui préoccupent surtout le gouvernement algérien asphyxié par les échéances de la dette extérieure. L'aide française est considérée insuffisante, en comparaison avec celle qui est fournie par d'autres pays européens comme l'Italie, et trop courte de toute façon pour affronter les défis de la restructuration économique. Le ministre de l'Economie, Pierre Béréguevoy annonce à Alger à la fin juillet l'ouverture d'un crédit de 1 MM FF qui s'ajoute aux 3 MM FF de crédits permanents remboursables en cours; la reprise d'une ligne de crédit de 1 MM FF pour l'achat de véhicules français; l'octroi de 300 millions, pour importer des pièces de rechange destinées aux secteurs de pointe de l'économie nationale, et de 100 millions, pour financer des projets communs entre des entreprises françaises et algériennes. La France, cependant, se montre plus réticente à refinancer la dette de 35 MM FF qu'Alger a contractée avec la COFACE, bien qu'elle se montre disposée à appuyer l'Algérie auprès du Club de Paris.

L'Algérie demeure le premier marché de la France en dehors de l'OCDE; mais c'est également le pays maghrébin où elle perd le plus rapidement ses positions dominantes au profit de l'Italie, devenue le premier client de l'Algérie. En 1990, l'industrie française ne couvre plus qu'un quart des importations

(97) *Le Monde* 28/5/1991 : 7.

algériennes alors qu'elle atteignait un tiers en 1985. L'augmentation spectaculaire des impayés provoque en 1991 un blocage presque total des crédits fournisseurs accordés par la France, ce qui donne lieu, pour la première fois depuis 1988, à une diminution de 21 % des exportations françaises. Malgré ces difficultés financières et l'incertitude politique, les grands groupes français ont profité de l'ouverture du marché algérien pour s'installer dans les secteurs qu'ils jugent prioritaires : Peugeot, qui dispose de 40 % du parc automobile algérien, a été le premier à recevoir l'autorisation de créer une société d'importation et de distribution de voitures et de pièces de rechange et a présenté un projet d'usine de montage conjointement avec deux entreprises algériennes. Renault, qui représente 30 % du parc automobile, reçoit finalement en août l'autorisation de s'installer et de créer un réseau de concessionnaires dans lequel elle pense investir 350 M FF. Michelin, propriétaire de 100 % de la SATI, construit sur place et contrôle 25 % du marché des pneumatiques. Dans le secteur de l'électroménager Moulinex est arrivée à un accord de partenariat avec EN-APEM; pour ce qui est de l'électricité Télématique s'est associée à l'entreprise publique algérienne AMC pour fabriquer des contacteurs électriques; Rhône Poulenc est autorisée à créer une unité de distribution et a l'intention d'investir 260 M FF dans un laboratoire pharmaceutique; le Crédit Lyonnais, la BNP et la Société Générale peuvent ouvrir un bureau de représentation.

En ce qui concerne l'énergie, la compagnie française Total, présente en Algérie depuis 1947, se trouve bien située au moment de la libéralisation du marché des hydrocarbures. En mai, elle signe quatre accords avec les autorités algériennes, le plus important prévoit la vente anticipée par Sonatrach à Total, pour une période de quatorze ans, de près de 10 M de condensat et de 6 M de tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL) produit sur le champ d'El Hamra à 250 km au sud d'Hassi-Messaoud. Total avancera à Sonatrach les fonds nécessaires à la construction sur le champ pétrolier d'installations industrielles qui seront réalisées en coopération. Deux autres contrats du type « partage-production » concernent la recherche et l'exploitation par Total d'Hydrocarbures, sur deux périmètres de 4 500 et de 1 950 km², respectivement à Djebel Bottena et à el-Hamra, près de la frontière libyenne. Le dernier accord proroge pour cinq ans l'association de Total et de Sonatrach sur le gisement pétrolier de Mereksen, où l'entreprise française a toujours conservé un droit de 49 % sur la production.

L'année se termine par le renouvellement, deux jours avant le premier tour des élections législatives algériennes, de trois accords de fourniture de gaz, que la France avait souscrits avec Sonatrach entre 1962 et 1976. Ces contrats portent au total sur des livraisons algériennes de 9,15 milliards de m³ par an. Un nouveau contrat est également signé pour la fourniture, durant 10 ans, de quantités de gaz qui augmenteront progressivement jusqu'à 1 MM de m³ par an. Grâce à ce nouveau contrat la France devient le principal client de GNL de la Sonatrach.

Les relations **franco-mauritaniennes** s'incrivent dans le cadre de l'aide et l'assistance plus que dans celui d'une vraie coopération bilatérale. La tendance pro-irakienne de Nouakchott provoque une certaine inquiétude; bien que Paris recommande à ses ressortissants d'abandonner la Mauritanie, les rela-

tions bilatérales ne sont pas compromises. L'aide française se poursuit et concerne l'alimentation (don de 4 000 tonnes de blé), l'adaptation des infrastructures de la capitale (don de 26 M FF, pour améliorer les canalisations d'eau, et la cession de matériel perfectionné pour la sécurité de l'aéroport de Nouakchott d'une valeur de 1 M FF). On signe également une convention de financement de 300 M FF pour l'exploitation des mines de fer de M'hadawet. Pour ce qui est de la pêche, l'IFREMER et le gouvernement mauritanien arrivent en octobre à un accord sur la recherche océanographique.

Du côté politique, la France encourage le processus d'ouverture mauritanien. Lors de la visite de Roland Dumas à Nouakchott en avril, le processus de démocratisation et la stagnation des conversations avec le Sénégal figurent à l'ordre du jour. Deux jours après que le ministre des Affaires Étrangères ait rappelé que l'aide française à la Mauritanie est intimement liée aux progrès de la démocratisation et au respect des Droits de l'Homme, le président Ould Taya décrète une amnistie générale et annonce un référendum pour modifier la constitution.

Les différences apparues durant la guerre du Golfe ne nuisent pas gravement aux relations **franco-tunisiennes** qui redeviennent sereines à partir du printemps. Les autorités tunisiennes, réalistes, oublient leurs griefs envers l'ancienne puissance coloniale, en essayant d'attirer de nouveau le tourisme français et d'obtenir une aide supplémentaire qui permettrait d'atténuer les conséquences économiques de la guerre du Golfe. De leur côté, les responsables français se montrent disposés à tourner la page et essaient de préserver leur position dans le pays devant le dynamisme de leurs partenaires-concurrents du sud de l'Europe.

Le voyage éclair de François Mitterrand à Tunis, premier pays arabe visité après la guerre, dénote le retour à des relations bilatérales normales. La visite du président français, le 11 juillet, est précédée du refus de renouveler le visa d'entrée en France à Rached Ghannouchi, leader du parti el-Nahda. Ce geste, bien accueilli à Tunis, suppose un changement dans la politique maintenue jusque là par Paris dans l'affaire des opposants tunisiens. À la suite de la guerre du Golfe et de l'évolution de la situation algérienne, on prend conscience à Paris du péril islamiste et de ses éventuels effets déstabilisateurs sur l'immigration maghrébine en France (98). La coopération entre les deux pays en matière de sécurité est ébauchée en juillet pendant la visite à Paris du ministre tunisien de l'Intérieur et s'intensifie en septembre, après le séjour à Tunis de son collègue français Philippe Marchand : les autorités françaises acceptent d'augmenter le contrôle des activités des dirigeants islamistes, comme Habib Mokni et Salah Karkar, pourvus d'une carte de réfugiés politiques, bien qu'elles n'envisagent pas d'accorder leur extradition.

L'ordre du jour des pourparlers bilatéraux inclut également les questions économiques et migratoires. Confronté à une difficile situation économique à la suite de la réduction brutale du tourisme et de la suspension de l'aide arabe et

(98) SOUDAN (François). – Mitterrand contre ses islamistes. – *Jeune Afrique* (1594) 17/7/1991 : 16-20.

nord-américaine, le gouvernement tunisien demande à la France un nouvel effort en faveur du développement du pays. Afin de convaincre ses interlocuteurs de l'intérêt qu'ils ont à augmenter leur aide et à appuyer certaines initiatives, comme le recyclage de la dette dans des projets capables de créer des offres d'emploi, le président Ben Ali a recours à la question migratoire, en pleine actualité en France. L'argument que fait valoir le président tunisien consiste, en substance, à affirmer que la création d'emplois dans le Maghreb pourrait faciliter le retour des émigrants dans leur pays et freiner les nouveaux flux migratoires vers la rive Nord de la Méditerranée (99). La réponse française ne se fait pas attendre. En août, à l'occasion de la visite du ministre de l'Economie Pierre Bérégovoy, trois protocoles financiers sont signés pour un montant total de 520 M de FF, concernant un projet d'aide de 230 M FF pour des réalisations industrielles et deux programmes d'aides de 210 et 90 M FF respectivement, destinés à acheter des biens et des services et rendre plus facile le transfert des avoirs français en Tunisie. En octobre, la Caisse Centrale de Coopération Economique décide d'étendre ses activités à Tunis et annonce l'ouverture d'une ligne de crédit à long terme dont l'importance variera en fonction des projets sélectionnés parmi ceux qui sont destinés à financer le développement rural, la réhabilitation d'entreprises publiques ou privées et la promotion des PME.

On ne peut pas trouver meilleure preuve de l'excellent climat des relations bilatérales de l'année en cours que la décision adoptée en octobre, pendant la réunion de la Grande Commission Mixte, d'organiser une campagne de promotion sous le nom d'« une année de la France en Tunisie » et « une année de la Tunisie en France », selon le modèle du projet-franco marocain de 1990, qui avait échoué en raison de la publication du livre de Gilles Perrault (100). L'année se termine par la visite de Ben Ali à Paris le 19 décembre : il signe les avenants des accords de 1983 et de 1986, relatifs aux conditions de travail et de séjour de la colonie tunisienne, qui permettent aux ressortissants tunisiens de jouir des dispositions favorables de la « loi Joxe », notamment en ce qui concerne l'obtention d'une carte de séjour pour dix ans.

La concertation diplomatique entre les deux Etats s'étend au cadre des relations multilatérales ; c'est ainsi que pendant la visite du chef d'Etat français, en dédommagement pour la perte du siège de la Ligue Arabe, la Tunisie est chargée de l'organisation d'un sommet méditerranéen en janvier 1992.

La France continue à être le principal partenaire commercial de la Tunisie puisqu'elle absorbe 25 % des exportations tunisiennes et fournit 26 % des importations. On recense en Tunisie près de 300 entreprises, au capital totalement français ou associées à des sociétés tunisiennes qui se consacrent surtout à l'exportation. Maintenus à l'ombre pendant la guerre du golfe, les contacts entre opérateurs économiques reprennent (réunion de la Chambre de Commerce franco-tunisienne en juin, visite d'une délégation du Conseil National du Patronat français en octobre et de nombreuses rencontres entre hommes d'affaires de

(99) *Le Monde* 12/7/1991 : 1.

(100) BESSIS (Sophie). – La nostalgie n'est plus ce qu'elle était. – *Jeune Afrique* (1616-1617), 1991 : 6875.

la Tunisie et des régions du sud de l'Europe, comme Marseille, Midi-Pyrénées, Gênes, Catalogne).

Pour ce qui est des télécommunications et de la culture, il faut signaler la signature en décembre, après plusieurs années de négociations, d'un accord pour la retransmission à Tunis de Canal Horizons, filiale de la chaîne codifiée Canal Plus (101).

Les relations **franco-libyennes** sont marquées par la volonté mutuelle de normaliser les relations politiques et économiques entre les deux pays. L'instauration du nouveau régime de Idriss Deby au Tchad, bien accueillie par les deux pays, et la politique d'apaisement de Tripoli envers ses voisins africains ont éliminé la principale pierre d'achoppement qui avait entravé les relations bilatérales dans les années 80. Paris, spécialement intéressée à améliorer son image dans le monde arabe après la guerre du Golfe, se décide à tourner la page et à réintroduire la Libye dans le système international. Le régime libyen, obsédé par sa sécurité, freine son hostilité verbale envers la France et le monde occidental et se déclare décidé à contribuer au renforcement de la coopération entre les pays de la Méditerranée et du sud de l'Europe, en vue de rompre son isolement international. Sur le plan politique, les contacts bilatéraux s'intensifient pendant les premiers mois de l'année : Tripoli est incluse pendant la guerre du Golfe dans les tournées au Maghreb que réalisent les responsables politiques français avec l'intention d'atténuer les sentiments anti-occidentaux qui se font jour dans la région (F. Scheer, secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères en janvier et M. Vauzelle, président de la commission des Affaires Etrangères de l'assemblée nationale en mars). Le 22 avril, Roland Dumas, ministre des Affaires Etrangères, visite la Jamahariyya, pour la première fois depuis cinq ans, et se montre partisan d'une attitude plus positive envers la Libye, qui ne s'était pas trop mal comportée pendant la guerre du golfe, et avait soutenu les initiatives politiques françaises à la recherche d'une solution pacifique ; le 10 juillet, Ibrahim Bechari, ministre des Affaires Etrangères se rend en France : outre la possibilité de réunir la commission mixte en octobre, pour la première fois depuis 1983, on étudie les chances de développer la coopération dans le secteur de l'automobile et de l'aviation. Le gouvernement français appuie la Libye qui demande à la CEE la levée des sanctions communautaires, au cours des réunions du groupe 5 + 5 en Alger et des 12 + 5 à Bruxelles. Les investigations sur l'attentat contre le DC de la compagnie UTA, qui a causé 170 morts au-dessus de Ténéré le 19 septembre 1989, compromettent les efforts de Paris et montrent la fragilité de la détente franco-libyenne. Le 30 octobre, la Libye est directement mise en cause par le juge Jean Louis La Bruguiere qui délivre quatre mandats d'arrêt internationaux contre des responsables libyens et émet deux mandats de dépôt contre deux autres personnalités libyennes. Parmi les inculpés, Abdallah Senoussi, beau frère du colonel Kadhafi, est considéré comme le numéro deux du service de renseignement libyen ; il était venu à Paris à la mi-septembre pour plaider l'innocence libyenne. Jusqu'au dernier moment, le gouvernement français essaie d'éviter que les recherches de la justice gênent le

(101) *Al-Hayât* 20/12/1991 : 1.

processus de normalisation politique entre les deux pays. A la mi-novembre, Roland Dumas déclare que « l'affaire du DC 10 n'est pas de nature à nuire aux relations libyo-françaises et qu'on devrait laisser la justice suivre son cours ». Après l'inculpation de deux autres agents libyens, par la justice de l'Ecosse et des Etats-Unis pour leur implication dans l'attentat de Lockerbie, Paris modifie sa position et s'aligne décidément aux côtés de Washington et de Londres pour exiger l'extradition des deux accusés. Le sommet européen de Maastricht du 10 décembre appuie leurs demandes et exige que les autorités libyennes procèdent à l'extradition dans le délai le plus court.

Le climat d'apaisement des premiers mois de l'année n'a pas duré suffisamment pour donner lieu à une coopération bilatérale et la réunion tant espérée de la commission mixte n'a pas eu lieu. Les autorités libyennes se montrent intéressées en avril à acheter plusieurs airbus et avions Falcon de la Société Dassault et à obtenir que Paris installe une chaîne de montage de voitures dans leur pays. La présence de pièces nord-américaines dans les avions français et les limitations du marché libyen empêchent la mise en route de ces projets. Les autorités libyennes désirent également accéder à la technologie française dans les secteurs de l'hydraulique et la pétrochimie. Cependant peu de contrats sont attribués à des entreprises françaises pendant l'année : on relève la commande faite à la Technip pour la conception d'ingénierie nécessaire à la transformation du complexe de gaz naturel liquéfié de Marsa el Braga. L'affaire UTA entrave non seulement le relancement de la coopération mais aussi les investissements libyens en Europe. Les autorités françaises empêchent en décembre l'acquisition par la compagnie libyenne Oilinvest du groupe pétrolier français indépendant Thévenis et Ducros Distribution, malgré la signature d'une lettre d'intention le 18 octobre à Paris. Si Oilinvest arrivait à contrôler ce groupe pétrolier son implantation en France augmenterait notablement grâce aux 360 nouvelles stations de service des marques Avia et Ners réparties dans la moitié Est de la France.

III. – ENVIRONNEMENT RÉGIONAL, ARABE ET AFRICAIN

Le conflit du Golfe et son prolongement diplomatique, la Conférence de Paix sur le Moyen Orient, président l'actualité arabe en 1991. L'Union du Maghreb par rapport à d'autres organisations sous-régionales comme le Conseil de Coopération Arabe, a survécu, non sans difficulté, au déchiement des rangs arabes provoqué par la guerre. La position du Maghreb dans le système régional arabe s'est, cependant, affaiblie : le centre de gravité du système interarabe retourne à l'Est, après le transfert du siège de la Ligue Arabe de Tunis au Caire, son emplacement originel ; les états maghrébins se voient exclus, à l'exception du Maroc, des aides financières promises par les pays du Golfe pour faire face aux répercussions de la crise ; de plus la région ne joue qu'un rôle marginal dans le processus de paix pour le Moyen Orient, commencé en octobre à Madrid.

Sur la scène arabe, l'année 1991 débute avec le déclenchement des attaques alliées contre l'Irak. Le début des hostilités intensifie les sentiments anti-occidentaux de la population maghrébine qui perçoit le conflit sous le

prisme d'un nouvel affrontement entre le Monde Arabe et l'Occident. La figure de Saddam Hussein est mythifiée et arrive à incarner le symbole de l'orgueil arabe renaissant, capable d'attaquer les pétromonarchies du Golfe, trop peu solidaires pour partager leur rente pétrolière avec leurs frères maghrébins, et de défier les Etats-Unis et leur allié privilégié dans la région, Israël. Les attaques de la coalition internationale contre l'Irak sont perçues comme une preuve non seulement de la duplicité qui prévaut dans la communauté internationale au moment d'appliquer les résolutions des Nations Unies, mais aussi de la volonté de l'Occident d'empêcher la Nation Arabe d'accéder au progrès et à la maîtrise de la science et de la technologie. La participation de certains pays arabes à la coalition internationale est durement critiquée par l'opinion publique qui, lors des manifestations qui parcourent les villes principales maghrébines, proclame des slogans contre leurs dirigeants et finit par attaquer les intérêts – bureaux, lignes aériennes... – de ces pays.

Nous ne prétendons pas réaliser ici une étude détaillée du conflit, notre propos est d'essayer d'identifier le jeu des acteurs maghrébins pendant le conflit et les répercussions que celui-ci a eues sur le processus de construction maghrébine et les relations de la région avec son environnement proche-oriental.

L'Algérie s'est prononcée pour une solution diplomatique et interarabe du conflit et a rejeté la présence des troupes occidentales dans la région en essayant ainsi d'exploiter le puissant sentiment anti-occidental de l'opinion publique. Ni les gestes de conciliation du ministre des Affaires Etrangères à Rome, Genève et Paris, ni les efforts de dernière heure du président Chadli auprès de Washington et Ryad n'ont pu éviter le déclenchement d'une guerre, vécue de manière passionnelle par la population algérienne qui suivit, en grande partie, l'évolution du conflit grâce aux informations diffusées par les télévisions occidentales. L'étroite marge de manœuvre du gouvernement algérien, une fois déclenchées les hostilités, fut conditionnée par l'appui massif de l'opinion publique en faveur de l'Irak et les pressions du mouvement islamiste, principale force d'opposition, qui réclame la création de camps d'entraînement et invite les algériens à s'enrôler pour porter secours au peuple irakien (102). Pressé par cette situation, le gouvernement réitère ses appels à la paix mais renonce au rôle actif de médiateur qu'il avait joué durant les premiers mois de la crise (103). Bien qu'elles continuent officiellement à condamner l'Irak pour l'invasion du Koweït, les autorités algériennes passent cependant sous silence leurs critiques au régime de Bagdad, alors qu'elles intensifient leurs attaques contre la coalition internationale, accusée d'outrepasser les mandats des Nations Unies. Dans un discours prononcé devant l'APN, une semaine après le début de la guerre, le président Chadli met en garde les partis algériens contre les surenchères politiques et critique les forces de la coalition internationale qui ont, dans cette guerre destructive, « dépassé les limites de la résolution du Conseil de Sécurité et qui exploitent la question du Koweït pour détruire l'Irak » (104). Le gouver-

(102) ROBERTS (Hughes). – a trial of strength : algerian islamism. – in PISCATORI (James) *Islamic fundamentalism and the Gulf crisis*, Chicago, American Academy of Arts and Sciences 1991 : 131-154.

(103) LE BROQUER (Yann). – Chronique Internationale. – in *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1990.

(104) *El-Moudjahid* 24/1/1991 : 2-4.

nement algérien, qui souligne l'inégalité croissante dans l'application des résolutions de l'ONU, accueille favorablement, le 23 février, l'initiative de paix irakienne et insiste auprès de la coalition pour que celle-ci soit acceptée ; un rejet viendrait à démontrer que la guerre avait un objectif bien distinct de l'application des résolutions de l'ONU, à savoir : la destruction de l'Irak.

Pendant les manifestations algériennes après le début des hostilités, les cris et slogans prolifèrent contre les dirigeants arabes qui participent à la coalition internationale. En outre, les bureaux des lignes aériennes syriennes et égyptiennes ainsi que la résidence de l'ambassadeur marocain sont attaqués. Les critiques adressées par le président Chadli à « nos frères arabes, dont certains préfèrent investir et transférer leur richesse en occident en oubliant ceux qui leurs sont proches » (105) contribuent à crispier les relations avec l'Arabie Saoudite, les pays du Golfe et l'Égypte au cours des premiers mois de l'année.

L'Arabie Saoudite, qui appuyait financièrement les mouvements islamistes algériens, suit avec incrédulité l'alignement de ces derniers aux côtés du régime laïc de Saddam Hussein, en même temps qu'elle exprime officiellement sa perplexité devant la position adoptée par le gouvernement algérien dans la guerre. Le refus du roi Fahd de recevoir le président Chadli, qui essayait d'obtenir une solution arabe contribue à tendre les relations bilatérales. Le 8 janvier, le gouvernement algérien suspend ses vols spéciaux vers l'Arabie Saoudite et rapatrie les pèlerins qui accomplissent l'Omra en protestation contre la présence de « troupes infidèles » en terre sainte. Les divergences politiques et économiques, au sein de l'OPEP, ne nuisent pas aux investissements privés du groupe islamique Al-Baraka, destinés à créer un réseau d'institutions financières islamiques : en mai est inaugurée la première banque islamique en Algérie, en « joint venture » avec la BADR, et sont entamées des négociations avec la BEA pour créer une société de leasing. Le profil pro-irakien de l'Algérie atteint surtout les relations avec le Koweït, qui interdit en octobre, l'importation de produits provenant des pays qui s'étaient alignés aux côtés de l'Irak. Les relations avec les autres pays du Golfe s'en ressentent moins et commencent à se normaliser à partir de l'été. Dans le cadre multilatéral, l'Algérie reçoit – à partir du mois de mai – d'importants prêts du Fond Monétaire Arabe (45 M \$), de la Banque Islamique de Développement (140,5 M \$ au total) et de la Banque Arabe de Développement (49 M \$).

Ses relations avec l'Égypte se sont aussi envenimées à cause de la guerre du Golfe. Le 21 janvier le Caire décide de rétablir les visas d'entrée pour les ressortissants de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie pour des raisons à la fois politiques et policières. Politiquement, il s'agit d'une réponse à l'hostilité montrée à l'égard de l'Égypte. Du point de vue de la sécurité, il s'agit d'une mesure préventive pour éviter de possibles infiltrations terroristes, notamment celles des groupes palestiniens. Cette mesure n'a pas trop influencé les relations commerciales qui se maintiennent à un bon niveau. L'attentat commis contre les bureaux de l'Égypte Air le 17 février ne contribue pas à améliorer des relations

(105) *Le Monde* 28/2/1991 : 7/

qui ne se normalisent qu'à partir de l'été, pendant la visite au Caire du nouveau ministre algérien des Affaires Etrangères, Lakhdar Brahimi. En octobre, la Commission Mixte se réunit et plusieurs accords de coopération sont signés.

Après la fin de la Guerre du Golfe, l'Algérie qui avait critiqué un « droit international qui s'applique en fonction des circonstances, des pays et des intérêts, sur le principe de deux poids, deux mesures » (106) suit avec circonspection le début du processus de paix au Moyen Orient. L'Algérie, tout comme la Tunisie et le Maroc, agit, en août, comme médiateur entre le leader de l'OLP, Yasser Arafat et le Secrétaire d'Etat nord-américain James Baker. L'Algérie travaille infructueusement pour que le Conseil Présidentiel de l'UMA, réuni à Casablanca en septembre, soit entièrement consacré à l'étude de la Conférence de Madrid. En octobre, le gouvernement algérien accepte de participer à titre d'observateur à la Conférence de Paix pour le Moyen Orient, une fois que l'OLP eut répondu favorablement à l'invitation nord-américaine.

Sur la scène islamique les relations avec l'Iran, se sont détériorées au cours de cette année. Les deux pays avaient entretenu de bonnes relations depuis la Révolution Islamique de Khomeini en 1979, ce qui avait permis à l'Algérie d'agir comme médiateur efficace au sujet des otages nord-américains retenus à Téhéran et de la libération des otages occidentaux séquestrés au Liban. L'appui du leader spirituel iranien Khomeini et du Ministre des Affaires Extérieures Ali Akbar Velayati aux dirigeants du FIS détenus en juin, à la suite de l'instauration de l'Etat de Siège, est ressenti comme une ingérence dans les affaires internes algériennes et provoque une crise diplomatique qui s'aggrave à la suite de l'interruption du processus électoral algérien en janvier 1992.

Quant à la **Tunisie**, elle s'est efforcée de maintenir une attitude médiane qui lui permette de canaliser à son avantage les mouvements populaires en faveur de l'Irak, sans qu'elle implique la détérioration des relations étroites qu'elle entretient avec les pays occidentaux et les monarchies conservatrices du Golfe. En août 1990, le gouvernement condamne à la fois l'invasion du Koweït et la présence de troupes étrangères dans la région, et fait appel à une solution interarabe. Le transfert du siège de la Ligue Arabe de Tunis au Caire, dans des conditions juridiquement discutables, et la pression de l'opinion publique, majoritairement favorable à l'Irak, ont poussé le régime tunisien à s'aligner d'une manière plus décidée aux côtés de Bagdad. Une fois la Guerre commencée, le gouvernement, qui avait laissé la gestion diplomatique aux mains d'autres pays, combine les critiques à la coalition internationale et les appels au Conseil de Sécurité des Nations Unies, dans lesquels il réclamait un cessez-le-feu et une solution de tous les problèmes de la région. Les 14 et 21 janvier ainsi que le 16 février, la Tunisie réitère ses appels au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour obtenir un arrêt des hostilités et présente un projet de résolution pour organiser une conférence internationale sur la Palestine. Le 23 janvier, le premier ministre Ahmed Karoui dénonça la « guerre destructive » menée par les forces de la coalition anti-irakienne, mais sans nommer aucune d'entre elles. En

(106) Discours prononcé par le Président Chadhi BENJEDID le 23 février, reproduit dans *Al-Moudjahid* 24/1/91 : 2-3.

même temps, il proclamera son soutien aux irakiens sans faire toutefois référence au régime qui les dirige ni à Saddam Hussein. Le 26 janvier, Ben Ali rappelle, dans une allocution radiotélévisée, que les résolutions des Nations Unies portent exclusivement sur la libération du Koweït et critique, en termes particulièrement durs, « la destruction et la dévastation de l'Irak qui atteignent le seuil de l'intolérable ». Le président tunisien, bien qu'il dénonce l'application sélective des résolutions des Nations Unies, demande à ses compatriotes de conserver leur calme et surtout de ne s'en prendre ni aux étrangers ni à leurs biens (107). Au delà du soutien moral, l'appui à l'Irak a été limité et est resté axé sur l'envoi d'aide humanitaire (collecte de sang et de dons, envoi d'équipes médicales) et de gestes symboliques de solidarité comme la déclaration d'une journée de deuil après l'attaque de l'abri-bunker de Bagdad. Malgré ses critiques contre les forces de la coalition internationale, le gouvernement tunisien respecte les résolutions adoptées par le Conseil de Sécurité contre l'Irak et refuse, le 3 février, le boycott des pays de la coalition, demandé par le vice-ministre irakien Saadun Hammadi au cours de sa tournée dans la région.

La situation géographique, l'image de pays modéré et l'absence d'intérêts concrets au Moyen-Orient ont permis à la Tunisie de devenir le siège de la Ligue Arabe et d'abriter le quartier général de l'OLP. Mais sa position dans un système régional interarabe déchiré s'affaiblit cette année à cause de la crise du Golfe : la Ligue Arabe retourne au Caire, la Tunisie reste exclue des aides monétaires accordées en avril aux pays touchés par la Guerre, par le Conseil de Coopération du Golfe. De plus elle ne joue qu'un rôle marginal dans la Conférence de Paix de Madrid.

Le régime du Président Ben Ali, qui avait essayé depuis 1987 de rééquilibrer les relations de la Tunisie avec son environnement arabe et africain (108), mène une politique d'apaisement à l'égard des pays avec lesquels il a eu des divergences à propos de la crise du Golfe : le 2 mars, le ministère des Affaires Etrangères rend public un communiqué dans lequel il salue le retour à la souveraineté du Koweït et le 13 mars, Ben Ali transmet ses félicitations à l'Emir. Une semaine après, le président réitère son appel à tourner la page et à refaire la cohésion des rangs arabes. Le 11 avril, le nouveau ministre des Affaires Etrangères H. Ben Yahya se rend en visite officielle en Syrie, où il rencontre le président Hafez el Asad et le secrétaire d'Etat nord-américain James Baker, qui est occupé à promouvoir son initiative de paix pour la région. Deux semaines après, le ministre des Affaires Etrangères irakien Tarek Aziz fait une visite inattendue, en Tunisie, où il est reçu par le premier ministre et non par Ben Ali qui allègue une indisposition. Le gouvernement tunisien, qui attire l'attention sur les dangers auxquels se trouve exposé l'Irak, accepte cependant en octobre le dégel des avoirs irakiens déposés dans les banques tunisiennes et la restitution de 4 avions civils abrités à Tunis pendant la guerre. Les gestes et ouvertures envers les pays du Golfe commencent à porter leurs fruits dès l'été. Les relations

(107) Voir BEN ALI (Zine El Abidine). – *Discours et allocutions. Tome IV.* – Tunis, Secrétariat d'Etat à l'Information, 1991 : 58-63.

(108) GRIMAUD (Nicole). – La politique extérieure du Président Ben Ali. – *Le Trimestre du Monde* (4), 1989 : 105-114.

avec l'Arabie Saoudite, qui s'étaient refroidies après le déploiement des troupes américaines sur son territoire, commencent à se normaliser en juillet après la signature d'un accord de coopération dans le domaine des télécommunications. En septembre le ministre des Affaires Etrangères se rend à Ryad pour aborder des questions d'ordre bilatéral et préparer la Conférence Islamique. En octobre, son homologue saoudien lui rend la visite, ce qui ouvre la voie à la relance des activités des sociétés mixtes créées entre les deux pays (Al-Baraka Bank, Société Tuniso-Saoudienne). La Tunisie, qui est le pays arabe où les koweïtiens ont le plus investi depuis 1963 (leurs avoirs dépassent le milliard de dollars), commence à retrouver la confiance des opérateurs économiques de l'Emirat à partir de septembre : la KUPFEC reprend ses activités dans le puits de Sidi Kacem à Kairouan. Dans le cadre multilatéral le FADES renouvelle son appui financier à la construction de l'autoroute Hammamet-M'saken et accorde un nouveau prêt de 59 M \$ à la Société Tunisienne d'Electricité, destiné à développer le réseau électrique du sud du pays. La Banque Islamique de Développement octroie de son côté deux prêts de 16 M \$ et de 12,5 M \$ en octobre. La reconstruction du Koweït et les besoins financiers croissants des pays du Golfe contribuent à ajourner le retour des investissements privés arabes, qui s'étaient pratiquement retirés du pays depuis 1989 (109).

La stratégie de confrontation avec le mouvement islamiste de la Nahda, commencée à l'automne de 1990, conditionne les relations de la Tunisie avec ses voisins (110). Les relations avec Khartoum se sont détériorées à la fin de l'année à cause du soutien apporté aux dirigeants islamistes tunisiens et notamment à Rached Ghannouchi, qui s'est vu attribuer un passeport diplomatique soudanais. Le gouvernement tunisien proteste en octobre contre cette décision et rappelle son ambassadeur. La volonté partagée de «couper l'herbe sous les pieds des islamistes» permet au gouvernement tunisien de trouver un point de convergence sur lequel asseoir la normalisation de ses relations avec l'Egypte. La tension, qui avait dominé les relations bilatérales au cours des premiers mois de l'année (transfert du siège de la Ligue Arabe, slogans contre Moubarak pendant les manifestations populaires durant la guerre, interruption des liaisons aériennes, rétablissement réciproque des visas d'entrée), laisse place à partir du mois de mai à une intense coopération polarisée dans le domaine de la sécurité. En juillet le ministre égyptien de l'intérieur se rend en visite en Tunisie. En octobre son homologue tunisien lui rend la visite : mis à part la suppression des visas plusieurs accords de coopération en matière de sécurité sont signés (lutte contre le terrorisme, formation des cadres et échange d'informations). En décembre se tient au Caire la deuxième réunion de la commission mixte : plusieurs accords relatifs à la formation professionnelle, aux affaires sociales et au programme de coopération dans le domaine de l'information ont été signés (111).

(109) AYARI (Chedly). – Les investissements de capitaux privés arabes au Maghreb et au Machreq. – in *Crise du Golfe : la logique des chercheurs*, Aix-en-Provence, Edisud 1991 : 136-140.

(110) Interview accordé par BEN ALI au journal *Le Monde* 12/7/1991 : 4.

(111) *Le Renouveau* 24/12/1991 : 3-4.

La Libye s'incline, après plusieurs mois d'oscillations, pour une position de neutralité dans le conflit du Golfe (112) : elle condamne à la fois la présence de troupes occidentales en Arabie Saoudite et l'occupation irakienne du Koweït. L'évolution de la position libyenne coïncide avec son rapprochement de la Syrie et de l'Égypte et avec un éloignement notable de l'OLP avec laquelle elle avait élaboré un plan de paix au début de la crise du Golfe. Dans le domaine diplomatique, Tripoli, qui occupait la présidence de l'UMA durant le premier semestre de 1991, essaie de trouver une solution arabe à la crise, conjointement avec l'Égypte, la Syrie et le Soudan (sommet de Misurata les 3 et 5 janvier) en proposant la relève des troupes internationales par des troupes arabes. Le 11 janvier, quelques jours avant l'expiration de l'ultimatum des Nations Unies, Tripoli demande une réunion urgente du Conseil de Sécurité élargie à tous les pays de la Méditerranée et du Proche Orient. Une fois les hostilités engagées, elle intensifie ses démarches auprès de l'ONU en exigeant que l'action militaire se limite à l'obtention de la libération du Koweït et que les raids aériens sur l'Irak soient interrompus. Le colonel Kadhafi, qui n'avait jamais ressenti de spécial sympathie pour Saddam Hussein (Tripoli au même titre que Damas avait appuyé Téhéran pendant la guerre Iran-Irak), perçoit l'invasion de Koweït comme un complot contre la Nation Arabe plus que comme un complot occidental visant à détruire l'Irak. « Blessé » par Saddam Hussein qui n'avait pris en considération aucune de ses propositions, il dénonce l'obstination du président irakien et lui demande à plusieurs reprises, d'épargner à son peuple les souffrances de la guerre. La solidarité du régime libyen s'adresse en particulier à la population irakienne : refus d'appliquer l'embargo contre l'Irak sur les produits alimentaires et sur les médicaments, déclaration de trois jours de deuil national après le bombardement allié contre l'abri bunker de Bagdad. Pendant qu'Abdessalam Jalloud, numéro deux du régime, assume la tâche de présenter le visage dur et anti-impérialiste du régime, le colonel Kadhafi réduit au minimum sa rhétorique anti-américaine. Le souvenir du raid de 1986 et la crainte de nouvelles représailles influencent la position nuancée du « zaim » libyen qui en arrive à critiquer les attaques lancés contre Israël avec des missiles Scud considérant que ces actions militaires, en fin de comptes, ne servent qu'à permettre à l'État sioniste de récupérer la sympathie et l'appui international, érodés après le début de l'Intifada en 1988.

Le régime libyen se montre cette année moins actif sur la scène arabe. Le colonel Kadhafi, préoccupé par le déchirement des rangs arabes, critique les tentatives de pays arabes membre de la coalition internationale de créer un nouveau système régional de sécurité au Moyen Orient puisque « cette politique d'axes consacrerait dangereusement la cassure au sein de la Nation Arabe ». En mai, le leader libyen se montre favorable à la réunion d'un sommet arabe avec la participation de l'Irak, pays qui « a perdu en ce moment son indépendance du fait de la présence de troupes étrangères sur son territoire ». Après la parenthèse de la guerre, Tripoli renoue ses contacts avec l'OLP et permet à Yasser Arafat de prendre la parole dans le parlement libyen.

(112) MONASTIRI (Taoufiq). – La position de la Libye dans la crise du Golfe, tentative de lecture d'une ambiguïté. – in *Crise du Golfe : la logique des chercheurs*, Aix-en-Provence, Edisud 1991 : 91-95.

En juin le colonel Kadhafi réaffirme devant le Conseil Général du Peuple son appui à l'Intifada et demande aux autres Etats arabes de permettre aux guérilleros palestiniens de combattre à partir de leur territoire (113). La Libye, qui avait condamné traditionnellement les négociations avec Israël, refuse de participer à la Conférence de Paix de Madrid, tout en adoptant une position discrète dans un moment de grave détérioration de ses relations avec Washington. Le régime libyen fait des clins d'œil à la Syrie et s'efforce surtout au cours de l'année de se rapprocher de l'Egypte, allié privilégié des Etats Unis dans la région. Liée à Damas par un traité d'unité de portée théorique, la Libye applaudit la signature d'un traité syro-libanais fermement soutenu par l'Egypte et lance un appel pressant à l'union immédiate de la Syrie et du Liban (114). De plus, Tripoli renforce son aide économique et militaire auprès du gouvernement libanais : outre des engins (34 chars T 55), armes et munitions, le gouvernement libyen annonce début août l'octroi d'un don d'1 M \$, en vue d'aider la réfection de la voirie de Beyrouth.

Le processus de rapprochement de l'Egypte, commencé au sommet arabe de Casablanca et renforcé fin 90, se poursuit cette année. Resserrant ses liens avec le Caire, Tripoli essaie non seulement d'aboutir à une union organique entre les deux pays, mais aussi de maintenir ouvert un canal indirect de communication avec les Etats conservateurs du Golfe, et surtout avec les Etats-Unis qui pourrait l'aider à briser son isolement international. En acceptant de plaider la cause du dossier libyen auprès de la Maison Blanche, le président égyptien espérait, pour sa part, attirer d'importants investissements de Tripoli et trouver un débouché pour la main d'œuvre égyptienne excédentaire, dont le nombre avait augmenté après le retour des travailleurs occupés en Irak et dans le Golfe. Cette convergence d'intérêts a permis d'intensifier les contacts politiques et la coopération bilatérale, tout en masquant les profondes différences qui séparent les gouvernements de Tripoli et du Caire sur des thèmes comme l'Unité Arabe, les relations avec Israël et le processus de paix au Moyen Orient.

Sur le plan politique, les contacts ministériels de haut niveau et les rencontres au sommet se multiplient entre le président Moubarak et le leader libyen Kadhafi qui se réunissent une dizaine de fois au cours de l'année. Le refroidissement des relations en octobre à la suite du mauvais traitement infligé aux travailleurs égyptiens ne gêne pas le rôle de médiateur du président égyptien auprès de l'Occident. Moubarak, désappointé par l'inculpation de Tripoli dans les affaires de Lockerbie et de l'UTA, continue à plaider la cause libyenne auprès des Gouvernements de Rome et de Paris pendant sa tournée européenne à la mi-octobre et influe de manière décisive dans la demande formulée par la Ligue Arabe aux Etats-Unis et à leurs alliés de ne pas frapper militairement la Libye, en faisant valoir que cela reviendrait à pénaliser les pays arabes modérés. L'intensification des relations politiques entre les deux états

(113) La Libye se veut toujours un champion du Tiers-Monde. - *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* 12/7/1991 : 1788-9.

(114) La politique extérieure libyenne en mutation. - *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* 6/9/1991 : 2163-4.

s'accompagne d'un rapide développement de la coopération bilatérale. Le 29 mars, la Libye décide unilatéralement de supprimer les frontières et les douanes à un moment où le projet de libre circulation des biens et des personnes piétine au sein de l'UMA. Le gouvernement égyptien adopte une mesure analogue le 6 août. Le rapide développement du commerce informel mais surtout la crainte d'une infiltration islamiste obligent les 2 pays à imposer des mesures restrictives du libre transit des personnes : deux semaines après l'ouverture des frontières égyptiennes, est signé un protocole d'accord pour contrôler le flux de personnes et prévenir le trafic de drogues et la contrebande ; début octobre est instaurée l'obligation de traverser la frontière muni d'une carte d'identité commune remplaçant le passeport. Malgré ces limitations, les échanges commerciaux entre les régions frontalières des 2 pays connaissent un essor remarquable grâce au « trabendo » des produits d'importation en provenance de la Libye (vêtements italiens, télévisions, vidéos) beaucoup moins chers qu'en Egypte à cause de la valorisation de la monnaie libyenne. Simultanément les entreprises égyptiennes essaient d'améliorer leur pénétration sur le marché libyen : une foire commerciale et un marché permanent pour les entreprises égyptiennes sont inaugurés à Benghazi le 28 août par Hosni Moubarak.

La perméabilité des frontières devrait faciliter le transit de ce million d'agriculteurs égyptiens que Tripoli s'était engagé l'année précédente à installer en Libye pour travailler sur les surfaces irriguées par le Grand Fleuve Artificiel. Le 20 août, la commission sectorielle sur la main d'œuvre se réunit pour étudier les quotas d'émigrants, les types de contrats et les modalités d'emploi offertes aux « fellahs » égyptiens appelés à remplacer les travailleurs africains et asiatiques. Les transports et les communications font aussi l'objet d'attentions particulières. Pendant la réunion de la Grande Commission Mixte, tenue à Benghazi les 7 et 8 juillet, 12 accords de coopération sont signés : outre le développement des échanges commerciaux, ils portent sur le domaine des communications entre les deux pays et la construction de plusieurs oléoducs. Ces projets, financés en majorité par des capitaux libyens devraient être exécutés par des entreprises égyptiennes, comme l'Egyptian National Railways, chargée de construire la ligne ferroviaire qui reliera Tobruk au poste frontalier de Selloum. Le gouvernement libyen s'est engagé, de plus, à investir en Egypte près de 200 M \$ dans le secteur touristique et industriel, y compris la construction d'une usine de polyéthylène et d'une autre d'acier (115).

Au cours de l'année, les relations avec le Soudan continuent à se développer. Le régime de Khartoum qui avait pris le mauvais parti durant la guerre du Golfe, recherche le soutien diplomatique de la Libye pour briser son isolement régional, ainsi que son aide économique pour faire face à une situation catastrophique après 6 ans de guerre civile. En échange de cet appui, le régime soudanais du général al-Bachir s'engage à instaurer un régime politique inspiré du modèle libyen comme premier pas vers une intégration des deux pays. En avril est signé un protocole d'intégration politique. En juin se tient à Syrte la première

(115) RODENBECK (MAX). – Egypt and Libya towards integration. – *The Middle East International* (407), 30/8/1991 : 11.

réunion du Conseil chargé d'étudier la complémentarité entre les deux pays : plusieurs accords réglementant les déplacements, la résidence, le travail et la propriété sont signés. En septembre est adopté un autre accord sur la libre circulation des personnes. Le régime soudanais, qui avait collaboré avec la Libye en fournissant un soutien logistique à Idriss Déby dans sa lutte contre le président tchadien Hissen Habré, participe à la rencontre au sommet Libye-Soudan-Tchad tenu en février à Benghazi et se solidarise, en octobre, avec la Libye après son inculpation dans les affaires de Lockerbie et de l'UTA.

Le renforcement des relations politiques avec Khartoum interfère dans son rapprochement de l'Égypte, qui redoute la contagion d'un régime militaire qui a implanté la « sharia » dans le nord du pays et qui puise sa force dans les factions islamistes les plus radicales. Le colonel Kadhafi tente, sans succès, de jouer la carte de la médiation entre les deux États de la Vallée du Nil, en leur proposant une union tripartite en échange d'assistance financière. L'influence croissante au sein du gouvernement soudanais du Front National Islamiste dirigé par Hassan al-Tourabi inspirateur de « l'Internationale islamiste » (116) suscite également des inquiétudes à Tripoli embarquée dans une lutte sans pitié contre les islamistes libyens, principale force d'opposition dans le pays : le 28 mars, la fourniture gratuite de pétrole est arrêtée après la découverte du soutien soudanais aux frères musulmans libyens ; l'application des accords sur la perméabilité des frontières est ajournée et en décembre plusieurs officiers libyens sont transférés et accusés d'avoir maintenu des contacts avec des militaires islamistes soudanais.

Dans le cadre islamique, le soutien inconditionnel prêté par Ankara à la coalition internationale, pendant la guerre du Golfe, porte atteinte aux relations avec la Turquie. Le colonel Kadhafi critique à plusieurs reprises au cours de l'année la position de la Turquie dans le conflit, allant jusqu'à la menacer d'interrompre le paiement des fournisseurs et des travailleurs turcs si Ankara venait à refuser de payer une indemnisation à la Libye pour l'avoir colonisé pendant plusieurs siècles (117). La décennie de 1980 a été l'âge d'or de la coopération turco-libyenne. La Libye, comme d'autres pays arabes, exportait du pétrole à la Turquie, en échange de produits manufacturés et de denrées alimentaires (118). En Libye travaillent 25 000 ouvriers turcs dans la construction et les grands chantiers dont notamment le grand fleuve artificiel (119). Les entreprises turques ont des contrats en vigueur pour une valeur de 3,5 M \$ et l'État libyen, dont la réputation est d'être mauvais payeur, est endetté auprès de celles-ci pour 700 M \$. La tension politique entre les deux pays diminue à partir du mois de mars après la visite en Libye du ministre turc des Affaires Étrangères au cours de laquelle la Libye efface une partie de sa dette en échange de pétrole. En août, un accord est signé entre le ministère des finances libyen et la Banque Centrale turque pour accélérer le paiement des dettes restantes.

(116) RADI (Jamal). – Iran : diplomatie tous azimuts au nom d'Allah. – *Arabies* (62), février 1992 : 20-24.

(117) The Economist Intelligence Unit. – *Libya Country Report* (2) 1991 : 5.

(118) AKDAR (H.). – Turkey's export expansion in the Middle East, 1980-1985. – *The Middle East Journal*, 41 (4), automne 1987 : 553-567.

(119) *Middle East Economic Digest* 22/2/1991 : 16.

Pour ce qui est du **Maroc**, c'est le seul pays Maghébini qui participe à la coalition internationale. Dès le début de la crise du Golfe, Rabat se rallie aux côtés des alliés qu'il s'est fait dans la région ; le Maroc renforce sa présence dans les Emirats Arabes Unis – où depuis quelques années le Maroc avait détaché une force de 3 600 hommes – et envoie le 9 août 1990, un contingent de 1 300 soldats en Arabie Saoudite. Parallèlement le roi s'efforce de mener une action diplomatique en faveur de la concorde interarabe en multipliant, durant le deuxième semestre de 1990, ses efforts de conciliation auprès des parties affrontées (120).

La situation sociale lourde de conflits et la pression croissante de l'opinion publique, qui soutenait largement Saddam Hussein, contraignent Hassan II, une fois la guerre commencée, à reconsidérer sa position et à essayer de se démarquer de l'offensive militaire qui dévastait l'Irak. D'une part, le souverain permet aux sentiments populaires de s'exprimer tout en menaçant de les réprimer si les protestations atteignent des niveaux inacceptables, de l'autre, le roi prend différentes mesures d'apaisement, sans compromettre tout de même ses alliances diplomatiques et stratégiques avec les pays qui intègrent la coalition anti-irakienne. Le gouvernement marocain soutient le 28 janvier la grève générale en solidarité avec l'Irak, patronnée par les syndicats et les partis d'opposition et autorise le Croissant Rouge à collecter du sang et des médicaments à destination de l'Irak ; il tolère de même, le 2 février, la plus grande manifestation depuis l'Indépendance, en solidarité avec l'Irak. Le roi rejette cependant la requête formulée dans le parlement par plusieurs partis de l'opposition demandant que le gouvernement évacue les troupes marocaines d'Arabie Saoudite ; sous prétexte que ce contingent, contrairement aux autres armées déployées dans la région, accomplit une mission exclusivement défensive semblable à celle qui est menée dans le Sahara (121).

Dans ce périlleux tour d'équilibriste, le roi, ultime responsable de la politique extérieure, cultive l'ambiguïté, au point de déclarer : « nos cœurs sont avec l'Irak mais notre raison ne l'est pas ». Le roi essaie de contrôler cette situation grâce à l'envoi de plusieurs messages à Saddam Hussein, lui proposant l'envoi d'une force maghrébine d'interposition au Koweït. Hassan II fait aussi plusieurs appels au Conseil de Sécurité de l'ONU pour demander un cessez-le-feu.

A partir de la troisième semaine de guerre, l'intensification des pressions intérieures conduit Hassan II à s'éloigner progressivement de la coalition internationale. Bien qu'il refuse le boycott des pays de la coalition demandé par l'Irak, le roi n'assiste pas à la réunion organisée au Caire, à la mi-février, par les membres arabes de la coalition. Alors que ceux-ci refusent la proposition conditionnelle de l'Irak d'abandonner le Koweït, Hassan II la salue comme un pas positif dans l'acheminement de la paix et souligne par la même occasion, le besoin de préserver la dignité et l'intégrité territoriale irakiennes.

(120) RONDOT (Pierre). – Le Maroc face à la guerre de Koweït. – *Defense Nationale*, mai 1991 : 133-148.

(121) Roi et Peuple du Maroc devant la crise du Golfe. – *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* 1/3/1991 : 511-512.

Ces revirements à consommation interne ne ternissent pas l'image du Maroc devant ses alliés. Grâce à l'ambiguïté calculée de son souverain, qui se présente une fois de plus comme «le plus modéré de tous les marocains», le Maroc est le seul pays maghrébin qui bénéficie de façon immédiate et généreuse, de l'aide accordée par les six Etats du Conseil de Coopération du Golfe aux pays qui avaient soutenu la coalition anti-irakienne. Le royaume Chérifien derrière l'Egypte, la Turquie et la Syrie, est le quatrième pays qui reçoit l'aide la plus importante de l'Arabie Saoudite : Ryad fournit 30 000 barils de pétrole par jour pendant six mois, pour contribuer à pallier les difficultés énergétiques, subies par le Maroc après l'imposition du blocus contre l'Irak, pays qui fournissait, avant le début de la crise, près de 50 % du cru consommé par le Maroc. Ryad lui accorde en plus 590 M\$ pour contrecarrer le déficit de la balance de paiements et annule 2,8 MM\$ de la dette totale que le Maroc avait contractée à son égard (pour faire face en grande partie aux besoins financiers dérivés de la Guerre du Sahara). Grâce à ce geste, la dette marocaine vis-à-vis des bailleurs de fonds arabes qui représentait 19 % de l'endettement total, se réduit maintenant à 5 %. Les Emirats Arabes ont également fourni au Maroc 20 000 barils de pétrole, financés partiellement par des prêts de la Banque Islamique de Développement, et lui ont accordé un don de 32 M\$ pour construire un hôpital à Rabat. Le Koweït accorde également au Maroc une aide économique importante, en récompense pour la position adoptée dans le conflit. Le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique participe activement à l'équipement du Maroc et renouvelle son soutien financier pour d'importants projets hydroélectriques (barrages d'Aouluz, de Smiret et de M'jara, le renommé barrage de l'Unité) (122). Le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique collabore à l'aménagement de Matmata et au projet d'alimentation en eau potable de Casablanca et accorde, en octobre, un prêt de 56 M\$, à des conditions très favorables, pour financer les travaux de construction de l'autoroute Rabat-Larache qui bénéficient aussi d'un prêt italien. De plus le Maroc reçoit d'importants prêts du Fonds Monétaire Arabe (63 M\$, en décembre, destinés à l'assainissement de l'économie marocaine (123)) et de la Banque Islamique de Développement (près de 40 M\$ destinés principalement à financer les importations de pétrole et l'équipement des PME). Cependant les investissements privés arabes, qui s'étaient réduits depuis le début de la crise du Golfe, restent modestes malgré les efforts déployés par les autorités marocaines (tournée en octobre du Premier Ministre marocain dans le Golfe) et arabes (visites du Cheikh Zayed Ben Sultan, président des Emirats Arabes Unis, en octobre et novembre, et du prince héritier de l'Arabie Saoudite en décembre). L'investissement privé le plus remarquable est celui du groupe saoudien al-Mawarid qui décide d'établir une chaîne de restaurants Pizza Hut dans le royaume (124). Sur la scène arabo-islamique, le Maroc joue un rôle moins spectaculaire que dans les années précédentes. Préoccupé par la division du Monde Arabe après la guerre du Golfe, le roi Hassan II multiplie ses appels à la réconciliation et souligne l'importance de l'unité arabe dans un

(122) *La Vie Economique* 17/4/1992 : 8.

(123) *Al-Hayat* 27/12/1991 : 6.

(124) MARKS (John). – Consumerism win. – *Middle East Economic Digest* 8/11/1991 : 9.

système international en reconstruction (125). Le roi, qui avait fait preuve de beaucoup de flexibilité et d'audace dans la question palestinienne, joue cette année un rôle qui est actif dans les préparatifs de la Conférence de Paix sur le Moyen Orient, et discret pendant la Conférence de Madrid. Rabat accueille favorablement l'initiative américaine pour le Moyen Orient et agit comme médiateur entre l'administration américaine et l'OLP, au cours de la préparation du processus de paix. Le souverain, mandaté par l'UMA pour faire aboutir les conversations de paix entre le Monde Arabe et Israël, semble avoir travaillé étroitement avec Yasser Arafat, tout au long de septembre, pour obtenir dans les milieux palestiniens un écho favorable à l'initiative nord-américaine. Au moment où le Conseil Palestinien se tient à Alger, Hassan II se rend en visite aux Etats-Unis où il reçoit en grand appareil la Conférence « sioniste » des présidents des organisations juives américaines. Peu de jours avant le début de la Conférence de Madrid, Hassan II choisit comme conseiller royal aux affaires économiques et sociales, André Azoulay, membre de la direction des communautés israélites établies en Europe et en Amérique. Mais contrairement aux informations diffusées initialement, le roi Hassan II ne participe pas personnellement aux travaux de la Conférence de Madrid ni aux négociations postérieures. Sur la scène islamique le Maroc joue un rôle moins spectaculaire que les années précédentes. Le souverain alaouite, président en exercice du comité al-Quds, n'assiste pas en décembre au sommet de l'OCI au Sénégal puisqu'on n'accepte pas sa demande d'un ajournement du sommet, qui coïncide avec le premier tour des négociations bilatérales tenu à Washington. Le sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique, tenu pour la première fois en Afrique Sub-saharienne, est le cadre choisi par le Maroc pour renouer les relations diplomatiques avec l'Iran, interrompues depuis le début de la guerre Iran-Irak, pendant laquelle Rabat avait soutenu Saddam Hussein.

L'invasion irakienne du Koweït pose un dilemme à la **Mauritanie**, qui avait cherché traditionnellement l'aide des autres états pour faire face au défi du développement économique et à sa fragilité étatique (126). Les dirigeants mauritaniens ont dû choisir entre s'aligner aux côtés de l'Irak, qui depuis 1989 leur avait fourni une aide militaire importante face à un éventuel conflit avec le Sénégal (127), ou aux côtés des pays du Golfe, qui avaient contribué généreusement, depuis le début des années 70, au développement du pays (128). Le régime de Nouakchott se penche progressivement vers une position intermédiaire dont il ne tire aucun avantage considérable. Le soutien inconditionnel à l'Irak des premières semaines de la crise laisse place, à partir de l'automne, à une position plus équilibrée : on dénonce à la fois l'invasion du Koweït et la présence de troupes occidentales dans la région. Malgré tous ces efforts, la Mauritanie est encore perçue comme l'allié Maghrébin de l'Irak ; et, selon les

(125) *Le Matin du Sahara et du Maghreb* 4/3/1991 : 1.

(126) PAZZANTA (Anthony G.). – Mauritania's Foreign Policy : the search for protection. – *The Journal of Modern African Studies*, vol. 30, (2), 1992 : 281-304.

(127) RADI (Jamal). – Irak-Mauritanie : histoire d'un mariage de raison. – *Arabies* (43-44), 1990 : 8-9.

(128) VAN DEN BOOGAERDE (Pierre). – *Financial Assistance from Arab Countries and Arab Regional Institutions*. – Washington DC, International Monetary Fund 1991. 102 p.

rumeurs répandues pendant la crise, Bagdad y aurait installé une réserve de missiles et d'armes nucléaires et trouvé refuge pour la famille de Saddam Hussein. Les manifestations en solidarité avec l'Irak, qui parcourent les rues de Nouakchott et de Nouadhibou après le déclenchement des hostilités, continuent à alimenter cette image qui détériore considérablement les relations de la Mauritanie avec les pays du Golfe. 1/3 de l'aide reçue par la Mauritanie au cours des années 80 provenait de l'Arabie Saoudite et du Koweït, de façon bilatérale ou à travers des institutions financières arabes. Pendant 1991, l'aide bilatérale de ces pays s'est interrompue et la multilatérale s'est réduite; la Mauritanie reçoit uniquement deux prêts, un de la Banque Islamique de Développement et un autre des Fonds de l'OPEP, pour une valeur totale proche de 10 M\$.

*
* *

Sur la scène régionale les dirigeants maghrébins, incapables de modifier le cours des événements internationaux, au moment où se dessine un nouvel ordre mondial, ont essayé en 1991 d'intensifier la coopération avec leurs voisins méditerranéens et de renforcer les institutions de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), qui cherche à devenir l'interlocuteur de la CEE. Le défi du Marché unique de 1993 et le projet d'une union politique communautaire sont les moteurs d'un processus d'unification au Maghreb qui se heurte à d'énormes difficultés en 1991. La Guerre du Golfe, au début de l'année, paralyse la prise de décisions et retarde la réunion du Conseil présidentiel qui devait marquer le début de la présidence libyenne. La dégradation de la situation interne algérienne et l'Etat de siège décrété en juin obligent à différer « sine die » la convocation d'un sommet extraordinaire pour évaluer les effets de la Guerre du Golfe dans la région. Les accusations formulées en automne contre la Libye d'avoir induit les attentats contre le Bœing de la Panam et le DC 10 de l'UTA mettent une nouvelle fois à l'épreuve la solidarité politique des états membres de l'UMA.

Tous ces événements ont entravé la coordination diplomatique prévue dans le traité qui crée l'UMA. Le conseil des ministres des affaires étrangères, chargé de mettre au point les bases de la concertation politique, a rencontré de nombreuses difficultés pour aboutir à une entente politique lors des conflits régionaux ou de crises entre pays arabes; c'est ainsi qu'au moment de la Guerre du Golfe, la diversité des intérêts politiques et stratégiques devient un obstacle à l'adoption d'une position unifiée (129). La pression du « Maghreb des peuples » oblige cependant le « Maghreb des Etats » à faire un pas en avant et permet de trouver un espace commun de convergence qui empêche la disparition de l'UMA mais n'est pas suffisant pour la transformer en l'acteur supranational qu'elle prétendait devenir. L'UMA est incapable d'influencer le cours des événements et, pour calmer l'opinion publique survoltée, se limite à demander l'arrêt des combats dans des déclarations diverses et des initiatives collectives qui ont

(129) LE TROQUER (Yann). – Chronique Internationale. – *Annuaire de l'Afrique du Nord 1990*.

surtout un caractère de « consommation interne ». Le 22 janvier, les ministres des Affaires Etrangères, réunis à Tripoli, répondent au déclenchement des hostilités et aux bombardements massifs de l'Irak en demandant une réunion urgente du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui mette « fin à la guerre et donne une chance aux solutions politiques » (130). Trois jours après, les délégués de l'UMA à l'ONU font une démarche commune auprès du Conseil de Sécurité afin qu'il proclame un cessez-le-feu. Le 19 avril, le Conseil des ministres des Affaires Etrangères, réuni en session extraordinaire en Libye, condamne les actions de la coalition internationale, perçues comme un « flagrant dépassement des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU » et exprime son soutien à la proposition de paix formulée par le gouvernement irakien (131). Cette convergence minimale s'est maintenue à propos de la situation dans le monde arabe, une fois la guerre terminée. Dans les sommets de Ras Lanouf (Libye) et de Casablanca, les Chefs d'Etat maghrébins demandent la levée de l'embargo contre l'Irak et mettent en garde contre l'immixtion dans les affaires irakiennes et l'atteinte à l'intégrité territoriale (132); ils réitèrent leur soutien et solidarité avec le soulèvement du peuple palestinien (Intifada) sous l'hégide de l'OLP. Mais ce plus petit commun dénominateur ne fut pas suffisant pour que l'on adopte une stratégie politique arabe commune. Les divergences entre la Libye et les autres Etats membres empêchent l'adoption d'une position commune au sujet du processus de paix au Moyen Orient. Dans la déclaration politique générale du sommet de Casablanca, les Chefs d'Etat affirment « suivre avec intérêt les efforts déployés pour l'organisation de la Conférence de paix dans la région sur le principe de la légalité internationale » mais évitent de se prononcer sur l'offre que leur font les américains de réserver un siège à un observateur maghrébin. En octobre, cependant, l'Union décide, en l'absence de la Libye, de participer au titre d'observateur à la Conférence de Madrid en la personne de son secrétaire général.

Ce genre de difficultés est également apparu lorsqu'il a été question d'articuler une position commune lors de crises internationales dans lesquelles était impliqué un membre de l'ensemble régional. La crainte d'une nouvelle offensive militaire contre son territoire pousse Tripoli à chercher le soutien de l'organisation maghrébine au moment où l'intensification de ses relations avec l'Egypte est perçue par ses partenaires comme une action contraire aux engagements pris vis-à-vis de l'UMA. Contraints de choisir entre des pays amis (la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis) et un pays frère auquel ils sont liés par une clause de défense mutuelle (133), les autres pays de l'UMA essaient de trouver une solution qui puisse leur éviter une telle impasse, si comme réclamait Washington, le Conseil de Sécurité venait à décréter des sanctions contre la Libye. Leur solidarité avec la Jamahiriyya est restée purement verbale (refus de convoquer un sommet extraordinaire de l'organisation et d'envoyer en Libye une force militaire symbolique) tout en intensifiant les démarches individuelles.

(130) *Le Monde* 25/1/1991 : 8.

(131) *El Independiente* 21/12/1991 : 8.

(132) *Le Matin du Sahara et du Maghreb* 15/9/1991 : 9.

(133) SEHIMI (Mustapha). – L'UMA et la sécurité régionale. – *L'Espace marocain* (1), 1991 :

C'est surtout le Maroc, président en exercice de l'Union, qui multiplie ses efforts plaçant la cause libyenne auprès de Washington et proposant de faire « un moratoire du terrorisme » et de passer sur les actes passés.

Malgré les dissensions et obstacles politiques, les dirigeants maghrébins réaffirment leur volonté de continuer le processus d'intégration régionale. Entre le 9 et 11 mars, deux semaines après l'acceptation de l'Irak de se retirer sans conditions du Koweït, le IV^e Conseil Présidentiel de l'UMA a lieu à Ras Lanouf (Libye). Le sommet est tenu en l'absence de Hassan II qui en avait demandé le report, le considérant prématuré, et est consacré à évaluer les répercussions que le conflit avait eues dans la région. Au niveau des décisions concrètes, il faut souligner que peu d'accords sont adoptés. Dans le domaine institutionnel on approuve le statut de l'organisme judiciaire. Sur le plan économique, outre plusieurs conventions tarifaires et douanières, on adopte les grandes lignes d'une stratégie de développement, préparée sous la présidence algérienne, qui prévoit, comme réponse à l'évolution interne de la CEE, la création d'une zone de libre-échange en 1992, la réalisation d'une union douanière en 1995 et l'établissement, avant la fin de l'an 2000, d'une Union Economique qui impliquerait l'unification de toutes les politiques de développement et de planification. On décide aussi la création d'une Banque Maghrébine d'Investissement et du Commerce Extérieur, avec un capital de 500 M \$ souscrits à parts égales par les cinq pays de l'Union et destiné à financer des projets d'intérêt commun dans les secteurs agricole et industriel.

Tout au long du deuxième semestre de l'année, la présidence de l'UMA aurait dû être assurée par la Mauritanie. Cependant le régime de Nouakchott, en pleine préparation des élections, cède la présidence de l'Union au Maroc qui se trouve ainsi pour la troisième fois à la tête de l'organisation. Sous sa présidence qui a eu lieu précisément au cours d'un semestre vital pour l'avenir du Sahara Occidental, Rabat tente de dissiper les doutes sur son engagement maghrébin, en proposant un compromis sur les aspects qui avaient entravé le processus d'unification régionale. Dans le sommet de Casablanca, tenu le 16 et 17 septembre sans la présence du leader libyen qui se fit représenter par Abdessalam Jalloud, on arrive, non sans difficulté, à un accord qui parachève l'édifice institutionnel et met un terme à l'organisation régionale aux structures « nomades » qu'est l'UMA (134). Le siège du Secrétariat Général de l'Union (dont le budget, attributions et organisation sont approuvés fin décembre (135)) est fixé à Casablanca, ce qui met fin aux profondes divergences entre Rabat et Tunis, qui réclamait ce siège après avoir perdu celui de la Ligue Arabe. Outre la Banque Maghrébine d'Investissement et du Commerce Extérieur, la Tunisie obtient qu'un des siens soit désigné secrétaire général pour un période de trois ans : le 22 octobre Mohamed Amamou est nommé à ce poste qui a pour mission essentielle d'être l'élément moteur permanent de l'organisation. Alger obtient le Conseil Consultatif Maghrébin, esquisse d'un futur parlement. Nouakchott abritera le Tribunal de Justice et Tripoli l'Université et l'Académie des Sciences

(134) SOUDAN (François). – UMA : enfin des décisions ! – *Jeune Afrique* (1604), 25/9/1991 : 4-5.

(135) *Al-Bayane* 26/12/1991 : 1.

Maghrébine. Les Chefs d'Etat ont de plus accordé d'introduire un amendement fondamental au traité de l'Union du Maghreb Arabe : les décisions pourront désormais être adoptées par le Conseil Présidentiel, seul organe de décision (article 6), à la majorité et non plus à l'unanimité, sauf en cas de guerre (136). Grâce à ces réformes, on veut donner plus de crédibilité et d'efficacité à une organisation qui en dépit de l'activité réelle de ses organes de consultation et de décision, n'avait pas toujours obtenu des résultats concrets. Cette constatation du Comité de Suivi a été corroborée, lors du sommet de Casablanca, par les Chefs d'Etat et la presse maghrébine qui a cru pouvoir affirmer qu'aucun des accords pris dans le cadre du Grand Maghreb n'avait été effectivement mis en application (137). L'établissement progressif de la libre circulation des biens, personnes et capitaux (article deux du Traité de Marrakech) se heurte surtout aux intérêts nationaux et à des obstacles d'ordre politique. La crainte d'une « contagion islamiste » en provenance d'Algérie, le seul pays maghrébin à avoir légalisé un parti islamiste, qui a obtenu de plus d'excellents résultats électoraux, entrave l'application des mesures qui tendent vers la liberté de circulation et de résidence des citoyens. Le développement des faibles échanges commerciaux intra-maghrébins et la mise en place d'une stratégie d'intégration économique volontariste se heurtent à des barrières protectionnistes, à la persistance des législations fiscales et douanières disparates, ainsi qu'à des taux de change et à des règlements financiers qui ne s'ajustent pas à la dynamisation des échanges (138). Dans ce domaine, quelques progrès ont été réalisés au cours de la présidence marocaine : un système unifié des douanes est établi au début de décembre ; puis on signe un accord de paiement bilatéral, le 24 décembre, lors de la réunion des gouverneurs des Banques Centrales tenue à Rabat.

Après trois ans d'existence, les réalisations de l'UMA dans le domaine multilatéral restent rares ; mais à l'ombre de l'organisation, et c'est peut-être son plus grand acquis, les pays maghrébins ont su mettre leurs différences entre parenthèses. Ceci a favorisé l'intensification des contacts politiques de haut niveau (comme en témoignent la visite du premier ministre algérien Mouloud Hamrouche au Maroc en janvier, celles du premier ministre tunisien Ahmad Karoui et du roi Hassan II en Algérie en mai, la présence de tous les chefs d'Etat maghrébins lors de l'inauguration du grand fleuve artificiel) et le développement de la coopération bilatérale surtout entre les pays du Maghreb Central (la même année, les commissions mixtes de coopération algéro-tunisienne et libyo-tunisienne se sont réunies respectivement en mars et en septembre). La Libye, plus tournée vers l'Egypte et, plus particulièrement, la Mauritanie beaucoup plus intégrée dans l'espace économique de l'Afrique de l'Ouest, restent un peu à l'écart de cette dynamique. La coopération intermaghrébine s'attache surtout à des projets liés au développement des secteurs pétrochimique et électrique et à la distribution du gaz naturel. En janvier, l'Algérie et le Maroc souscrivent un

(136) Allocution de HASSAN II dans la séance de clôture du sommet de Casablanca dans *L'Opinion* 17/9/1991 : 1.

(137) Les Etats maghrébins s'orientent vers des actions concrètes. – *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* 4/10/1991 : 2421-2422.

(138) NAAOUSHI (Sabah). – Le change des monnaies nord-africains. – *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* 11/1/1991 : 75-77.

accord de coopération énergétique qui prépare la signature, en juillet, d'un contrat annuel entre l'entreprise algérienne Sonelgaz et l'Office National d'Electricité du MC, en vue de la fourniture par l'Algérie de 550 millions de kWh en 1991 (7% des besoins marocaines d'énergie) et de 750 millions en 1992. Le 7 novembre, la Tunisie et la Libye décident l'exploitation en commun du Golfe de Gabès et créent dans ce but une société mixte (139). Le grand projet régional, dans le cadre de la coopération énergétique est, cependant, la création d'un gazoduc entre le Maghreb et l'Europe. Le 30 avril, est signé à Madrid un accord tripartite entre l'Espagne, l'Algérie et le Maroc, concernant la fourniture à l'Europe de 10 milliards de m³ de gaz algérien, à travers un gazoduc de 1 265 km qui partira des gisements de Hassi R'Mel et aboutira à Sevilla. Ce gazoduc traversera le territoire du Maroc qui recevra en contrepartie une redevance en devises ou en nature.

Malgré le développement timide de la coopération bilatérale, spécialement dans les régions frontalières où se met en marche aussi un important commerce informel, les relations maghrébines restent dépourvues d'un solide réseau d'intérêts économiques ce qui les rend très sensibles aux aléas politiques. La gestion du dossier islamiste, par exemple, a troublé les relations entre l'Algérie et ses voisins notamment après la légalisation du Front Islamique du Salut (FIS) en septembre 1989. Cette décision fut très mal accueillie dans les capitales maghrébines qui avaient résolu d'unifier leurs positions à ce sujet lors du sommet de Marrakech tenu en février 1989 (140). L'activisme déchaîné du FIS après sa victoire dans les élections municipales de juin 1990 augmente la crainte d'une contagion islamiste à Rabat, Tunis et Tripoli. Le président Ben Ali, qui avait souvent reproché au président algérien de tolérer le mouvement islamiste, profite du conflit du Golfe pour remplacer sa politique de « l'âne et la carotte » par une stratégie de confrontation ouverte avec le parti de la Nahda. En mai, après la découverte d'un complot islamiste, le ministre tunisien de l'intérieur accuse les islamistes algériens de prêter leur soutien et leur appui logistique aux conjurés. Quatre mois plus tard, quand un nouveau complot est découvert, le gouvernement tunisien critique la passivité des autorités algériennes et exige l'expulsion des dirigeants islamistes installés en Algérie. Le refus algérien provoque de nouvelles tensions entre les deux pays, résolues grâce à la visite du premier ministre Sid Ahmed Ghazali (141). L'inquiétude tunisienne réapparaît en novembre après l'attaque islamiste au poste frontalier de Guemmar et s'accroît en décembre après la victoire du FIS au premier tour des élections législatives algériennes. La force du FIS inquiète également Rabat qui avait dû faire face pendant la guerre du Golfe à l'émergence dans la rue du mouvement islamiste marocain. Les violents incidents qui au début novembre opposent des étudiants d'extrême gauche aux islamistes à Oujda, près de la frontière algérienne, réactivent dans plusieurs secteurs de la société la crainte

(139) SID AHMED (Abdelkader). – Les relations énergétiques CEE-Maghreb. – in *Méditerranée Occidentale : sécurité et coopération* sous la direction de Mary-Lucy Dumas, Fondation pour les études de la défense nationale, Paris 1992 : 149-159.

(140) BARRIN (Jacques). – Le Maghreb face au péril vert. – *Le Monde* 11/6/1991 : 1-3.

(141) ROWLAND (Jacky). – Shared suspicions. – *Middle East International* 10/1/1992 : 9.

du « péril vert » et mettent en évidence les risques suscités par des frontières perméables. Hassan II, qui utilise le mythe de la monarchie comme barrière contre l'intégrisme et comme atout au service de sa politique étrangère, accueille avec sérénité la victoire du FIS, tout en affirmant son espoir que le gouvernement algérien issu des urnes saura respecter les engagements souscrits par l'Algérie à l'égard de ses alliés et partenaires (142).

La reprise du processus de paix dans le Sahara Occidental, après la parenthèse de la crise du Golfe, fait croire à une prompt solution du conflit, mais à la fin de l'année, le blocage du Référendum contribue à maintenir dans cette région un foyer latent de tensions.

Au cours de 1991, la logique de paix continue à prévaloir sur les actions militaires. Le 29 avril, dans la résolution 690 adoptée à l'unanimité, le Conseil de Sécurité des Nations Unies entérine un plan de paix qui avait déjà été accepté par le Maroc et le Front Polisario en 1988. Le plan prévoit plusieurs phases; tout d'abord, au cours des seize premières semaines, la force multinationale des Nations Unies (MINURSO), formée par 1 695 casques bleus, doit commencer à se déployer dans le territoire, pendant que la commission d'identification de l'ONU poursuit l'actualisation et l'identification des électeurs à partir du recensement espagnol de 1974. Au cours de la deuxième phase qui doit commencer le 6 septembre, date de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, la MINURSO se charge de surveiller l'échange de prisonniers, la réduction des troupes marocaines postées dans le Sahara Occidental (de 180 000 à 65 000 hommes) et le cantonnement, dans une zone contrôlée par les casques bleus, des 7 000 militants armés du Front Polisario. D'après le plan des Nations Unies, la responsabilité de l'organisation et du contrôle du référendum incombe aux forces multinationales qui n'auront pas cependant à assurer l'administration directe du territoire, restée aux mains des marocains. Dans la deuxième partie du mois de Janvier 1992, ce processus devrait arriver à sa fin grâce à la réalisation d'un référendum, après trois semaines de campagne électorale (143).

La mise en pratique du plan est gênée par les manœuvres des deux camps qui font tout leur possible pour améliorer leur position, vu l'approche du référendum et l'incertitude du résultat. Plusieurs événements poussent le Front Polisario, affaibli, à se rénover : la diminution de l'appui politique et logistique algérien (réduction de la fourniture d'essence, récupération de 50 tanks de fabrication soviétique), les dissensions tribales des camps de Tindouf et le nouveau cadre international. Au cours du VII^e Congrès tenu en mai le Front Polisario se décide à transformer la RASD (République Arabe Saharienne Démocratique) en un état démocratique fondé sur le pluripartisme, la défense des Droits de l'Homme et l'économie de marché (144). Au même moment, le Polisario, qui avait renoncé à ce que les Sahraouis puissent voter dans les camps de Tindouf, s'efforce d'obtenir plusieurs bureaux électoraux dans la partie du territoire qui n'est pas contrôlée par le Maroc. Joahnes Manz, représentant

(142) *Le Figaro* 9/1/1992 : 5.

(143) LARRAMENDI (Miguel H. de) et PLANET (Ana I.). – El referéndum del Sahara Occidental. – *Derechos Humanos* (35), 1991 : 34-37.

(144) Texte de la nouvelle Constitution sahraoui in *Africa América Latina* (6), 1991 : 18.

personnel du S.G. des Nations Unies, serait disposé à accepter la création de bureaux électoraux à Tifarit et Bir Lehlou, « du moment qu'on lui prouve que des gens ont vécu là-bas quelque temps » (145). Ceci provoque la réaction immédiate de Rabat qui reprend pendant le mois d'août ses attaques contre le Sahara libéré pour y empêcher tout rassemblement de population. Après sa victoire dans le domaine militaire, Rabat n'est plus disposé à ce que la marocanité du territoire lui soit enlevée par les urnes. Pour éviter de mauvaises surprises et calmer la surenchère nationaliste des partis d'opposition qui considèrent ce référendum inutile et dépassé, Hassan II met en place une stratégie obstructionniste afin de s'assurer, par tous les moyens, la victoire dans le référendum. Le roi combine ses obstructions systématiques aux activités de la MINURSO (blocage de matériel au port d'Agadir, transfert de nouveaux colons à l'intérieur du Sahara, violations du cessez-le-feu) (146) avec des critiques du plan de paix ainsi que des menaces de l'abandonner en raison des retards continus de son application. Les autorités marocaines réouvrent, en plus, la controverse des critères de définition du corps électoral, véritable enjeu du référendum, et font de la révision du recensement la condition *sine qua non* de leur acceptation définitive de la consultation. Le Maroc essaie d'obtenir le droit de vote pour tous les sahraouis qui n'avaient pas été recensés en 1974 et que les forces coloniales espagnoles et françaises avaient persécutés en 1958, en les obligeant à fuir et à se réfugier au Nord du Sahara. Les listes complémentaires des électeurs (75 000 et 45 000) déposées par le Maroc en juillet pour qu'on les ajoute au 74 000 du recensement espagnol de 1974, vont bloquer le travail de la Commission d'Identification et rendent impossible la convocation du référendum dans les délais prévus. Cette stratégie s'accompagne d'une intense activité diplomatique à travers laquelle Rabat veut s'assurer la neutralité de ses voisins, en particulier celle de l'Algérie que Hassan II visite en mai, et l'appui tacite des Etats-Unis, la seule grande puissance qui reste au monde, où le souverain se rend en visite de deux semaines en septembre. D'autre part, Hassan II multiplie les gestes destinés à décourager le Front Polisario et à faire éclater les dissensions internes; il annonce en juin l'amnistie de 200 prisonniers sahraouis et fait de multiples appels au ralliement des sahraouis, qui souffrent, depuis le début de l'année de nombreuses défections (le frère du ministre des Affaires Etrangères Sahraoui, le coordinateur des Comités Espagnols de Soutien au Front Polisario, le Secrétaire Général de l'Union des Journalistes Sahraouis...).

A la fin de l'année, le processus étant bloqué en raison des difficultés que posent les critères d'identification des électeurs, le Maroc emporte un grand succès grâce au rapport présenté, le 19 décembre, par le S.G. des Nations Unies au Conseil de Sécurité. M. Perez de Cuellar propose une modification du plan de paix initial, qui élargit la base électorale; toute personne, dont le père sahraoui serait né dans le Sahara Occidental, pourrait voter même si elle ne réside pas nécessairement dans le territoire. Si cette disposition avait été

(145) *Le Monde* 3/8/1991.

(146) FROBERVILLE (Martine de). – Sahara Occidental : échec au plan de paix. – *Le Monde Diplomatique*, novembre 1992 : 13.

retenue, le nombre d'électeurs se serait accru puisque de nombreux sahraouis vivant au Maroc auraient pu voter. Mais le rapport n'est finalement pas adopté par le Conseil de Sécurité qui reconnaît les efforts de Perez de Cuellar et invite son successeur à faire de nouvelles démarches pour sortir de cette impasse.

*
* *

Les relations économiques et politiques avec l'Afrique sub-saharienne continuent à être peu importantes et ne semblent pas pouvoir se modifier puisque les Etats Maghrébins orientent vers le Nord la majeure partie de leurs efforts, convaincus que leur survie dans une économie de plus en plus mondialisée passe par le resserrement de leurs relations avec la CEE. Le conflit entre le Sénégal et la Mauritanie, qui avait retenu l'attention pendant les années antérieures, semble entrer dans une phase d'apaisement qui fait prévoir une solution rapide du problème. Cette année cependant réapparaît au premier plan de l'actualité la rébellion touareg, qui avait commencé en 1990. Malgré les efforts diplomatiques des Etats riverains du Sahara, la question touareg maintient vivace un foyer de tensions dans la région.

Les relations de la **Mauritanie** avec l'Afrique Subsaharienne passent principalement par le fleuve Sénégal. Les difficultés économiques liées à la fermeture de la frontière avec le Sénégal (147) et le besoin d'améliorer l'image internationale font que le gouvernement de Nouakchott se décide à promouvoir une logique de paix dans ses relations avec Dakar. Les incidents frontaliers sont minimisés et rapidement réglés; les déclarations conciliantes se font plus fréquentes des deux côtés. Les contacts bilatéraux de haut niveau se succèdent: le 13 juillet, une réunion ministérielle de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a lieu à Nouakchott, pour la première fois après la rupture des relations diplomatiques en août 1989, avec la participation du ministre sénégalais du Développement Rural (148). Cinq jours après, les ministres des Affaires Etrangères des deux Etats se réunissent en Guinée Bissau et déclarent, dans un communiqué conjoint, qu'ils sont prêts à rétablir les relations diplomatiques fin décembre. Le 20 novembre, en marge du Sommet de la Francophonie, les présidents Ould Taya et Abou Diouf se serrent la main. L'année s'achève sans qu'ait eu lieu le rétablissement tant espéré des relations diplomatiques. Les obstacles d'ordre interne (crainte du poids électoral que pourrait avoir dans les élections présidentielles le retour de 43 000 noirs-mauritaniens réfugiés au Sénégal) (149) et diplomatique (différences sur le tracé de la frontière du fleuve Sénégal et la question des indemnités aux rapatriés) ajournent la réconciliation. La question touareg interfère dans les relations avec le Mali, l'autre pays membre de l'OMVS. Les deux pays souhaitent relancer le

(147) PARKER (Ron). - The Senegal-Mauritania Conflict of 1989: a fragile equilibrium. - *The Journal of Modern African Studies*, vol. 39 (1), mars 1991: 155-172.

(148) DEALEIN (Antoine). - Sénégal-Mauritanie: Le ballet de la détente. - *Jeune Afrique Economique* (147), septembre 1991: 64-65.

(149) D'après le World Refugee Survey cité in The Economist Intelligence Unit - *Senegal, Mali, Mauritania. Country Report*. (1), 1991: 40.

volet hydroélectrique de l'OMVS et ajustent leur positions vis-à-vis de l'affaire Touareg. Après l'intensification des attaques touareg contre des objectifs du Mali à partir du territoire mauritanien, plusieurs réunions ministérielles sont organisées et on accepte d'intensifier la coopération en matière de sécurité entre les deux pays. Le gouvernement Mauritanien s'engage en octobre à empêcher que son territoire soit utilisé comme base pour déstabiliser le Mali, et participe en décembre à la conférence sur le problème touareg organisée par l'Algérie. Cette même année la Mauritanie reçoit en plus un prêt de la BAD de 66 M\$ pour favoriser le développement rural.

Sauf quelques visites de part et d'autre, la question Touareg est au centre de la politique que l'**Algérie** mène avec son environnement africain. L'Algérie s'est efforcée de maintenir son prestige et son influence comme médiateur dans les conflits régionaux. Au début de l'année, la diplomatie algérienne parvient à ce que les autorités maliennes et les rebelles touaregs du nord du pays signent un accord de paix à Tamanrasset : les touaregs obtiennent ainsi un régime d'autonomie interne dans la région nord en échange de l'abandon des hostilités et de l'implantation d'un cessez-le-feu. La prolongation des affrontements au cours de l'année augmente l'insécurité dans l'extrême sud saharien de l'Algérie où l'on compte 15 à 30 000 réfugiés touaregs et pousse la diplomatie algérienne, qui avait reçu la charge de veiller à l'accomplissement de l'accord de Tamanrasset, à promouvoir en décembre une autre rencontre entre les mouvements touaregs regroupés dans le Front Unifié de l'Azawad et la nouvelle équipe dirigeante du Mali qui avait renversé Moussa Traore en mai. Les parties acceptent d'établir une deuxième trêve jusqu'à l'accomplissement d'une nouvelle réunion qui devrait avoir lieu en Algérie au début de l'année 1992.

La reprise du processus référendaire au Sahara Occidental pousse le **Maroc** à essayer d'améliorer sa position diplomatique sur le continent africain dont il continue d'être absent des instances politiques depuis 1984. Rabat profite des changements de régime (au Mali) ou de nouveaux processus d'ouverture politique (au Bénin et en Angola) pour intensifier ses relations bilatérales avec des pays qui nuancent leur appui antérieur à la RASD. En 1991 se mettent en place les commissions mixtes de coopération avec le Bénin et l'Angola et plusieurs accords de coopération sont signés avec eux. De son côté, le Mali reçoit un don de 39 tonnes d'aliments et d'une tonne de médicaments. La coopération s'adresse aussi à des pays comme le Sénégal, partisan des thèses marocaines sur le Sahara Occidental, qui reçoit assistance pour réaliser le canal de Cayor et la route Dialocolo-Kedougou. Les relations avec la Guinée Equatoriale se centrent sur le domaine politique lors de la visite du Président Obiang en juin malgré les critiques formulées par l'opposition guinéenne à la présence de troupes militaires marocaines sur le territoire. La nature pragmatique de sa politique africaine conduit Rabat à s'ériger cette année en défenseur de l'incorporation de l'Afrique du Sud dans l'OUA. De plus, le Maroc obtient plusieurs prêts de la BAD et du FAD pour promouvoir le développement agricole et scolaire des régions les plus déprimées du pays.

Au cours de l'année, la **Tunisie** renforce sa politique africaine. Au début du mois d'octobre est créé un Secrétariat d'Etat pour l'Afrique. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des mesures adoptées devant la création imminente d'un

marché unique européen en janvier 1993. La Tunisie essaie de diversifier ses partenaires commerciaux et d'améliorer sa faible implantation sur les marchés africains. Profitant de sa proximité géographique avec l'Europe, la Tunisie aspire à devenir un lieu de passage obligé pour les marchandises et le savoir-faire africains. Malgré ces aspirations volontaristes, les relations commerciales avec l'Afrique Noire restent modestes en 1991. Aucun pays de l'Afrique Subsaharienne ne figure parmi les 15 principaux partenaires commerciaux du pays. Au cours de 1991, les relations avec le Sénégal, qui préside cette année l'Organisation de la Conférence Islamique, reprennent et une Commission de Coopération avec le Burkina Fasso est créé pendant la visite officielle du Président Blaise Compaore. De plus, divers accords économiques, techniques et commerciaux sont conclus avec la Guinée, le Mali et le Zimbabwe. La Tunisie reçoit par ailleurs plusieurs prêts de la BAD d'une valeur de 247 M \$.

Durant 1991 la **Libye** active sa politique africaine. Tripoli, préoccupé par les conséquences que pourrait avoir sur sa sécurité l'écroulement de l'Ordre Bipolaire a renforcé son flanc sud, perçu comme un tampon sécuritaire face aux éventuelles actions destabilisantes provenant de l'extérieur. Les autorités libyennes observent avec une anxiété croissante l'activisme diplomatique israélien dans la région du Sahel depuis la fin de la Guerre du Golfe ainsi que l'appui que les Etats-Unis accordent aux 350 anciens prisonniers de guerre libyens, entraînés par la CIA pour renverser le régime libyen. Le gouvernement libyen, qui considère que la majeure partie des ces soldats avait été évacuée du Tchad contre sa volonté après la chute d'Hissen Habre, informe l'ONU, le Comité International des Droits de l'Homme et a lancé de sévères mises en garde au Kenya, au Zaïre et au Niger, pays qui les ont accueillis avant leur transfert aux Etats-Unis en mai. L'attitude inamicale du Lagos à ce sujet fut l'argument utilisé par la diplomatie libyenne pour justifier son retrait du sommet de l'OUA qui eut lieu en juin dans la ville nigérienne d'Abuja.

L'obsession sécuritaire d'un régime isolé incite Tripoli, qui pour la première fois depuis 1969 est en paix avec tous ses voisins, à conclure des accords en matière de sécurité avec le Niger et le Tchad et à intensifier sa coopération dans ce domaine avec le Mali. La volonté libyenne d'améliorer son image internationale et ses désirs de réintégrer le système international engage Tripoli à adopter pendant cette année une position conciliante dans les litiges bilatéraux et dans les conflits interafricains : la Libye, qui finance le Front de Libération Azawag, la faction la plus violente du mouvement Touareg, s'engage en fin d'année à ne plus tolérer désormais la présence de mouvements d'opposition touaregs sur son sol ; de la même manière, les dirigeants libyens confirment leur engagement à accepter l'avis de la Cour Internationale de Justice concernant le différend qui l'oppose à N'Djamena pour la bande d'Aouzu ; en vue d'obtenir un cessez-le-feu Tripoli intervient en décembre auprès des parties impliquées dans le conflit qui déchire le Libéria.

L'aide et la coopération économiques continuent à être le meilleur instrument dont dispose Tripoli pour conserver son influence parmi les pays les plus appauvris de l'Afrique sub-saharienne ; le Burkina Fasso, le Niger, la Somalie, le Mali et le Tchad reçoivent cette année l'aide économique libyenne. Les bonnes relations libyo-africaines s'interrompent à partir du mois d'août quand le

gouvernement décrète l'expulsion massive de travailleurs africains en situation illégale (ghanéens, nigériens, tchadiens, maliens et burkinabés notamment) accusés d'être porteurs, entre autres maladies, du SIDA. Ces expulsions, qui ont gravement détérioré l'image de la Jamahiriyya sur le continent noir, répondent à des motivations économiques et surtout diplomatiques, l'urgence du moment étant d'absorber le million de travailleurs égyptiens que Kadhafi s'était engagé à installer en Libye.

PROTOCOLES FINANCIERS CEE-MAGHREB

PROTOCOLES PAYS	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	Total/pays pour l'ensemble des protocoles
	1978 1981	1981 1986	1986 1991	1991 1996	
Algérie					
- Prêts	70	107	183	280	
- F. budg. europ.	44	44	56	70	
TOTAL	114	151	239	350	854
Maroc					
- Prêts	56	90	151	220	
- F. budg. europ.	74	109	173	218	
TOTAL	130	199	324	438	1 091
Tunisie					
- Prêts	41	78	131	168	
- F. budg. europ.	54	61	93	116	
TOTAL	95	139	224	284	742
TOTAL/prot. pour l'ensemble des pays	339	489	787	1 072	2 687